Du 11 au 17 octobre 2021
Numéro 7937

PETITES AFFICHES

Matot Braine

1 €

www.matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (129e année)

FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

Damien Sionneau élu président du Medef Marne

Christian Brethon, le président sortant du Medef Marne, dresse un bilan positif de son action dans la crise. *Page 10*

Pluie d'étoiles sportives au Coq Sportif

C'est dans les ateliers de Romilly-sur-Seine que les tenues des athlètes français aux JO d'hiver et de Paris 2024 ont été dévoilées en présence de Roxana Maracineanu.

Page 14

Un label national pour l'Institut international

La ministre de la Culture Roselyne Bachelot a annoncé la labellisation « Centre national de la marionnette ». *Page 19*

Industrie : comment bien accueillir son robot ?

Marne Développement a organisé, avec le pôle formation de l'UIMM, une journée « Lean, robotique et cobotique ». *Page 16*

Portrait

Le Marnais René Goutorbe. *Page 40*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 24 à 37

Tensions sur les matériaux : la Champagne s'organise

Après 18 mois d'incertitudes, d'un arrêt total à d'inattendus soubresauts, la reprise est là pour le monde du champagne. Et après une année 2020 qui a vu le secteur expédier 244 millions de bouteilles (297,6 millions en 2019), l'année 2021 pourrait revenir à des niveaux d'avant-crise. Les prévisions des professionnels visent d'ores et déjà des expéditions 2021 à hauteur de 305 millions de cols. Une excellente nouvelle pour le business des entreprises connexes qui doivent néanmoins faire face à un accroc de taille : la reprise de l'économie mondiale et les tensions planétaires sur certains marchés de matériaux et de productions créent une pénurie de matières premières et de matières sèches. Verre, coiffes, capsules, cartons, emballages… sont impactés.

Alors que le VITeff, zoom sur la manière dont s'organisent les entreprises avec les témoignages des dirigeants de Duguit Technologies (Robotique), Sparflex (coiffes et capsules) et Imprim'Eclair (étiquettes et étuis).

Spécial VITeff, pages 4 à 8

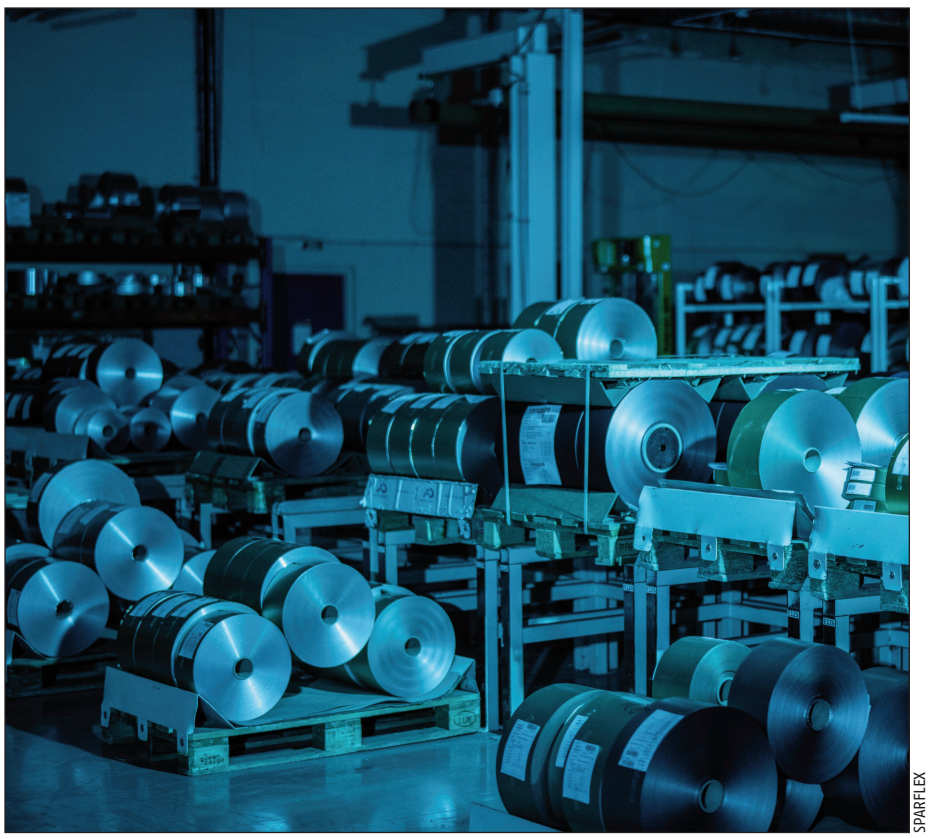

SPARFLEX

Produit à partir d'aluminium et de polyéthylène, le complexe utilisé pour fabriquer les coiffes de bouteilles est fortement impacté par les tensions mondiales sur ces deux matériaux.

Tourisme : objectif Top 3 pour le Grand Est

C'est un tourisme responsable, durable, vertueux et digital que le Président de l'Agence Régionale de Tourisme Grand Est a mis en avant lors de la présentation du bilan de la saison estivale dans la région. Pour Arnaud Robinet, l'Agence, créatrice de richesse pour son territoire, installe ses actions dans la pérennité, avec pour but faire du Grand Est une des régions les plus attractives de France. *« Nous voulons inscrire le Grand Est dans le top 3 des destinations françaises d'ici à cinq ans »*, interrogé sur cette conviction, le Président de l'ART GE a mis en avant les atouts d'une marque territoriale Grand Est qui s'appuie sur des destinations qui parlent au tourisme international : l'Alsace, la Champagne, les Vosges, la Lorraine et les Ardennes. Côté bilan, le Président de l'ART GE confirme le changement de nature de la fréquentation : *« On passe d'un tourisme de groupe à un tourisme familial, de petits groupes ou individuel et surtout à un tourisme vert »*.

Page 18

SEREGEST
Gestion Immobilière

Gestion locative d'immobilier d'entreprise

Bureau
Commerce
Logistique
Industrie

Gestionnaire
Conseil
Partenaire

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800
contact@seregest.fr

DELHORBE AUTOMOBILES
www.delhorbe-automobiles.fr

DIZY - EPERNAY
03 26 55 07 44

CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 21 08 08

REIMS CROIX BLANDIN
03 26 77 50 60

R28282 — 7937F : 1,00 €
3 760149 520018

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE
CAP sur ÉPERNAY !
ENTRE VILLE ET NATURE
COWORKING
1H30 DE PARIS - 30MIN DE REIMS
Création : Agence Zetruc
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
40, place Bernard-Stasi, 51200 Epernay I 03 26 32 24 30 I developpement.economique@epernay-agglo.fr
www.epernay-agglo.fr @Epernay Agglo Champagne

baromètre

Les auto-entrepreneurs moins pérennes que les entreprises individuelles

En 2014, 283 500 sous le régime de l'auto-entrepreneur. Ce régime représentait alors 51 % des créations d'entreprises de l'année. Cette proportion augmente régulièrement depuis, jusqu'à atteindre 65 % en 2020. Sur 100 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014, 66 ont effectivement démarré une activité économique. Parmi eux, 22 sont encore actifs cinq ans après sous le même régime. Ainsi, 33 % des auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité sont pérennes à cinq ans. En comparaison, pour les entreprises individuelles créées en 2014 hors régime de l'auto-entrepreneur, la pérennité à cinq ans s'élève à 53 %. (INSEE)

Le salaire net moyen des fonctionnaires recule de 0,8 % en euros constants

En 2019, le salaire en EQTP des fonctionnaires s'élève à 2 165 euros nets en moyenne par mois, en baisse de 0,8 % en euros constants par rapport à 2018. Leur salaire brut moyen recule de 0,5 %, à 2 669 euros. Le salaire brut comprend à la fois le traitement indiciaire brut (75 % du salaire brut en moyenne) et les primes et rémunérations annexes (25 %, dont le supplément familial de traitement et la nouvelle bonification indiciaire). En 2019, le traitement indiciaire brut est stable en euros constants. En revanche, les primes et rémunérations annexes baissent de 1,9 %. (INSEE)

Les coûts de production dans la construction augmentent de 0,8 %

Au deuxième trimestre 2021, les coûts de production dans la construction augmentent de 0,8 % sur un trimestre, après +1,5 % au trimestre précédent. Ils ralentissent aussi bien dans les travaux de construction spécialisés (+0,5 %) que dans le génie civil (+2,1 %) et dans la construction de bâtiments (+0,9 %). Sur un an, les coûts de production dans la construction sont en hausse de 2,1 % au deuxième trimestre 2021 (après +2,3 %). Ils ralentissent dans les travaux de construction spécialisés (+1,1 %) et dans la construction de bâtiments (+2,1 %). À l'inverse, ils accélèrent fortement dans le génie civil (+6,7 %). (INSEE)

L'Aube se met au court-voiturage

C'est dans les locaux de l'Estac au stade de l'Aube que le dispositif de court-voiturage a été présenté. L.L.

Dans l'Aube, le court-voiturage est la version intra-départementale du covoiturage. Mais la finalité est la même puisqu'il s'agit de diminuer le nombre de déplacements en voiture avec davantage de passagers par véhicule. Le principe est bien connu avec Blablacar, la plateforme permettant de partager les frais de trajet en voiture. « *Nous, c'est du court-voiturage puisque les trajets sont limités à l'intérieur du département mais avec une aide financière et des facilités accordées à ceux qui utilisent l'application Karos qui est notre partenaire* », résument Olivier Girardin, vice-président de Troyes Champagne Métropole et Philippe Pichery, président du conseil départemental. Par exemple, l'Estac a décidé d'accorder des facilités de stationnement autour du stade de l'Aube à ceux qui viennent au match en se regroupant pour voyager. « *En réduisant le nombre de véhicules, on travaille aussi à résoudre la problématique de stationnement autour du stade* », confie Florent Ondernard, directeur de la communication de l'Estac.

INCITATION FINANCIÈRE

De leur côté, TCM et l'Estac mettent la main au portefeuille pour inciter les automobilistes. C'est ainsi qu'une participation allant de 0,65 centimes à 3,65 euros par les collectivités, sachant aussi que chaque passager participe également au partage des frais. Tous ces échanges financiers étant gérés automatiquement par l'application Karos pour faciliter son utilisation. D'autres avantages sont encore accordés, comme par exemple la gratuité, pour les utilisateurs Karos, du réseau de bus de la TCAT dans la limite d'une heure avant ou après chaque covoiturage. « *Nous allons aussi largement présenter ce dispositif aux entreprises dont les salariés peuvent être intéressés pour les trajets domicile-travail* », précise également Philippe Pichery, confiant dans la montée en puissance du dispositif.

Laurent Locurcio

Ils bougent

Mickaël FAGNIERE, Nouveau Directeur du Campus MediaSchool Reims

Titulaire d'un Master en histoire contemporaine, Mickaël Fagnière vient d'être nommé directeur du campus MediaSchool Reims.
Après 15 années passées au sein de l'enseigne de prêt-à-porter Jules, au cours desquelles il a été missionné sur différentes fonctions managériales, d'ingénierie de formation interne et de marketing publicitaire, il a rejoint MediaSchool Reims en 2018. Après quelques mois à exercer en qualité d'intervenant marketing et management, il a intégré l'équipe en qualité de conseiller en formation, chargé du pôle alternance, avant d'être nommé directeur à la rentrée 2021.
"J'ai à cœur d'être à la tête d'un campus avant tout humain où excellence rime avec professionnalisation, employabilité et proximité", souligne le nouveau directeur.

décideurs

ENTREPRISES

DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 2021 - N° 7934

Tensions sur les matériaux : la Champagne s'organise

Champagne. De plus en plus d'entreprises connexes sont confrontées à des délais d'approvisionnements et à des hausses de tarifs face auxquelles elles doivent faire preuve d'inventivité et d'organisation.

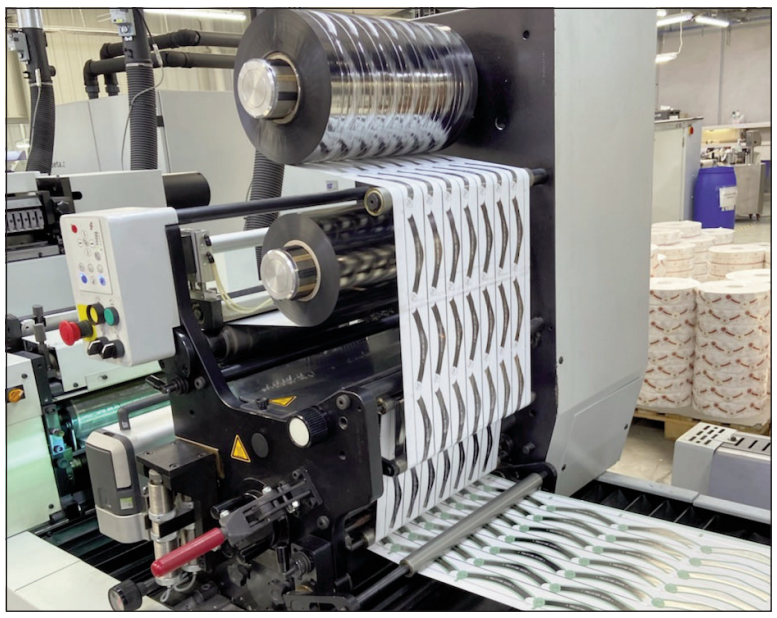

B.B.

Si les étiquettes ne sont pas impactées par la forte tension mondiale, le carton doit faire face à des délais d'approvisionnement de plusieurs mois.

DR

Dans la robotique, les entreprises comme Duguit Technologies ont revu leur politique de sourcing pour continuer à sortir leurs machines.

Après 18 mois d'incertitudes, d'un arrêt total à d'inattendus soubresauts, la reprise est là pour le monde du champagne. Et après une année 2020 qui a vu le secteur expédier 244 millions de bouteilles (297,6 millions en 2019), l'année 2021 pourrait revenir à des niveaux d'avant-crise. Les prévisions des professionnels visent d'ores et déjà des expéditions 2021 à hauteur de 305 millions de cols. Une excellente nouvelle pour le business des entreprises connexes qui doivent néanmoins faire face à un accroc de taille : la reprise de l'économie mondiale et les tensions planétaires sur certains marchés de matériaux et de productions créent une pénurie de matières premières et de matières sèches. Verre, coiffes, capsules, cartons, emballages… sont impactés.

Résultat : les fournisseurs des producteurs de champagne doivent composer avec des délais et des hausses tarifaires sans précédent.

« Il y a un vrai sujet sur le prix des matières premières et des composants. Et au-delà du prix, il est aussi question de rupture », souligne Timothée Duguit, Pdg de Duguit Technologies, entreprise spécialisée dans la robotique et les bacs de congélation. Après une année 2020 en baisse, la société sparnacienne est repartie sur des niveaux d'activité semblables à ceux de 2019. *« Mais aujourd'hui nous avons un manque de visibilité et d'informations sur nos délais d'approvisionnement »*. Face à cette absence de perspectives fiables, le chef d'entreprise a dû s'adapter pour satisfaire ses clients champenois (30% de son activité) et à l'export. *« Pour l'instant nous avons réussi à trouver des alternatives en matière de sourcing mais aussi en faisant appel à d'autres marques et à d'autres techniques »*.

> *" L'effet Amazon a renforcé la tension sur le marché mondial du carton. "*

AUGMENTATION DES PRIX ET RARÉFACTION DES PRODUITS

Pour Timothée Duguit, qui avait su anticiper en finançant du stock, l'innovation se fait aussi par le sourcing. *« Par exemple, lorsque nous sommes confrontés à une pénurie de certains composants électroniques, nous essayons d'autres composants ou d'autres marques »*, souligne le dirigeant qui n'a pas eu à prendre de décisions radicales. *« Nous avons un timing serré, nous changeons certains composants mais nous n'avons pas de blocage et nous n'avons pas eu besoin de décaler des livraisons »*, note le Pdg qui déplore néanmoins une forte augmentation des prix des matières premières, du gaz et de l'électricité.

Christophe Mendez, Directeur général de Sparflex, constate lui aussi des difficultés d'approvisionnement : *« La situation actuelle est une source de vraie préoccupation. On subit une hausse tarifaire accompagnée d'une réduction de capacité »*. L'entreprise basée à Dizy doit notamment faire face à une pénurie de polyéthylène, cette matière indispensable à la fabrication des coiffes de bouteilles de champagne. *« Il y a une raréfaction de l'éthylène à l'échelle mondiale aujourd'hui. Or, sans lui, nous ne pouvons pas produire notre complexe qui est un assemblage de polyéthylène et d'aluminium »*.

Si depuis le début de l'année l'entreprise a réussi à satisfaire ses clients champenois, la situation est relativement tendue au niveau des délais. *« Nous avons réussi à nous en sortir mais nous accusons du retard dans nos livraisons, de l'ordre de deux à trois semaines »*.

Au niveau de l'aluminium, essentiel lui aussi dans la fabrication du *complexe*, la situation est également tendue. Il s'avère que la fabrication de l'aluminium qui est une spécialité chinoise, est une activité très énergivore. Or, la Chine étant elle-même confrontée à un problème d'approvisionnement en énergie, elle produit moins d'aluminium et est amenée à venir se fournir en Europe, ce qui accentue la demande et la tension sur ce marché.. *« Heureusement, nous appartenons à un groupe important, avec des accords de groupe qui nous permettent de consolider nos approvisionnements auprès de nos fournisseurs »*, souligne Christophe Mendez, qui relativise au passage la reprise observée en Champagne : *« Il s'agit davantage d'un rattrapage que d'une reprise. Le premier trimestre 2021 correspond à ce que nous avons fait au premier trimestre 2020. Et aujourd'hui nous sommes à peine à hauteur de nos chiffres de 2019. En revanche, il y a une très forte concentration des commandes, ce qui créé un goulot d'étranglement »*.

STOCKAGE ET INVENTIVITÉ

Si l'entreprise peut compter sur l'arrivée de nouvelles machines pour tenter d'absorber en partie les retards pour réduire les délais de livraison, elle doit en revanche répercuter l'impact haussier des matières premières sur ses produits finis. *« Aujourd'hui notre message à notre clientèle c'est qu'il y a des retards mais que nous faisons face et que nous répondons à tous les besoins de nos clients malgré la situation exceptionnelle. C'est une situation inconfortable pour tout le monde et tous les opérateurs y sont confrontés. Mais nous en profitons aussi pour être inventifs, proposer des solutions et accompagner au mieux notre clientèle »*.

Les étiquettes et les étuis sont eux aussi des éléments indispensables en Champagne. Pdg de la société sparnacienne Imprim'Eclair, Julien Lévêque ne rencontre aucun problème d'approvisionnement pour ses étiquettes de bouteilles. En revanche, côté étuis, la situation est plus tendue sur le marché. *« À l'heure actuelle, il est impossible d'être livré en carton pour étuis avant le mois de janvier 2022 »*, souligne-t-il. *« Heureusement, nous avions anticipé cette situation et nous avions verrouillé nos approvisionnements à l'avance pour constituer des stocks »*.

La demande mondiale atteint des niveaux records à la faveur de la reprise dans tous les pays, avec des stocks au plus bas avec le développement spectaculaire du e-commerce, fortement consommateur en carton, lors de la crise sanitaire. Un « effet Amazon » qui tend encore davantage le marché. En Champagne aussi, tous les opérateurs cherchent à produire des étuis pour répondre à la prémiumisation des flacons. *« La demande est énorme. Le mois de septembre 2021 est le mois record de l'histoire de notre entreprise et le mois d'octobre est parti sur les mêmes bases »*.

Le chef d'entreprise, qui se fournit exclusivement chez des fabricants de cartons français, est aujourd'hui en mesure de répondre à la demande de sa clientèle sans trop de problèmes grâce à ses stocks qui vont lui permettre de tenir jusqu'à la fin de l'année. *« Outre les trois voire quatre mois de délais de livraison du carton, nous observons aussi une hausse des tarifs de l'ordre de +35% aujourd'hui par rapport à janvier 2021 »*. Une hausse qui se répercute de manière plus douce sur les produits finis, autour de 3 à 3,5%. *« Nous parvenons à livrer nos clients en temps et en heure, en revanche le prix évolue »*. Un moindre mal finalement, en comparaison avec d'autres fournitures champenoises.

Benjamin Busson

VITeff. Un prix à l'innovation est décerné à UV Boosting et Dumont France Cave pour un procédé qui permet soit de réduire les doses de produits sanitaires, soit de sécuriser les rendements en optimisant la production.

Des UV pour booster les vignes

La start-up UV Boosting et l'entreprise marnaise Dumont France Cave ont reçu conjointement le prix à l'innovation dans la catégorie viticulture. *« Nous avons développé une technologie de stimulation des défenses naturelles des plantes par flashes UV-C permettant aux producteurs de réduire leur dépendance aux produits phytosanitaires »*, explique Baptiste Rouesné, directeur général de UV Boosting. Le concept consiste à exposer les plantes à un flash lumineux pendant une durée inférieure à une seconde. *« Cette exposition va entraîner tout un tas de mécanismes biologiques dans la plante qui vont la rendre plus résistante à différents agresseurs, notamment le mildiou et l'oïdium. Quand elle va commencer à se faire attaquer par ces maladies, elle va réagir à la fois plus rapidement et plus efficacement »*, ajoute-t-il. Le procédé permet soit de réduire les doses de produits sanitaires, soit, pour les agriculteurs engagés en bio, de sécuriser leurs rendements en optimisant la production de leurs cultures. Il intéresse ainsi tous les producteurs souhaitant aller dans le sens d'une agriculture plus écologique, plus durable.

UVBOOSTING 2021

Mis au point par Baptiste Rouesné, directeur général de UV Boosting, l'équipement de stimulation des défenses naturelles des plantes par flashes UV-C s'adapte sur les tracteurs des vignerons.

RÉSULTATS PROMETTEURS

Si ce protocole fonctionne sur de nombreuses variétés, UV Boosting s'est d'abord focalisée sur la vigne en fabricant un module comportant une vingtaine de lampes à UV-C. Cet équipement, nommé Hélios, se fixe sur les tracteurs des vignerons. La start-up travaille avec cinq concessionnaires, dont un dans chacun des départements aubois et marnais. Dans la Marne, l'entreprise Dumont France Cave, à Dormans en est ainsi le distributeur pour la Marne et l'Aisne.

« On a eu une saison très compliquée pour les viticulteurs avec un niveau d'attaques jamais vu depuis plus de trente ans. Malgré cela, on a obtenu des résultats très intéressants dans la Marne et l'Aube, que l'on dévoilera d'ailleurs lors du VITEFF. On a également amélioré l'équipement et l'on y présentera la version 2022 sur le stand de Dumont France Cave », se félicite Baptiste. D'autre part, les premiers résultats d'expériences menées contre le gel sont prometteurs : *« Comme notre procédé stimule les défenses naturelles de la vigne de manière générale, on s'est rendu compte que celle-ci était également capable de mobiliser ses défenses pour résister aux attaques du gel. On a réalisé des essais concluants dans l'Aube cette année et l'on souhaite les confirmer l'année prochaine sur davantage de secteurs, avec d'autres conditions climatiques. C'est une nouvelle corde à l'arc de UV Boosting ».*

NADINE CHAMPENOIS

Le VITeff se déroule du 12 au 15 octobre 2021 à Epernay

BB

Le VITeff, salon international des technologies des vins effervescents se déroulera du mardi 12 au vendredi 15 octobre 2021 au Millesium d'Epernay. Le VITeff rassemble l'excellence des filières vinicoles, viticoles et œnologiques dans un espace propice au relationnel, à l'innovation et aux affaires...
Les exposants d'Italie, du Japon, d'Espagne et de toute la France s'activent pour monter leur stand.
Parmi les temps forts, la journée de l'international, le mercredi 13 octobre, présentera les enjeux des vins effervescents dans le monde avec des conférences sur les thématiques du Brexit et de l'export. La conférence du Syndicat Général des Vignerons analysera les circuits de distribution de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Les experts de l'international proposeront gratuitement leurs conseils lors de rendez-vous individuels de 30 minutes. Des entreprises exportatrices dresseront un premier bilan du Brexit après 10 mois. Des vignerons et des intervenants de la logistique, du transport et des douanes témoigneront de leur expérience.
La journée de l'œnotourisme, le jeudi 14 octobre, donnera aux visiteurs les clés d'un modèle économique en plein essor avec une série de conférences orchestrées par les instances touristiques champardennaises. Ce même jour, une nocturne est organisée jusque 21h.

En bref

Champagne. **Les amateurs américains ont déjà adoubé ce nouveau venu dans le monde du champagne. De fait, le champagne Christian Gosset s'annonce comme une pépite produite par « un jeune vigneron de 35 ans d'expérience ». Cela mérite, bien sûr, quelques explications.**

Champagne Christian Gosset : « *absolutely pleasurable* »

Dans la cave de sa maison, Christian Gosset montre cette craie d'Aÿ qui confère au vin ses caractéristiques si spécifiques.

Levons tout de suite un doute : oui, Christian Gosset a bien un lien avec la famille Gosset, qui fait remonter à Jean Gosset (1484-1556), « *seigneur d'Aÿ et de Mareuil* », la situation de propriétaire vigneron dont se flatte aujourd'hui la Maison portant toujours son nom. Christian Gosset, qui ne dédaigne pas l'humour, ajoute qu'il est d'ailleurs « *le dernier des Gosset né à Aÿ* ». Dont acte.

Ses grands-parents (son grand-père, Gabriel, était le frère cadet d'André Gosset qui donna son nom à la Maison que l'on évoquait à l'instant) premiers récoltants-manipulants de la branche, ont fondé la marque Gosset-Brabant. Ses parents, davantage tournés vers la polyculture, amoureux de la terre au sens noblement paysan du terme, poursuivirent néanmoins le développement de leur marque, avant de passer la main dans les années 80 à leurs deux fils, Michel et Christian, qui abandonnèrent vite l'agriculture pour se consacrer au champagne, sur 10 hectares de vignes.

Michel, passé par Avize, et Christian, formé à la gestion et au commercial, se répartirent les rôles. Au cours des années 90, Christian intègre le Groupe des Jeunes du SGV, dont il deviendra vice-président. « *Structure 'poil à gratter', c'est ce Groupe des Jeunes qui a engagé la Champagne dans la démarche novatrice qui est aujourd'hui la sienne : remise en question, préoccupation de l'environnement, voyages dans le monde entier pour voir ce qui se faisait dans les autres vignobles, découverte des marchés export… Là, j'ai commencé à me passionner pour le terroir champenois.* »

« TOUT À ÉCRIRE »

En même temps que la vigne, Christian cultive une ouverture d'esprit qui le fait bientôt se sentir à l'étroit dans son environnement immédiat. Il faut dire aussi qu'il s'intéresse à bien d'autres domaines (l'opéra, par exemple), que c'est un sportif accompli et entre autres un skieur émérite (taille modeste mais gabarit version gaillard, avec son caractère bien trempé et sa vision panoramique des choses, il aurait sans doute fait un redoutable demi de mêlée…). Il se prend même à rêver du champagne qu'il aimerait réaliser, comme ses amis du Groupe des Jeunes désormais un peu moins jeunes mais qui concrétisent les ambitions de leur jeunesse. « *J'avais envie d'exploiter tout le potentiel de mon vignoble, ce terroir d'Aÿ fait de puissance et d'élégance, riche, épicurien…* » Bref, sortir d'une zone de confort devenue inconfortable.

En 2015, il profite d'une réorganisation du champagne Gosset-Brabant pour faire valoir son droit à l'indépendance. « *J'avais 51 ans, encore de belles années devant moi, et une énergie à revendre.* » D'ailleurs, plus ou moins consciemment depuis quelques années, il avait mis en place les éléments indispensables à une production personnelle, notamment avec l'acquisition d'une maison bicentenaire disposant d'une grande cave, rue Jeanson à Aÿ. Il partage le vignoble familial avec son frère, se retrouve à la tête de 5 ha de vignes (en propre et en exploitation) « *et tout à écrire* ».

> *« J'avais envie d'exploiter tout le potentiel de mon vignoble, ce terroir d'Aÿ fait de puissance et d'élégance, riche, épicurien… »*

LE GOÛT D'UN VIN IDENTITAIRE

Tout à écrire, c'est-à-dire produire un vin identitaire qui soit l'assemblage de l'âge des vignes, du sol, de l'altitude, de l'exposition des parcelles, etc. Avec l'intention de retrouver dans ses bouteilles l'idée qu'il se fait du pinot noir d'Aÿ. Voilà comment ce jeune vigneron de 35 ans d'expérience, comme il aime à se qualifier, soucieux de précision et de rigueur, crée ses premiers assemblages avec la vendange 2016. Pragmatique avant tout, Christian Gosset recherche la maturité de raisins issus d'une viticulture certifiée HVE/VDC, intervient le moins possible lors de la vinification, pratique la fermentation malolactique pour minimiser le soufre. Il a également cette faculté précieuse de savoir faire appel à des compétences extérieures pour ce qu'il ne maîtrise pas lui-même.

Dès qu'il met ses premières bouteilles sur le marché, la presse française spécialisée encense son rosé et raconte son histoire. « *Les importateurs du monde entier m'ont contacté.* » En pleine crise du Covid, alors que l'idée de 'changer de vie' se diffuse presque aussi rapidement que le virus, la clientèle s'identifie à son parcours. À New York, son plus gros marché export (15 %), les amateurs trouvent le champagne Christian Gosset « *absolutely pleasurable* ». À travers cet « *absolument agréable* » venu d'outre atlantique, succinct, presque laconique, tout est dit pourtant. Le champagne Christian Gosset apparaît comme une nouvelle pépite à découvrir sans tarder. Si l'intéressé nourrit la légitime satisfaction du travail reconnu, il garde la tête froide et son caractère d'éternel insatisfait. Mais il avoue s'amuser. Enfin ?

Jacques Rivière

UNE GAMME ÉVOLUTIVE

Présentes en restauration, chez les cavistes et à l'export (80 % de la production, dans une quinzaine de pays, alors même qu'elles ne sont commercialisées que depuis un an à peine), les cuvées Christian Gosset s'articulent autour d'un brut (34 €), d'un rosé (38 €) et de 4 parcellaires issus des vignes d'Aÿ pour trois d'entre eux et de Chouilly (60 €). Il est prévu que la gamme évolue au gré des récoltes. D'ores et déjà, les volumes devraient passer de 20 000 à 30 000 cols pour répondre à la demande.
Signalons aussi une production - encore confidentielle - de deux coteaux champenois rouge Aÿ grand cru millésimés 2018 (50 €).

VITeff. Un prix innovation technologique sera décerné lors du VITeff à l'entreprise de Saint-Gibrien (Marne) MD Packaging, spécialiste de l'emballage.

Plus d'un atout pour la One Box

La caisse brevetée One Box de MD Packaging a valu à l'entreprise marnaise d'emballage carton haut de gamme d'être primée dans la catégorie Innovation technologique « Process, produits et consommables ». Au départ destinée au monde du vin en général, cette caisse prévue pour conditionner six bouteilles a été créée suite à la demande de leurs clients, souhaitant un emballage éco-responsable. *« La caisse One Box ne nécessite ni colle, ni adhésif pour la fermer et l'expédier. Ses calages en carton sont intégrés pour protéger individuellement les bouteilles. Nous sommes des professionnels partant du principe que les bouteilles ne doivent pas avoir de contact entre elles pour ne pas abîmer les habillages et ne pas avoir de contact verrier »*, explique le gérant Thierry Mallot. Grâce à ces calages en carton, six bouteilles peuvent être expédiées directement. Autre avantage, One Box se palettise très bien : *« En utilisant cette caisse, le client ne perd pas de place sur la palette lors de l'expédition, c'est très important »*. Une poignée intégrée permet en outre d'en faciliter la manipulation et le transport. Et chez le caviste, le consommateur peut repartir avec deux cartons, un dans chaque main. C'est mieux qu'un seul, commercialement parlant ! *« La One Box a également été pensée en ce sens »*, ajoute le spécialiste de l'emballage.

INNOVANTE ET ÉCOLOGIQUE

Du côté des cavistes, on apprécie aussi ce produit car la bouteille est mise en avant dès que l'on ouvre la caisse. La qualité d'impression des emballages carton participe aussi à la mise en valeur des bouteilles : *« On est leaders sur notre marché pour de l'impression haute définition (flexo HD). Le client peut imprimer quasiment tout ce qu'il veut sur la caisse sans difficulté technique. »* Très novateur et écoresponsable, One Box permet aussi aux clients de MD Packaging de communiquer via un emballage allant dans le sens de la communication de leur entreprise. *« J'ai toujours mis un point d'honneur à remplacer les solutions de calage à base de polystyrène, de plastique ou de cellulose moulée, très énergivores et émettrices de CO2 par des solutions de calage en carton ondulé, non abrasives et nécessitant beaucoup moins de place pour les transporter. Depuis 2005, nous sommes leaders et pionniers dans le calage pour le vin, avec le maximum de réduction de volume et le maximum de protection des bouteilles »*, ajoute-t-il.

Avec une équipe de quatre personnes, dont deux gérants, une directrice commerciale, une assistante commerciale et administrative, et un graphiste travaillant par contrats de conception en design, la société de Saint-Gibrien conçoit un large choix de packaging - caisses flexographie ou offset, caisses flexo HD, étuis à montage manuel ou mécanisé, coffrets montés ou à monter - pour un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros. La fabrication est quant à elle confiée au groupe International Paper, leur partenaire cartonnier depuis 2005.

Nadine Champenois

Thierry Mallot présente la One Box. DR

Entrepreneurs des Ardennes, de l'Aube et de la Marne,
les élections dans votre CCI, c'est du **27 octobre au 9 novembre 2021.**
Votez sur jevote.cci.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

VITeff. La crise du Covid a mis en exergue plusieurs éléments comme l'export, l'œnotourisme, le e-commerce… permettront-ils à la Champagne de revenir à son niveau d'avant-crise ?

Vers un retour « *à la normale* » en Champagne ?

Financeur de 9 exploitations champenoises sur 10, le Crédit Agricole du Nord-Est est un observateur aussi attentif que privilégié de la filière. À ce titre, la banque a vécu la crise sanitaire au plus près de sa clientèle, partageant ses angoisses et ses espoirs de reprise. Au cours d'une conférence organisée sur le VITeff le mardi 12 octobre à 14h30, David Ménival, directeur de la filière champagne de la caisse régionale, tentera de répondre, entouré de spécialistes, à la question *« Vers un retour à la normale ? »*.

Explications.

« Tout d'abord, l'an dernier, nos clients qui ont été les plus impactés par la crise ont été les expéditeurs de bouteilles. Le système de paiement et l'organisation champenoise ont permis de limiter l'impact sur les vendeurs de raisin notamment », souligne-t-il.

« La crise du Covid a mis en exergue plusieurs éléments : lors de l'été 2020, l'œnotourisme a été un élément qui a permis de rattraper une bonne partie du retard causé par la crise au printemps. La crise a aussi été un formidable accélérateur d'une tendance que nous avions identifiée auparavant : le e-commerce. Enfin, l'international a permis à la filière de limiter les dégâts : l'export a très bien fonctionné à partir de septembre 2020 pour permettre un atterrissage à -18%, alors que tous les opérateurs craignaient une chute beaucoup plus importante », rappelle David Ménival. Export, œnotourisme, e-commerce… permettront-ils à la Champagne de revenir à la normale ? Et d'ailleurs qu'est ce que la normale en Champagne ?. *« On peut très bien imaginer que cela correspond à la croissance enregistrée entre 2001 et 2007… »*, avance-t-il. Ainsi, de janvier à août 2021, la filière a expédié 165 millions de bouteilles, soit autant qu'à la même période en 2008 (l'année complète s'était achevée sur un total de 322 millions de cols expédiés).

Autre interrogation : l'évolution du marché français, qui comprend, ne l'oublions pas, à la fois les ventes de champagne aux consommateurs français mais aussi aux touristes étrangers, en vente à la propriété ou dans les CHR. Alors que la vendange 2021 vient de s'achever sur une note mitigée, en qualité comme en quantité, reste encore a savoir comment vont se comporter les différents marchés au cours de prochains mois et comment ils vont évoluer dans la durée.

« L'avenir de la Champagne, ce sont les acteurs économiques de la filière qui vont l'écrire », ajoute David Ménival.

RENCONTRES ESPACE CHAMPAGNE

« Le Champagne, retour à la normale ? »

Le mardi 12 octobre à 14h30. David Ménival, directeur de la filière Champagne au Crédit Agricole du Nord Est animera la conférence à laquelle participeront :

- Pascal Dubois, directeur général de l'Union Auboise et du Champagne Jacquart
- Benjamin Fourmon, PDG du Champagne Joseph Perrier
- Emmanuel Fourny, co-gérant du Champagne Veuve Fourny et Fils.

B.B.

VENDANGES : LA FIN D'UNE CAMPAGNE DIFFICILE

Les vendanges, qui ont commencé le 6 septembre, viennent de prendre fin dans les coteaux champenois. Dans un communiqué en date du 7 octobre 2021, le Comité Champagne dresse un premier bilan de la récolte. *« Les conditions climatiques de ces derniers mois (gel, grêle, mildiou) ont généré une très forte hétérogénéité de récolte, d'une parcelle ou d'un cépage à l'autre. L'année 2021 a été marquée par des conditions climatiques très éprouvantes pour la vigne. La fraîcheur et l'humidité, particulièrement prononcées cette année, ont été à l'origine de nombreux dégâts pour le vignoble. Notamment, des épisodes de gel (30 % de pertes de rendement), des attaques de mildiou (25 à 30% de pertes), de la grêle sur 500 hectares de vignes, de l'oïdium à l'approche des vendanges (2 à 6% des grappes touchées) ainsi qu'un peu d'échaudage dues aux fortes chaleurs de la fin août »*.

Une campagne difficile durant laquelle les vignerons n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'obtenir un raisin de qualité. Malgré les faibles volumes (première estimation autour de 6 500 kg/ha), la qualité est prometteuse, la composition des jus évoque des similitudes avec de bons millésimes comme 1997, 2008 ou encore 2013. Pour Maxime Toubart, co-président du Comité Champagne : *« Cette année, rythmée par des conditions climatiques extrêmes, a été particulièrement éprouvante pour la filière. Les vignerons ont donné le meilleur pour obtenir des raisins de qualité et nous sommes particulièrement confiants sur les vins qui constitueront une belle base d'assemblage »*. Jean-Marie Barillère, co-président du Comité Champagne ajoute : *« L'année 2021 aura prouvé l'admirable résilience des vignerons champenois. La Champagne va pouvoir compter sur sa réserve interprofessionnelle pour pallier les importantes variations de récolte et ainsi répondre à la forte demande des consommateurs »*.

Avize VITI Campus

Etablissement connecté, respectueux de son environnement et soucieux de la sécurité

Nouvel outil pédagogique à Avize viti campus pour :
- répondre aux évolutions du métier de tractoriste
- former par tous les temps et en toute sécurité
- diversifier les apprentissages
- professionnaliser les jeunes et les demandeurs d'emplois
- donner une image positive du métier (limiter emprunte carbone)

Venez découvrir notre simulateur de conduite enjambeur/chariot élévateur dans l'espace passerelle emploi/formation du Viteff.

Merci à nos co-financeurs :
le Conseil régional Grand Est et Groupama

www.avizeviticampus.fr

JEUDI 14 OCTOBRE : NOCTURNE (JUSQU'À 21H)

SALON DES TECHNOLOGIES DES VINS EFFERVESCENTS

DU 12 AU 15 OCTOBRE 2021
LE MILLESIUM - EPERNAY

MATÉRIEL VITICOLE & VINICOLE · MATÉRIEL DE MISE EN BOUTEILLE
EMBOUTEILLAGE & COMMERCIALISATION · BÂTIMENTS & SERVICES
SPARKLING LAB · ŒNOTOURISME

- www.viteff.com -

Organisé par EFFEVENT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

NOUS VOUS ACCUEILLONS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ
Masque obligatoire
Pass sanitaire ou test PCR négatif (de moins de 72h) obligatoire

© CHAMPAGNE CRÉATION - REIMS

Le Village by CA au cœur d'un écosystème dédié à l'innovation

Issu d'un partenariat avec 17 entreprises et institutionnels, notre accélérateur de start-up accueille de jeunes sociétés qui débutent leur phase de commercialisation.
Univers propice à l'innovation et au développement, le Village by CA de Reims propose un accompagnement collectif et individualisé :
- ateliers thématiques (pitcher son projet, optimiser sa visibilité sur les réseaux sociaux, développer son leadership) qui permettent d'acculturer les start-up tout en créant du lien entre elles;
- mise en relation avec des entrepreneurs locaux et des acteurs de l'écosystème pour faciliter le développement commercial de ces jeunes structures;
- mise en relation avec les 1 000 start-up du réseau national et international que forment les 40 Villages by CA.
« Toute une émulation au service du territoire qui reflète les valeurs mutualistes de proximité, responsabilité et solidarité portées par le Crédit Agricole du Nord Est dont le Village by CA est l'émanation ». pour Aurore Lecrocq, maire du Village by CA.
Des valeurs partagées avec un écosystème local particulièrement dynamique. Cet écosystème rassemble diverses structures complémentaires dont : Créativ'Labz, Rimbaud Tech, l'Oenotourisme Lab, Innovact, EdTech de Neoma Business School, Grand Enov + de la région Grand Est. Avec le Village by CA, ces structures unissent leur force notamment lors de Start&Up, la journée de l'innovation qui se déroulera le 4 novembre sur le campus de Sciences Po Reims.
Une journée qui sera l'occasion pour les entrepreneurs, porteurs de projets, start-up, de participer à des ateliers et conférences avec des thématiques comme la mise en place d'un business plan, la communication, le financement, l'open innovation ou encore l'intelligence artificielle.

Autre rendez-vous de l'innovation : le VITeff, Salon International des Technologies des vins Effervescents, du 12 au 15 octobre. Un rendez-vous cette fois dédié à la viticulture, la viniculture, au packaging, marketing, digital, et bien sûr à l'œnotourisme.
Un espace y sera réservé au Village by CA sur le stand du Crédit Agricole du Nord Est, une opportunité de plus pour le Village de faire connaître son concept d'accélérateur de start-up et d'offrir une vitrine à celles qu'il héberge actuellement.

Parmi les start-up présentes, citons Winalist, une des plus anciennes du Village by CA qui propose des expériences œnotouristiques dans les régions viticoles du monde, ou encore Agrivitech spécialisée dans la distribution pour l'agriculture et la viticulture.

Née en 2020 d'un partenariat entre la coopérative agricole Cérésia et sa filiale Acolyance Vigne, la start-up Agrivitech a créé la place de marché Viticulteurs.market. Pour booster l'activité, Cérésia est entrée au capital.
En un peu plus d'un an, Agrivitech a ainsi développé 3 nouvelles solutions digitales pour les coopératives et le négoce :
- DigitAppro, un site et une application de commandes de produits et d'équipements
- Fleet, plateforme d'optimisation et de suivi de tournées de livraison
- Échange Semences, pour permettre d'échanger des surplus de semences.
Ces solutions sont déjà utilisées par Cérésia, Vivescia, Sévéal, Novagrain et bientôt d'autres…
L'histoire d'Agrivitech et Cérésia, née au Village by CA de Bezannes, dont Cérésia est partenaire, dépasse désormais notre territoire, Agrivitech figurant parmi les finalistes des 4es Village Awards, Trophée national qui valorise la coopération entre des start up et des grands groupes.

Enfin, Kore Facilities, dernière start up à avoir rejoint le Village by CA de Reims, sera quant à elle présente sur le stand du Crédit Agricole du Nord Est.
Kore Facilities a lancé en début d'année une machine à café connectée pour les entreprises qui associent RSE et digital.
Les cafés sont bio, leur approvisionnement géographique respecte la saisonnalité, ils voyagent par voilier, leur torréfaction artisanale se fait dans les ateliers de la start-up, le tout avec une réduction maximale des emballages.

Concernant le digital, des outils d'analyse et de prédiction permettent d'identifier le comportement des utilisateurs et de proposer aux entreprises un service 100% personnalisé.
Comme le champagne, les cafés proposés sont issus d'assemblages validés par des experts : œnologues, sommeliers, chefs.
Issu d'une famille de vignerons, Clément Fourny connaît bien l'univers du champagne avec lequel le café partage de nombreuses similitudes.

Ces 3 success stories démontrent l'utilité du Village by CA : un fédérateur d'innovations, un facilitateur de synergies, source de connections propices au dynamisme de notre territoire.

https://ca-nordest.com/village-by-ca-nord-est

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Patronat. ***« Je ne quitte pas le Medef mais j'abandonne un mandat lourd compte tenu des mes nouvelles fonctions nationales à l'UIMM »*. L'Assemblée générale du Medef Marne a été l'occasion pour Christian Brethon de dresser un bilan flatteur de l'année 2020 et de son mandat entamé en 2018.**

Le Medef Marne dresse un bilan positif de son action dans la crise

Une Assemblée générale à la saveur particulière : appelé à la Vice-présidence nationale de l'UIMM, le Président Christian Berthon passe la main à la tête de la gouvernance départementale. Le bilan du Medef Marne est alors double : celui de l'année écoulée et celui du mandat du Président sortant. C'est cette lecture à deux voix qu'il faut appliquer au propos de Christian Brethon, lui-même en ayant respecté la dichotomie qui s'imposait.

Evidemment dans ce bilan 2021 il a été question de la crise sanitaire et économique et de l'activité du Medef Marne durant la pandémie. À ce sujet, le Président sortant évoque le PGE, créée avec Bercy, le Fonds de solidarité, l'activité partielle de longue durée… Autant de dispositifs montés aux côtés de l'Etat et cette remarque : *« Je tiens à remercier le Gouvernement qui a fait le job »*.

GD

Christian Brethon : *« Que cette crise conjoncturelle ne devienne pas structurelle »*.

EN PREMIÈRE LIGNE DURANT LA CRISE

Le mur de faillites et de licenciements annoncé n'a pas eu lieu, parce que l'Etat a joué le jeu et les entreprises aussi : *« Durant la crise, le Medef avec ses équipes et les fédérations professionnelles ont été en première ligne pour accompagner les entreprises et répondre à l'urgence de la situation »*. Quand il évoque la reprise, Christian Brethon avance avec prudence : *« Que cette crise conjoncturelle ne devienne pas structurelle. Nous sommes en train de subir ce que l'on n'a pas fait des dizaines d'années auparavant »*. Et dans ce tableau fébrile, le Président sortant cite les salaires, la pénurie de matériel et de matières premières, le recrutement difficile faute de formations adéquates et les délais de paiement, avec le fameux ciseau de la trésorerie.

Au rayon des satisfactions, Christian Brethon cite la baisse des impôts de production, l'encouragement au « Produire en France » deux options qui vont permettre d'investir et de remonter les marges et donc de créer des emplois. Si, historiquement, le Medef c'était l'économie, le social, puis le numérique, le défi écologique est un nouveau pari assumé par le Mouvement : *« Ma conviction est que la transition écologique ne pourra se faire sans les entreprises qui investissent, innovent et qui en un mot sont la solution »*. C'est dit : les chefs d'entreprise sont parfaitement légitimes face au changement.

UNE ACTION ININTERROMPUE MALGRÉ LES OBSTACLES

En distanciel ou en présentiel quand cela était possible, le Medef a respecté un maximum de rencontres, avec ses adhérents, avec les professions et avec les élus, notamment lors des campagnes municipales ou régionales. Liste non exhaustive, Christian Brethon cite : le pilotage du PGE, le lien avec la Banque de France, le plan d'apurement des cotisation Urssaf, la sécurité des données numériques, la gestion du télétravail et l'activité partielle en lien avec la Direccte, le contrôle sanitaire et le contrôle de l'activité partielle, sans oublier le plan de continuité des entreprises.

L'année 2020 aura permis au Medef Marne d'affiner sa stratégie en quatre axes : assumer et développer son rôle d'influenceur, animer son réseau départemental, présenter et expliquer ses offres de services et développer son image. Conséquences : la poursuite de la Commission Sport et entreprise, présidée par Alain Sacy, les créations de la Commission RSE, pilotée par Jérôme Mât, de la Commission Cybersécurité, pilotée par Jérôme Sevean et la Commission Mandats, pilotée par le Bureau.

En conclusion, Christian Brethon rend hommage à ses 300 mandataires bénévoles : *« Je souhaite les remercier chaleureusement pour leur investissement. Ils défendent vos dossiers dans l'ensemble des instances paritaires… Les mandats sont au cœur de notre capacité à agir et nous travaillons afin d'accompagner au mieux nos mandataires qui donnent sans compter »*.

Et s'il a pu réaliser bien des actions, Christian Brethon admet un regret : ne pas avoir pu organiser un grand symposium sur l'économie des ménages au service des entreprises, un vrai sujet, précise-t-il au vu des 110 Md€ épargnés au second semestre 2020, contre 33 Md€ un an auparavant.

Gérard Delenclos

Stratégie. Le nouveau Président du Medef de la Marne se veut autant à l'écoute des adhérents qu'à la recherche d'une image encore plus forte du Mouvement dans le monde économique départemental.

Damien Sionneau : *« Plus de synergies en interne et plus de collaboration en externe »*

Pdg depuis 1995 du Groupe Sionneau, une entreprise familiale de peinture (250 collaborateurs et plus de 40 M€ de chiffre d'affaires) dont il représente la 3e génération dirigeante, comme son grand-père et son père, s'est très vite investi dans le collectif social et sociétal. Administrateur du Medef en 2011, puis membre du Conseil d'administration en 2013, il devient en 2016 président du Comité Régional Action Logement Grand Est.

Suite au départ de Christian Brethon, appelé à des responsabilités nationales au sein de l'UIMM, Damien Sionneau devient le nouveau Président du Medef Marne. Sa version de l'action ? Faire s'allier les antennes et les commissions du Mouvement pour un meilleur service aux adhérents, engendrer plus de proximités avec les mandataires Medef, développer le nombre d'adhérents, notamment en direction des jeunes et des femmes, être un outil de développement pour les chefs d'entreprise.

Damien Sionneau va encore plus loin quant à l'image du Medef : *« Notre communication va devoir s'améliorer, s'intensifier, utiliser les réseaux sociaux. Nous devrons être visibles dans les médias locaux. Tournée vers le changement, notre image doit être dépoussiérée »*. À la recherche d'un sentiment d'appartenance à conquérir, le nouveau Président de la Marne souhaite plus de liens entre les adhérents et plus de rencontres et d'échanges avec les acteurs de l'écosystème des entreprises.

Damien Sionneau va faire un nouveau tour des adhérents et des branches. Fort de ce qu'il aura recueilli des attentes des adhérents, il affinera la feuille de route de son mandat.

G.D.

GD

« Tournée vers le changement, notre image doit être dépoussiérée ».

AUJOURD'HUI UNE JEUNE RECRUE QUI ASSURE

ET DEMAIN UNE RELÈVE ASSURÉE.

Découvrez Youzful, la plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche de stage/emploi dans votre région.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful// | CA

youzful-by-ca.fr

Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique – Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris – 790 054 811 RCS Paris – Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13006097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. Le service de mise en relation est uniquement accessible aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit).
10/2021 – H39303 – Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images.

CONTACTEZ-NOUS

www.agendadiagnostics.fr

Cabinet AGENDA Marne
Tél : 03 26 06 58 35

Cabinet AGENDA Ardennes
Tél : 03 24 42 08 08

CUSHMAN & WAKEFIELD

Notre Sélection
Bureaux & Activités
en région Champagne-Ardenne

Reims (2499)

Bureaux
A louer Immeuble de bureaux d'une surface de 900 m²

Troyes (2612)

Local commercial
A louer Local commercial / Activité tertiaire d'environ 176 m²

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr

DKER TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - **REIMS**
Tél. : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr

APPARTEMENT AVEC TERRASSE DE 70M²

En hypercentre, au cœur d'une rue animée et commerçante, au 2ème étage d'un petit immeuble, cet appartement T7 a retrouvé ses lettres de noblesse grâce à une rénovation complète de grande qualité par une architecte d'intérieur parisienne. Vous profiterez de pièces de vie aux volumes généreux avec 1 belle cuisine entièrement meublée et équipée ouvrant sur la terrasse, 1 double salon/séjour, 1 salon TV, 4 chambres et 1 suite parentale avec SDD et dressing. SdBs, buanderie. Coin bureau. Cave et annexes. 1 place de stationnement sous le chartil de 25 m². Petite copropriété avec syndic bénévole.

Prix : 1 260 000 € DPE : en cours
Honoraires : 5% TTC inclus charge acquéreur (1 200 000 € hors honoraires)

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771- Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Energie. **La banalité du « Rien ne sera plus comme avant » fait de l'ombre, comme celle de la Caverne de Platon, à l'imagination de ceux qui appellent « Le monde d'après ». Le discours est rodé, le philosophe conférencier, même si parfois le débit rappelle celui d'une mitraillette qui estompent les fins de phrases. Et cependant, quel bonheur de savourer les doutes de Raphaël Enthoven en matière de meilleur des mondes. L'invité de l'AG du Medef (voir en page 10) a bien joué son rôle.**

Raphaël Enthoven : « *Rien de nouveau sous le soleil, Covid ou pas* »

L'axiome de départ est simple : « *Plus rien ne sera comme avant* » est une vieillerie récurrente. « *Le monde d'après* » une catharsis à l'usage de ceux qui vivent mal leur présent. Un Président de la République, sur ce sujet, a évoqué « *Le retour des jours heureux* ». Plus rien et après, Raphaël Enthoven n'en veut pas, comme il raille l'image de la table rase : « *Rien de nouveau sous le soleil, Covid ou pas* ». Même si, pour autant, tout ne sera pas identique.

Raphaël Enthoven blinde sa démonstration en faisant appel à Nietzsche, Baudelaire, La Fontaine, Jean-Jacques Rousseau, Platon, Bergson et autres et surtout cette citation de Canguilhem : « *Aucune guérison n'est un retour à l'innocence biologique* ». « *Plus rien ne sera comme avant* » n'est ni un constat, ni une prédiction et quiconque espère davantage se rassure lui-même et devient dangereux pour les autres.

GD

« Le monde d'après, nous l'avons eu pendant la crise Covid… Plus de pollution, moins de consommation… ».

Pour Raphaël Enthoven : « *Le monde d'après est un déni du présent* ». Blaise Pascal vient à la rescousse : « *C'est que le présent d'ordinaire nous blesse … Ainsi, nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre et nous disposant à être toujours heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais* ». Le monde d'après nous empêche de vivre le présent. On aurait pu craindre le fameux : « *Cueillons dès aujourd'hui* ». On y était presque. « *Le monde d'après, nous l'avons eu pendant la crise Covid… On croyait le temps arrêté, on l'a senti passer… Plus de pollution, moins de consommation…* ». Le changement ? « *Ce serait que chacun fasse la preuve des erreurs de ses idées* ». Le changement ? « *Ce serait que les écologistes deviennent productivistes* ».

LA DÉCROISSANCE EST TROP VERTUEUSE

Un petit coup de griffe sur la démocratie : « *Un régime dont le seul but est de maintenir la démocratie, un régime dont le seul but est d'être lui-même* ». Un autre petit coup sur la religion : « *Le monde est clos. D'où vient ce besoin de croire en Dieu ?* ». Un autre sur la décroissance : « *Elle est trop vertueuse* ». Et comme l'assistance est majoritairement le monde de l'entreprise, citant l'Albatros de Baudelaire, beau moment de poésie, Raphaël Enthoven s'en prend à la gouvernance verticale des grands établissements : « *Décider d'en haut, c'est décider de travers. Voici venue l'époque de l'horizontalité. On pourrait transformer la baleine en banc de poissons. Un arrêt linguistique : le management, c'est la manipulation* ». Petit conseil de bibliothécaire : les DRH devraient lire les dialogues de Platon.

Evidemment, on imagine Le Meilleur des mondes et toutes les utopies. « *Qu'elles ne se réalisent jamais !* ». Voilà la réponse d'un philosophe qui termine sur la dictature : « *On parle de dictature sanitaire et pourquoi pas de dictature fiscale lorsque l'on paie ses impôts ?* ». Et pour la route, cette dernière fantaisie délicieuse : « *La nostalgie du vintage n'est pas la nostalgie du passé mais celle du passage* ».

À méditer sans modération.

G.D.

Juridique. **En intégrant le réseau d'avocat Elcy, le cabinet rémois Raffin Associés élargi son champ d'action et de compétences.**

Le cabinet Raffin Associés rejoint le réseau Elcy

JR

Eric Raffin (à droite) dont le cabinet Raffin Associés vient de rejoindre le réseau d'avocats Elcy, que préside Boris Marie.

Président du réseau d'avocats Elcy, Boris Marie s'est dit fier d'accueillir le cabinet Raffin Associés parmi ses membres : *« Raffin est un nom qui résonne dans la profession… »* Cette *« entrée »* du cabinet rémois (4 associés, 2 collaborateurs, 4 assistantes) a été formalisée par une conférence dans les locaux de la Maison des Avocats, début octobre à Reims, donnée par le professeur Christophe Jamin (qui fut, entre autres, directeur scientifique du Conseil des barreaux) sur le thème de la réforme du droit des obligations.

Réseau fondé en 2018 sous forme de GIE, Elcy rassemble des cabinets indépendants, *« à taille humaine et soucieux des intérêts de leurs clients »*, insiste Me Marie, aujourd'hui implantés dans 22 villes françaises. Des cabinets - et des avocats - plutôt tournés vers la résolution de litiges (et qui se distinguent en ce sens des cabinets d'avocats conseil ou d'affaires), attachés aux valeurs de la déontologie professionnelle, et pratiquant une approche collaborative, agile et économique de l'univers juridique, dans le cadre d'une mutualisation bien comprise répondant aux enjeux de la révolution numérique et d'une législation en évolution permanente. En ce sens, Elcy est un réseau qui épouse pleinement son temps.

COMMUNAUTÉ D'APPARTENANCE

« Les cabinets du réseau Elcy ont pour particularité d'être le plus souvent dirigés par des confrères qui ont, ou ont eu, des responsabilités ordinales », explique… l'ancien et actuel bâtonnier des avocats du barreau de Reims. Ce qui renforce, à n'en pas douter, cette communauté d'appartenance, laquelle vise également à *« créer des synergies de ressources (formation, échange de compétences) et un courant d'affaires entre cabinets »,* poursuit Me Eric Raffin.

Si le réseau est né dans l'Ouest de la France et se développe notamment dans le Centre et le Sud-Est, le cabinet Raffin Associés en est le premier membre dans le Grand Est. À ce titre, on imagine que Me Raffin devrait porter la bonne parole d'Elcy dans toute la région.

J.R.

Les Tribunaux de commerce de Châlons-en-Champagne et de Reims honorent leurs juges

En conclusion des Assises de la Prévention tenues le 27 septembre dernier, les organisateurs de la manifestation, tribunaux de commerce de Châlons-en-Champagne et de Reims, ont honoré de la médaille consulaire dix juges (deux pour Châlons-en-Champagne et huit pour Reims). Les récipiendaires sont pour le Tribunal de Reims : Etienne Le Du, Vice-président, Dominique Pinto, Philippe Mascia et Jean-François Serra, Présidents de chambre, Françoise Boyer, Alexandre Deglin et Bruno Dropsy, juges-commissaires et Maher Gargouri, juge. Les deux récipiendaires châlonnais sont deux juges-commissaires : Roger Fatoux et Gilles Fevre.

G.D.

Nécrologie

Décès soudain de Bruno Tabare, entrepreneur troyen bien connu

L'entrepreneur aubois Bruno Tabare est décédé brutalement, à 59 ans, victime d'un arrêt cardiaque alors qu'il participait à une partie de chasse. Bruno Tabare était un entrepreneur bien connu dans le département, et dirigeant la société familiale Trans-Manu-Machines, spécialisée dans la manutention, le levage et l'installation d'équipements lourds. Une entreprise intervenant bien au-delà de la région grâce à ces spécificités. Bruno Tabar était aussi un collectionneur passionné de véhicules militaires contenant des pièces exceptionnelles qu'il exposait au musée du Blindé à Troyes. François Baroin a salué sa mémoire en rappelant que *« Bruno Tabare était un entrepreneur reconnu dans la France entière : généreux, bon vivant, drôle et sensible, Bruno était à l'image des machines, solides, imposantes, mais précises qui ont fait la renommée de son entreprise Trans-Manu-Machines »*.

L.L.

Relance

Sites industriels clés en main : 2 sites retenus dans la Marne

49 nouveaux sites industriels clés en main ont été dévoilés le 23 septembre par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie.

Deux sites ont été retenus dans la Marne : le Parc industriel et logistique de Recy / Saint-Martin-sur-le- Pré et les Parcs d'activités ZAC 1 & 2 Aéroport Paris-Vatry.
Le Parc industriel et logistique de Recy / Saint-Martin-sur-le-Pré est accessible grâce à un réseau autoroutier proche (A4 et A26), à 25 minutes de l'Aéroport Paris-Vatry. Il dispose de 20,7 hectares de terrain disponibles, destinés à l'industrie (sous-traitance automobile, travaux de métallurgie, recyclages divers…) et l'agro-alimentaire. Les Parcs d'activités ZAC 1 & 2 Aéroport Paris-Vatry se situent à proximité immédiate de l'aéroport Paris-Vatry, spécialisé dans le fret. Près de 73 hectares de parcelles sont disponibles à ce jour, à la location ou à la vente, à destination de l'industrie et des services (logistique, commerces, artisanat).

Pour rappel, un site industriel clés en main est un site immédiatement disponible, pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques. Les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont par ailleurs été anticipées, afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés.
En permettant d'accélérer l'implantation des entreprises sur ces sites labellisés, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement, ces sites sont un atout précieux pour convaincre les investisseurs et concrétiser des projets industriels en période de relance.

En bref

Industrie. **C'est dans les ateliers de Romilly-sur-Seine que les tenues des athlètes français aux JO d'hiver et de Paris 2024 ont été dévoilées.**

Pluie d'étoiles sportives au Coq Sportif

LL

La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, et le nouveau logo qui sera présent sur les tenues des athlètes français.

Pour son retour sur la scène olympique, le Coq Sportif a marqué les esprits. « *Nous avons déménagé pas mal de choses dans l'usine pour organiser cet évènement* », note le pdg de la marque française, Marc-Henri Beausire. Dans les ateliers de production d'articles textiles de Romilly-sur-Seine, les machines à coudre ont été poussées de côté et la grande table de coupe a été transformée en podium pour un défilé hors normes. Sur le podium, plus de 70 athlètes olympiques, dont 23 médaillés, qui porteront les couleurs françaises aux JO d'hiver 2022. À leurs côtés, des champions ambassadeurs de la marque comme Yannick Noah, Tony Yoka, Martin Fourcade, sans oublier le chanteur Soprano, tous présents pour présenter la collection « *les rayons de la victoire* », élaborée et fabriquée dans les ateliers de Romilly-sur-Seine. « *Le coq est l'emblème de l'équipe de France depuis 1920* », rappelle Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO 2024. Le triple médaillé olympique a saisi l'occasion de la présentation des tenues des athlètes français pour dévoiler le nouveau logo des équipes de France. « *C'est un coq dont la détermination se lit dans les yeux* », assure Alexis Pinturault, le champion de ski qui sera l'une des chances de médaille d'or aux prochains JO d'hiver.

Ce n'est pas un hasard si cet événement a été organisé dans le berceau historique de la marque, à Romilly-sur-Seine. Le Coq Sportif est aussi un Phénix qui a bien failli disparaître avant de connaître depuis 2010 notamment et son retour inattendu dans l'Aube, une renaissance extraordinaire. Fondée il y a 130 ans, à Romilly-sur-Seine, par l'industriel aubois Émile Camuset, la marque avait périclité dans les années 80, fini par être reprise par Adidas et disparu industriellement avec la fermeture des ateliers de Romilly-sur-Seine. La reprise, en 2005, par le fonds d'investissements suisse Airesis a changé la donne.

LA BASE, C'EST LE SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL

« *Nous avons d'abord travaillé à la reprise du savoir-faire industriel en revenant à Romilly-sur-Seine et maintenant nous revenons, dans l'esprit de ce que faisait la famille Camuset, au soutien du mouvement sportif français* », précise Marc-Henri Beausire. C'est chose faite puisque la marque auboise va habiller les athlètes français dès les JO d'hiver 2022 de Pékin, et ensuite aux JO de Paris 2024. Entre-temps, le Coq Sportif va également équiper l'équipe tricolore pour la coupe de monde de Rugby 2023 qui aura lieu en France.

Un retour réussi qui n'était pas gagné d'avance. « *Nous avons rouvert une usine qui allait être transformée en appartements, et c'est un symbole très fort que réunir ici les mondes industriels et sportifs dans un même élan* », ajoute le pdg du Coq Sportif. Un élan qui pousse l'entreprise à agrandir le site romillon de la rue de la Liberté. « *Nous investissons 8 millions d'euros à Romilly pour un nouveau bâtiment de 3 000 m² afin d'agrandir nos ateliers et accueillir notre siège social* », précise David Pécard, directeur des opérations du Coq Sportif. L'entreprise lance d'ailleurs sa propre école de formation pour recruter 80 personnes supplémentaires. Avec la fin des travaux de la nouvelle usine, à l'horizon 2023, les effectifs du Coq Sportif à Romilly-sur-Seine passeront de 100 à 200 salariés. Une renaissance industrielle sans précédent puisque pour son retour dans l'Aube en 2015, l'entité romillonne ne comptait qu'une quinzaine de personnes. « *C'est important de mettre en avant ce lien fort entre l'entreprise avec la présence des salariés qui fabriquent ces tenues et nos athlètes français* », souligne la ministre des Sports, Roxana Maracineanu qui avait fait le déplacement dans l'Aube à cette occasion.

Laurent Locurcio

Stratégie. **Rapatriement de la logistique, partenariat avec des entreprises locales, la marque mise plus que jamais sur la proximité.**

Un retour gagnant dans l'Aube

« *Pourquoi aller chercher loin les compétences qui sont à nos portes ?* », s'interroge David Pécard, directeur des opérations du Coq Sportif, qui ne manque pas une occasion de faire appel aux compétences locales. « *Nos activités logistiques mondiales situées jusqu'ici en Alsace depuis peu au centre logistique de l'Aube chez notre nouveau partenaire Logtex* », précise-t-il. Une arrivée dans un nouveau bâtiment de plus de 20 000 m² qui se traduit par la création de plusieurs dizaines d'emplois. Un nouvel équipement qui sera inauguré à la fin de l'année. Ce n'est pas tout puisque, en amont, le Coq Sportif travaille avec les tricoteurs d'Aube Tricotage, les teinturiers de France Teinture et le brodeur Elma Brod. Au bas mot, ce sont 300 emplois indirects qui sont concernés par le retour gagnant du Coq Sportif. Et ce ne pas terminé. Dernier partenariat en date, celui qui vient d'être conclu entre la marque et l'entreprise digitale auboise Sinfin. « *Nous sommes une plateforme digitale qui aide les marques à diffuser leurs contenus et leurs produits sur internet afin de mieux vendre* », souligne Jérémy Domingo, fondateur de Sinfin qui compte aujourd'hui 25 personnes. La jeune entreprise installée sur le parc technologique de l'Aube compte déjà quelques clients prestigieux comme Lego ou Sony Playstation et se dit évidemment ravie de ce nouveau partenariat. « *C'est important à l'heure où la commercialisation se fait de plus en plus par internet, il faut pouvoir communiquer pour vendre, créer une expérience digitale positive en associant contenus et produits de manière fluide* », précise-t-il. Un point important pour le Coq Sportif pour lequel la vente par internet prend toujours plus d'importance. « *Je suis de ceux qui pensent que la proximité crée de la valeur, avec Sinfin, nos équipes peuvent se rencontrer pour mieux se comprendre* », analyse David Pécard. La rencontre entre la start-up informatique auboise et la marque d'équipements sportifs s'est aussi faite en proximité. « *C'est dans le cadre de notre partenariat avec l'Estac que j'ai rencontré Jérémy puisque Sinfin fait partie des sponsors officiels de l'équipe troyenne* », conclut le directeur des opérations du Coq Sportif. En toute logique, le Coq Sportif, qui est le partenaire d'autres équipes de Ligue 1 comme Saint-Étienne, est devenu aussi celui du club troyen depuis deux saisons.

LL

David Pécard et Jérémy Domingo ont ouvert la page d'un nouveau partenariat local entre le Coq Sportif et Sinfin.

Laurent Locurcio

CCI. **Après 17 ans à la tête de la CCI des Ardennes et 44 ans de mandats consulaires, il va céder sa place à Aubin Jeanteur.**

Géraud Spire tire sa révérence

Géraud Spire. JR

À l'occasion de la prochaine assemblée générale consulaire, programmée le18 octobre, Géraud Spire mettra officiellement un terme à son mandat de président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes pour céder la place, en novembre prochain, à Aubin Jeanteur. Âgé de 71 ans, celui qui était appelé à faire une carrière militaire a finalement emprunté la voie économique. En juin 1975, il avait en effet succédé à son père, malade, à la tête de la société Spire Frères Bois Construction dont il devint le Pdg le 1er avril 1976, trois mois avant la mort de celui-ci.

Après Jules, Henri et Jacques, il représentait la quatrième et dernière génération familiale de cette PME spécialisée dans l'achat, le stockage et la vente en détail de produits pour les artisans du bâtiment. Sous son impulsion, cette société est passée de 40 à 70 salariés et propose, aujourd'hui, plus de 45 000 références. Elle a aussi procédé au rachat de six de ses concurrents.

Parallèlement à son poste de chef d'entreprise, Géraud Spire a été juge au Tribunal de commerce de 1981 à 2008 et vice-président de la chambre de commerce de Charleville-Mézières. Puis il a été élu président de la Chambre de commerce et d'industrie des Ardennes le 1er janvier 2005 avant d'être réélu deux fois à ce poste.

RÉDUCTION DE LA VOILURE

Parmi ses satisfactions notoires : avoir contribué en 1997 à la fusion des deux CCI ardennaises, la création d'usines-relais, la forte empreinte laissée par la CCI dans sa mission d'accompagnement des entreprises, la relance de la chambre économique et surtout la réussite actuelle du port de Givet : *« La CCI avait racheté cet équipement fin 1994 à la barre du tribunal de commerce de Nanterre. Sous l'impulsion de Suez et grâce à nos investissements, cette infrastructure est devenue un outil très bien équipé relié par gabarit européen aux ports d'Anvers et Rotterdam. C'est un atout structurant très fort pour la Pointe des Ardennes ».*

Géraud Spire regrette en revanche les difficultés connues par la chambre consulaire à cause de la baisse des dotations financières imposée par l'Etat. Cela s'est traduit par un recul de la dotation fiscale passée de près de 6 millions d'euros en 2012 à 1,4 million d'euros aujourd'hui.

« Notre budget a ainsi chuté de 10 à 3 millions d'euros. Nous avons donc dû reconfigurer la chambre en se séparant d'un certain nombre d'actifs (Maison de l'Ardenne, siège de Sedan, zones industrielles et différents bâtiments) et en réduisant le nombre de collaborateurs, passé de 70 à une vingtaine de personnes ». Il exprime un autre regret : *« Ni en Champagne-Ardenne, ni dans le Grand-est par la suite, on n'a poussé assez fort la mutualisation pour être plus efficace ».* Sa fibre du service public a aussi amené Géraud Spire à s'impliquer dans la vie municipale à trois reprises et à briguer différents mandats professionnels chez Gedimat et dans les fédérations nationales de négoce du bois et des matériaux de construction. *« Faire ou agir, c'est ma devise »* aime dire ce fervent gaulliste par ailleurs administrateur d'organismes comme la Caisse d'Epargne, Proteame, Arcavi, le centre de gestion agréé et CCI France. Il est même encore président par intérim de l'Institut international de la marionnette. Des fonctions qu'il est appelé à abandonner. *« Ca va faire un grand vide mais je vais retrouver du temps libre pour faire des choses que je n'ai jamais pu réaliser et être un peu plus présent auprès de mon épouse ».*

P.R.

Local. **Sur les 15 nouvelles candidatures réceptionnées, 11 ont reçu l'agrément.**

Encore plus de produits *« Made in Marne »*

Depuis son lancement officiel lors de la 75e édition de la Foire de Châlons, la marque *« Made in Marne »* a fait du chemin. 11 nouveaux producteurs et artisans viennent ainsi de rallier la démarche qui tend à valoriser l'origine et l'authenticité des produits et savoir-faire marnais. Le 6 octobre dernier, un second comité d'agrément s'est tenu pour instruire les nouvelles candidatures à l'obtention de la marque « Made in Marne ». Piloté par le Département avec ses partenaires(la Chambre d'Agriculture, la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Agence de Développement Touristique, le PNR de la Montagne de Reims et Marne Développement), le comité d'agrément a ainsi pu valider les dossiers répondant aux critères d'obtention définis dans la charte d'engagement. Sur les 15 candidatures réceptionnées, 11 d'entre elles ont ainsi reçu l'agrément, 2 ont été ajournées pour complément d'information et réexamen lors du prochain comité et 2 ont été rejetées pour non-conformité des critères imposés par la charte d'engagement.

LES NOUVEAUX AMBASSADEURS :

- Benoist - George (Fauteuil Antoine)
- Brasserie L'Happycoole (Gamme de bières locales L'Ecuriote: blonde, brune, blanche, ambrée, IPA, Noël…)
- Cap Adan (Noix naturelles)
- EARL des Sillons (Gamme de bières artisanales fabriquées à la ferme : blonde, brune, blanche, ambrée, Pal'Ale, triple miel)
- EARL Fourny-Moussy (Gamme permanente de 5 bières et bière éphémère : l'Orientale, la Vertusienne, la Wallone, la Londonienne, la Black British, l'éphémère Noël…)
- EARL Jean-Paul Wargniez (Gamme de légumes de plein champ et en serre)
- EURL Scellerie Lexcia (Articles de maroquinerie et d'équitation en cuir, confectionnés sur mesure)
- GAEC La Ferme de la Vesle (Terrine de chevreau)
- SARL des Grandes Tuileries (Pâtes sèches alimentaires)
- SCEA de la Prosne (Gamme de farines de céréales moulues à la meule de pierre)
- EURL Le four à bois (Le gâteau de voyage « le vignerond » - Le pain des galipes)

Pour rappel, la marque *« Made in Marne»* est accordée pour une durée limitée de 3 ans, sous réserve du respect de sa charte d'engagement. Elle contribue au développement de l'emploi et de l'économie locale. Elle permet également aux consommateurs qui souhaitent acheter local d'identifier les produits *« Made in Marne ».*

Relance

Quatre lauréats ardennais du « tremplin pour la transititon écologique des TPE/PME »

Dans le cadre du Plan de relance, l'Ademe accompagne les TPE et PME dans la mise en œuvre d'études et d'investissements, dans tous les domaines de la transition écologique. Des aides forfaitaires permettaient, par exemple, de financer des études sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'acquisition d'équipements de réduction et de gestion des déchets, la réalisation de travaux ambitieux de rénovation des bâtiments industriels, l'initiation d'une démarche d'éco-conception, de mobilité durable, etc.
Quatre entreprises ardennaises sont lauréates de « tremplin pour la transition écologique des TPE/PME » :
- Givoto à Givet : aide de 60 250 € pour l'achat de LED, d'un compacteur, et le remplacement de meubles frigorifiques ;
- Ardenn'Pliage à Charleville : aide de 40 920 € pour l'isolation de ses locaux ;
- BFL Energie à Sault les Rethel : aide de 16 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique ;
- SNC Kobsch-Monney à Juniville : aide de 5 150 € pour l'achat de LED et de froid commercial ;

À noter que le guichet est encore ouvert jusqu'à fin 2021 pour les projets suivants : études changement climatique ; éco-conception ; économie circulaire et gestion des déchets ; investissements de chaleur et froid renouvelable pour les bâtiments industriels.

URGENT : Réserves de sang trop basses

Mobilisation générale pour le don de sang

Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire depuis 18 mois ont atteint un niveau dangereusement critique. L'Établissement français du sang alerte sur cette situation inédite qui nécessite une mobilisation massive pendant les trois prochaines semaines.L'EFS accueillera tous les donneurs dans les trois prochaines semaines, y compris ceux qui se présenteront sans rendez-vous. Les collectes de sang seront exceptionnellement renforcées ou étendues partout où cela est possible, tant dans les maisons du don que les collectes mobiles.

Trouvez la collecte la plus proche de vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application Don de sang.
Charleville-Mézières : 43, avenue de Manchester
Troyes: Hôpital Simone Veil 101, avenue Anatole France·
Reims : 45, rue Cognacq Jay.

Appel à candidatures

Start-ups du Grand Est, intégrez Scal'E-Nov !

Scal'E-Nov, l'accélérateur des start-ups du Grand Est, créé à l'initiative de la Région Grand Est, avec le soutien de la CCI Grand Est, de Bpifrance et en collaboration avec ses partenaires privés, lance un nouvel appel à candidatures. Il est porté par Grand E-Nov+, l'Agence régionale d'innovation et de prospection internationale du Grand Est. L'appel à candidatures pour la 4e promotion 2022-2024 est ouvert.
Les différentes étapes de sélection :
• Dépôt des dossiers : jusqu'au 14 octobre 2021.
• Annonce des pré-sélectionnés : 15 novembre 2021.
• Annonce des lauréats le 7 décembre 2021.
• Intégration de la 4e promo et ateliers collectifs qui lanceront le programme : du 18 au 21 janvier 2022.

Depuis son lancement, 52 start-up du Grand Est ont pu bénéficier de ce dispositif inédit d'accélération, générant plus de 470 emplois et plus de 12 millions d'euros de levées de fonds.

Industrie. **Derrière ce titre un peu provocateur se cache la réalité d'un secteur qui doit effectuer un gros travail… culturel, pour tendre vers le concept d'industrie 4.0. À cet effet, Marne Développement a organisé jeudi 7 octobre une journée de partage autour de l'adaptation aux évolutions technologiques.**

Industrie : comment bien accueillir son robot ?

De gauche à droite : Isabelle Sailly, Emilie Lebel (respectivement responsable méthodes industrialisation et automaticienne, Forbo Reims), Yves Basso (directeur projets industriels, Carbody). JR

De gauche à droite : Aurélien Cattez (responsable site UIMM), Johanna Gobit et Vincent Thiery (directrice générale et chef de projet Marne Développement). JR

Marne Développement, l'agence de développement économique du département, a organisé la semaine dernière, en partenariat avec le pôle formation de l'UIMM et dans les locaux rémois de cette dernière, une journée de partage et d'échange sur le thème « Lean, robotique et cobotique ». Cette journée a rassemblé une quarantaine de participants (responsables de production, de qualité, directeurs généraux, etc.) de tous les secteurs industriels marnais (automobile, aéronautique, métallurgie, industrie connexe au champagne, etc.) et venus de tout le département.

« À travers de genre de réunion, nous accompagnons les entreprises vers l'industrie 4.0 et nous les aidons à franchir ce cap », expliquait Johanna Gobit, directrice générale de Marne Développement. *« Dans la Marne, à l'image d'ailleurs de tout le domaine industriel français, il y a un gros travail culturel et de stratégie à réaliser pour accélérer cette transition »*, ajoutait Vincent Thiery, chef de projet à Marne Développement.

LE « TERRAIN » D'ABORD

Directeur projet industriel de Carbody (équipement industriel à Witry-les-Reims), Yves Basso apportait un retour d'expérience sur l'implantation de la robotique en entreprise puisque plus de 35 robots polyarticulés ont été installé depuis 2013 chez Carbody. *« En la matière, la question n'est pas de savoir s'il faut 'y aller' ou pas, mais bien de savoir comment y aller. »* D'ailleurs, l'attente des participants de cette journée relevait bien de la façon de s'engager dans cette voie avec, en filigrane, une certaine appréhension. Yves Basso a expliqué toute la nécessité d'être pragmatique : *« Il faut faire preuve de transparence, dire ce que l'on veut réaliser, comment le réaliser, et mettre en œuvre le projet. La réussite du travail d'automatisation de l'entreprise passe avant tout par le terrain. La collaboration des salariés est indispensable. Chez Carbody, nous n'aurions pas pu mener à bien cette évolution sans le savoir-faire du terrain. »*

BESOIN DE TRANSPARENCE

C'est avant tout cette vision qui intéressait Isabelle Sailly (responsable méthode industrialisation) et Emilie Lebel (automaticienne) pour Forbo Reims (revêtements de sol). Emilie Lebel : *« Il s'agit de voir comment on implique les collaborateurs dans l'évolution de l'outil de production et comment on partage cette évolution avec eux. »* Pour Isabelle Sailly, cette prise en compte de tout l'aspect humain est indispensable pour avancer : *« Il est normal que les salariés craignent pour leur emploi avec l'arrivée de l'automatisation. Il faut communiquer pour éviter cette peur, les rassurer et les accompagner dans l'acquisition de nouvelles compétences et de nouvelles valeurs. Il faut être transparent dans la démarche. »*

Pour les participants à cette journée, il était clair que l'étape préliminaire à toute organisation 4.0 passe par le facteur humain. Un *« humain »* qui doit être force de proposition, au centre de l'automatisation et de la modernisation de l'entreprise. *« Je suis rassurée,* ajoutait Isabelle Sailly, *en constatant que ce que je pressentais est bien la bonne façon d'envisager le développement et l'évolution 4.0. »*

Jacques Rivière

Industrie. **Une formation d'animateur QSE sera proposée par le pôle formation de l'UIMM sur le Campus Sup Ardenne dès novembre.**

Une convention de partenariat entre l'UIMM et le groupe CESI

Fort de 50 collaborateurs oeuvrant pour la formation post bac de 200 apprentis (CAP, Bac pro, BTS, titre professionnel) sur des métiers technologiques et des activités de management, l'antenne ardennaise du pôle formation de l'UIMM Champagne-Ardenne va étoffer son offre à la mi-novembre à Charleville-Mézières. Désirant faciliter la formation aux industries du futur, cet accord débouchera sur la présence de l'école supérieure d'alternance du CESI sur le Campus Sup Ardenne à travers la création d'une filière d'animateur QSE (Qualité, Sécurité et Environnement). Présent sur 25 campus en France, CESI qui accueille déjà 150 élèves ingénieurs, 25 en Masters spécialisé et 170 alternants à Reims agira donc comme certificateur en confiant au pôle formation UIMM Champagne-Ardenne la commercialisation du parcours, l'organisation pédagogique et la mise à disposition de locaux adaptés.

« On veut ainsi répondre aux besoins des entreprises territoriales en matière de compétences tout en proposant des solutions de proximité à la fois aux industriels et aux jeunes désirant rester dans leur département pour s'immerger dans des PME locales. Pour le recrutement, on accueillera des bacheliers ou des personnes ayant le niveau bac mais aussi des jeunes désirant se réorienter ou en recherche de solution après un mauvais choix. Voire même des salariés et des demandeurs d'emploi. La première promotion comprendra une dizaine de candidats. La méthode pédagogique est rythmée par une semaine de travail par mois au sein du centre de formation, le reste s'effectuant en entreprise. Le titre décerné au bout de ce parcours en alternance de deux ans est labellisé par l'Etat et reconnu par le registre national des certifications professionnelles », précise Sébastien Guenet, directeur général du pôle formation UIMM Champagne-Ardenne.

Sébastien Guenet et Jean-François Hocquet. PR

La fonction QSE à laquelle pourront prétendre ceux qui visent une fonction d'animation opérationnelle en lien avec tous les secteurs de l'entreprise sera vite indispensable dans toutes les entreprises en raison des nouvelles législations et des mesures prises par l'Etat en matière d'économie d'énergie.

Autant dire que les PME démunies de responsables de ce type seront probablement nombreuses à rechercher ces profils.

À noter que les futurs détenteurs du titre d'animateur QSE auront aussi la possibilité de poursuivre leur cursus à Reims pour obtenir un Bachelor, un poste de manager des opérations QSE ou un master spécialisé. L'UIMM Champagne Ardenne forme à ce jour 1 200 apprentis et 5 500 salariés et demandeurs d'emploi par an sur quatre sites : Charleville-Mézières, Reims, Troyes et Saint-Dizier.

Pascal Remy

+ 438 000

Au premier semestre 2021, l'emploi salarié a nettement rebondi : + 438 000 entre fin 2020 et fi n juin 2021, après – 293 000 sur l'ensemble de l'année 2020. Fin juin 2021, l'emploi salarié dépassait ainsi son niveau d'avant-crise (fin 2019) de 145 000 (soit + 0,6 %). Au second semestre 2021, l'emploi salarié continuerait de progresser mais dans une moindre mesure : + 76 000 (+ 0,3 %). Depuis le mois de juin, la reprise de l'activité s'accompagne d'un moindre recours à l'activité partielle. (INSEE)

+ 194 000

Après un recul historique en 2020, le nombre d'actifs a rebondi au premier semestre 2021 et progresserait de nouveau au second semestre, au même rythme qu'au premier (+ 194 000 après + 225 000). Il retrouverait ainsi sa trajectoire tendancielle d'avant-crise. Le fort rebond de l'emploi en milieu d'année se traduirait par une baisse du chômage, qui passerait de 8,0 % en moyenne au deuxième trimestre à 7,6 % aux troisième et quatrième trimestres. (INSEE)

+ 2,5 %

Entre fin juin 2019 et fin juin 2021, l'emploi salarié privé dans le secteur tertiaire non marchand a augmenté de 2,5 % (+ 62 000 emplois). Hors salariés des particuliers employeurs, il est encore plus dynamique : + 4,1 % sur deux ans, soit + 95 000 emplois. Après une baisse au premier semestre 2020 liée à la crise sanitaire, le rebond a été particulièrement rapide. Dès fin septembre 2020, l'emploi salarié avait retrouvé son niveau d'avant-crise et l'a continûment dépassé depuis. (INSEE)

La Bourse

Cotations au 07/10/21

Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 943,12	-1,03%
SBF 120	5 081,58	-1,14%
Nikkei	27 528,87	-6,82%
Dow Jones	34 314,67	+0,04%
Eurostoxx 50	4 012,65	-1,66%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1563	-0,10%
Livre Sterling	0,8506	-1,13%
Yen	128,69	-0,70%
Dollar/Yen	111,28	-0,60%

S W A P S		
Euribor 5 ans	-0,163	+0,025
Euribor 10 ans	0,193	+0,032

Marché monétaire		
Eonia	-0,484	+0,003
Euribor 1 mois	-0,564	- 0,001
Euribor 3 mois	-0,551	-0,006
Euribor 6 mois	-0,530	-0,002
Euribor 12 mois	-0,487	+0,001

France Etat		
BTAN 2 ans	-0,676	-0,008
BTAN 5 ans	-0,451	-0,004
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,230	+0,008
OAT 10 ans	0,157	+0,016
OAT 30 ans	0,979	+0,041
OAT 50 ans	1,116	+0,047

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,17	-0,48
2 ans	-0,12	0,30	-0,70
5 ans	-0,09	0,98	-0,56
10 ans	0,07	1,52	-0,19
30 ans	0,68	2,07	0,33

Valeurs Régionales (variation 2021 %

Arcelor	24,25	+28,42%
BNP Paribas	56,20	+30,38%
Carrefour	15,98	+13,90%
Crédit Agricole	12,39	+20,08%
Exel Industries	75,60	+24,34%
L.V.M.H.	624,80	+22,29%
Laurent-Perrier	95,80	+27,73%
Michelin	1321,55	+25,35%
Nexans	74,85	+26,33%
Kering	616,60	+3,73%
Haulotte-Group	5,40	-11,04%
Rallye	5,80	+0,35%
Remy Cointreau	168,00	+10,31%
Renault	30,08	-16,07%
Saint-Gobain	56,47	+50,59%
Sanofi-Aventis	82,95	+5,40%
Société Générale	27,67	+62,55%
Vallourec	7,09	-73,51%
Veolia environnement	26,57	+32,78%
Vinci	89,30	+9,76%
Vranken-Pommery	17,00	+15,65%

Courbes des taux France

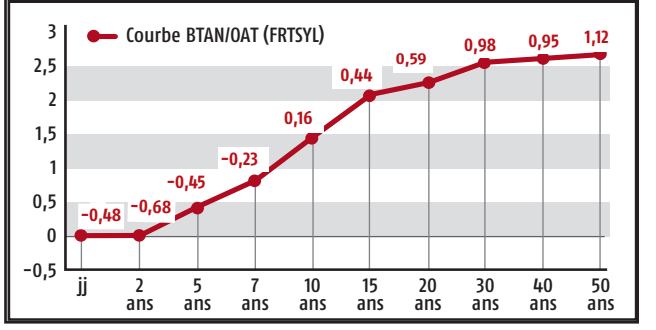

Les non-résidents détiennent de plus en plus d'immobilier résidentiel en France

Les stocks d'investissements directs immobiliers des non-résidents ont quadruplé depuis le début des années 2000

Les non-résidents détiennent 125 milliards d'euros d'actifs immobiliers résidentiels en France fin 2019, soit quatre fois et demie plus qu'à fin 2001. Sur cette période, les stocks ont crû en moyenne de 9 % par an, avec trois phases de croissance rapide (2001-2007, 2009-2011, 2015-2019) et deux phases de stagnation voire de légère décrue (2008-2009, 2012-2014). Les années 2001-2007 sont marquées par une forte croissance, de 18 % par an en moyenne, tandis que depuis 2014 les stocks progressent à un rythme plus modéré (de 5 % par an en moyenne). Fin 2019, les investissements immobiliers représentent environ un sixième (16 %) du stock total d'investissements directs étrangers en France, part qui est globalement stable depuis 2004. Pour une meilleure compréhension des évolutions, il est nécessaire de décomposer la hausse des stocks d'investissements directs immobiliers en croissance des volumes et augmentation des prix.

Le quadruplement des stocks d'investissements directs immobiliers entre 2001 et 2019 s'explique autant par l'accroissement des surfaces détenues par les non-résidents que par la hausse des prix de l'immobilier en France, ces composantes doublant sur la période. Plus précisément, les surfaces détenues par les non-résidents augmentent graduellement au cours de la période, l'effet volume faisant progresser les stocks à hauteur de 2 à 5 milliards d'euros chaque année. Parallèlement, l'effet prix est beaucoup plus variable, allant de + 7 milliards en 2005 à presque – 3 milliards en 2009. Ainsi, si l'augmentation des surfaces détenues explique un peu plus de la moitié (53 %) de la hausse des stocks immobiliers entre 2001 et 2019, l'effet prix détermine l'essentiel des fluctuations de son rythme de croissance. L'« effet croisé » est quant à lui négligeable sur la période.

Les non-résidents détiennent directement un peu plus de 1,5 % de la surface immobilière résidentielle en France à fin 2019. Cela correspond à près de 560 000 logements, pour une surface totale d'environ 45 millions de m2. Hormis une légère baisse en 2019, la part détenue par les non-résidents augmente continûment depuis 2001, date à laquelle elle était inférieure à 1 %...

Source : Banque de France

Faire entrer le Grand Est dans le top 3 des destinations touristiques métropolitaines d'ici à cinq ans

Tourisme. C'est un tourisme responsable, durable, vertueux et digital que le Président de l'Agence Régionale de Tourisme Grand Est a mis en avant lors de la présentation du bilan de la saison estivale dans la région. Pour Arnaud Robinet, l'Agence, créatrice de richesse pour son territoire, installe ses actions dans la pérennité, avec pour but de faire du Grand Est une des régions les plus attractives de France.

Dans son introduction à la conférence de presse sur le bilan de la saison touristique estivale, Arnaud Robinet, le Président de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (ART GE), évoque le contexte contraint de l'année 2021 (météo pluvieuse, pass sanitaire et reprise lente de la fréquentation étrangère) et met en avant les outils de la relance, comme par exemple la plateforme de commercialisation lancée en Juillet dernier, un outil pour impulser la transformation numérique des acteurs du tourisme du Grand Est et qui vise à favoriser la structuration de l'offre et à créer un territoire de marque et à augmenter l'activité des prestataires de la profession. Cette plateforme a été par la suite présentée dans les détails par Nicolas François, Directeur Digital et Data.

GD

Arnaud Robinet : *"Nous serons d'ici à cinq ans l'une des régions touristiques de France les plus attractives"*.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES LOCATIONS MEUBLÉES

« Nous voulons inscrire le Grand Est dans le top 3 des destinations françaises d'ici à cinq ans », interrogé sur cette conviction, le Président de l'ART GE a mis en avant les atouts d'une marque territoriale Grand Est qui s'appuie sur des destinations qui parlent au tourisme international : l'Alsace, la Champagne, les Vosges, la Lorraine et les Ardennes. Côté bilan, le Président de l'ART GE confirme le changement de nature de la fréquentation : *« On passe d'un tourisme de groupe à un tourisme familial, de petits groupes ou individuel et surtout à un tourisme vert »*.

La tendance forte dans l'hébergement, présentée dans le bilan de l'été 2021 par Benoit Gangneux, Directeur de l'Observatoire et Data, est celle de la location meublée avec +80% de réservation l'été dernier. Sur ce sujet, les locations des opérateurs Airbnb et Abritel ont concerné 203 000 clients, ont généré 2,1 millions de nuitées et 80,6 M€ de revenus, avec des séjours de 3,3 jours en moyenne. On peut noter à ce sujet que Airbnb avait réalisé en 2020 sa plus belle progression nationale dans les Vosges (+110%). Comparativement, la hausse nationale était aux alentours de 70%. Les territoires les plus concernés par ce type d'hébergement sont le Massif vosgien, la Route des vins d'Alsace et le Vignoble champenois.

LES PROFESSIONNELS DONNENT UN 6,2/10 À L'ACTIVITÉ DE L'ÉTÉ 2021

Sur ce sujet, le Président Arnaud Robinet se dit transparent : *« Ce phénomène correspond à une demande. Encore faut-il veiller à l'égalité fiscale entre les types d'hébergement. Moi, je recommande la fréquentation des hôtels, tout en notant que cette concurrence peut servir l'amélioration de l'hôtellerie traditionnelle »*.

Tous les grands chiffres régionaux rejoignent à peu de nuances près ceux de l'échelon national. Dans les grandes lignes, la fréquentation de l'été 2021 est meilleure qu'en 2020 sans retrouver les niveaux de 2019. Les professionnels interrogés par l'Observatoire mettent en avant l'influence de la fidélité de la clientèle et la qualité de l'offre pour les hausses de fréquentation et la météorologie (+ 36% de précipitations par rapport à la normale), le peu de clientèle étrangère et les contraintes du pass sanitaire pour les critères expliquant les baisses de fréquentation. Pour les datas, recueillis chez les prestataires, l'optimisme est de mise : fréquentation stable et en hausse s'opposent à fréquentation en baisse.

Autant dire qu'une stabilité face aux contraintes météorologiques et sanitaires équivaut à un progrès. Autres tendances énoncées : la progression du tourisme vert avec l'exemple des Vosges et un recul conséquent du tourisme urbain, principalement d'affaires, et de la restauration, ce dernier perçu par sept restaurateurs sur dix.

UNE ACTIVITÉ HÔTELIÈRE JUGÉE PLUTÔT BONNE

Autres observations de l'ART GE, les professionnels régionaux, dans une enquête de juin à août, sont plutôt contents de l'été 2021, malgré le pass sanitaire et la forte diminution de la fréquentation internationale. L'Agence évoque un taux d'occupation de 53% des hôtels, soit 9 points de mieux qu'à l'été 2020, et le revenu par chambre (38 euros) augmente de 25%. Les chiffres d'affaires progressent de 19% en juillet et de 25% en août.

La clientèle française progresse de 2% sur l'été 2020, mais reste en-deçà des scores de 2019. Les étrangers ont été plus nombreux (+3%) que durant l'été 2020. Leur progression est surtout visible en Alsace (+15%), les autres destinations régionales accusant une baisse de la fréquentation internationale. Les Belges, Allemands, Suisses, Italiens et Espagnols sont venus plus nombreux, à l'inverse des Néerlandais, des Luxembourgeois et des Anglais.

UNE TYPOLOGIE ÉVOLUTIVE DE LA FRÉQUENTATION

La sensibilité des clients à la démarche « Tourisme durable » n'est pratiquée que par moins de la moitié des opérateurs. Pour ceux qui ont entrepris cette démarche, les clients se disent satisfaits et plutôt satisfaits à 73%. La fréquentation évolue. Elle concerne, en hausse ou stable, la clientèle seule pour 69% des hôteliers, les couples actifs sans enfants pour 75% et les familles avec enfants pour 65%.

À la baisse, les hôteliers mentionnent les groupes (69%) et la clientèle d'affaires (58%). Les perspectives pour le mois de septembre sont quasiment calquées sur le bilan de l'été : une fréquentation stable ou en hausse pour 69% des professionnels et en baisse pour 31%.

En réponse à une question sur les perspectives d'évolution de la clientèle extérieure à la région, Arnaud Robinet concluait ainsi sa conférence de presse : *« Je crois, malgré les contraintes internationales qui pèsent sur le tourisme, à un retour des visiteurs étrangers dans le Grand Est d'ici à la fin de l'année. Les marchés de Noël, avec leurs traditions et leur authenticité, à Strasbourg, Colmar ou Reims, vont y contribuer »*.

Gérard Delenclos

Culture. **La ministre de la Culture Roselyne Bachelot a profité de sa visite à Charleville-Mézières pour annoncer que l'Institut international bénéficierait avant la fin de l'année du label « Centre national de la marionnette ».**

L'Institut international labellisé *« Centre national de la marionnette »*

Malgré le contexte sanitaire qui a eu des conséquences négatives sur le nombre de billets vendus (près de 45 000 contre 57 000 en 2019), la 21e édition du Festival mondial des marionnettes que son nouveau directeur, Pierre-Yves Charlois, avait tout fait pour organiser, a connu une belle réussite populaire.

Comme Cannes pour le cinéma et Avignon pour le théâtre, Charleville-Mézières demeure bien, tous les deux ans, le rendez-vous incontournable des marionnettistes et de ceux qui aiment cet art. Ce dont s'est d'ailleurs réjouie la ministre de la culture, venue déambuler le 25 septembre dans les rues de la cité ducale tout en visitant le Musée de l'Ardenne et l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette, désormais baptisé au nom de Margareta Niculescu.

Roselyne Bachelot a profité de sa visite pour annoncer que l'institut bénéficierait avant la fin de l'année du label « Centre national de la marionnette », ce qui valorisera plus encore ses actions.

Cette reconnaissance de la discipline, déjà promise sur le terrain sans concrétisation par Audrey Azoulay (2017) et Françoise Nyssen (2019), a récemment reçu un avis favorable des conseils nationaux des professions du spectacle et d'évaluation des normes. *« Par ce statut, l'art de la marionnette va, comme les autres structures artistiques, pouvoir enfin bénéficier d'un minimum de moyens de fonctionnement en faveur de la création, la diffusion et la médiation de spectacles vivants. Ainsi, la marionnette va être institutionnellement et officiellement reconnue comme un art soutenu par l'Etat »*, résume Pierre-Yves Charlois. Roselyne Bachelot a, par ailleurs, rappelé qu'un fonds de 40 millions d'euros au total avait été consacré par son ministère aux festivals culturels, qui ont eu, selon elle, le mérite de *« réconcilier les Français avec une culture dont ils se sentaient délaissés »*.

PR

Roselyne Bachelot entourée de Pierre-Yves Charlois, directeur du festival, Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières, Natalie Robcis, adjointe à la culture, et Else Joseph, sénatrice.

Enfin, la Nivernaise a assuré aux élus carolomacériens que la future Cité de la Marionnette portée par la municipalité locale serait soutenue financièrement et logistiquement par l'Etat.

DIX JOURS DE LIESSE MALGRÉ LES CONTRAINTES SANITAIRES

De quoi satisfaire Pierre-Yves Charlois, le directeur du Festival, et Boris Ravignon, le maire de la ville, au terme de dix journées de liesse.

Cela même si les restrictions de voyages dans certains pays étrangers dues au Covid-19 et les contraintes sanitaires (pass et port du masque) ont eu des conséquences négatives sur la manifestation ardennaise.

Mais en plus d'attirer de nombreux médias nationaux et internationaux, l'évènement a aussi boosté la fréquentation des hôtels du chef-lieu des Ardennes qui, à l'exception de deux établissements, ont affiché le plus souvent complet. La tenue de cette biennale, la seule en France avec le festival d'Avignon, à avoir pu décliner une programmation internationale a aussi eu le mérite de ravir les 87 équipes artistiques ayant hâte de jouer devant un large public.

Hormis le sacro-saint « in » qui a fait la part belle à trois générations d'artistes, le « off » en salle, gratuit, a connu un taux de 83% de remplissage (15 000 billets distribués) sur les quatre sites réservés à l'accueil de 245 représentations proposées par une soixantaine de compagnies. Itou pour le « off » de rue réparti à trois endroits de la ville.

Durant ces dix journées pleines (104 spectacles programmés, 420 représentations et 570 artistes de 90 troupes accueillis), trois anniversaires ont été célébrés : celui du festival (60 ans), de l'Institut (40 ans) et du Grand Marionnettiste, automate créé par Jacques Monestier il y a 30 ans.

Seul bémol à cette satisfaction générale : une ambiance moins festive qu'à l'ordinaire dans les rues où les spectacles dits clandestins avaient été proscrits par la Préfecture.

À noter que les organisateurs envisagent de rendre payants, à partir de 2023, les spectacles du « off » afin que les artistes ne dépendent plus uniquement de la circulation du « chapeau » en fin de spectacle. Ce qui leur permettrait d'être ainsi mieux rémunérés. Par ailleurs,le succès rencontré par le partenariat entamé avec FlaP avec un lieu de rendez-vous sur la friche de la Macérienne devrait sûrement être reconduit, voire amplifié.

Pascal Remy

Grand Reims : bientôt une marque de territoire

Développement. À travers son Projet de Territoire, le Grand Reims affiche plus que jamais l'ambition d'être un territoire d'audace, d'innovations et de référence. Ambition qui passe notamment par une « stratégie de marque » pour affirmer l'identité de la Communauté Urbaine.

La « marque » Grand Reims, c'est pour bientôt ! C'est d'ailleurs la première étape du Projet de Territoire adopté en juin dernier. Un cahier des charges est en cours d'élaboration et le lancement de l'appel d'offres destiné à définir la stratégie de marque de la collectivité est imminent car Catherine Vautrin, présidente de la Communauté Urbaine, entend *« rattraper le temps perdu en raison de la crise sanitaire »*.

JR

Catherine Vautrin, présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims, et Pierre Georgin, vice-président délégué à la relance économique et à l'emploi.

DÉVELOPPEMENT EXTÉRIEUR ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

Avec cette *« marque Grand Reims »* il s'agit bien de *« développer une approche globale de l'attractivité, en accompagnant tout à la fois le rayonnement économique, culturel, universitaire, touristique et résidentiel du territoire »*, explique la présidente. Cette marque de territoire partagée aura vocation à favorisera le rayonnement extérieur de Reims et du Grand Reims, et à en renforcer le sentiment d'appartenance. Sa dénomination devrait être connue et présentée au cours du premier trimestre 2022.

À cet effet, une direction de l'attractivité va être instaurée au sein de la collectivité. Un poste de directeur en charge de l'attractivité est en cours de création, dont le futur titulaire, placé sous l'autorité du directeur général des services, aura pour mission de coordonner le travail des services de la collectivité dans le cadre de l'attractivité recherchée, mais également de coordonner l'action du Grand Reims et celle des autres collectivités parties prenantes à cette large stratégie de développement. Et, pour commencer, il va devoir organiser en décembre Les Assises de l'Attractivité, présentées comme l'événement fondateur de la démarche participative d'élaboration de la stratégie et de l'écosystème de marque dans lequel entre le Grand Reims.

FINANCEMENT DÉTERMINÉ LORS DU BUDGET 2022

Si cette nouvelle politique d'attractivité n'engendre pas de réformes particulières au sein de la collectivité, Catherine Vautrin a cependant souhaité évacuer toute polémique éventuelle quant à l'avenir de l'association *Invest in Reims*, dont le rôle actuel est de contribuer à l'implantation d'entreprises sur le territoire de la communauté urbaine. *« Invest in Reims n'est pas un sujet »* a-t-elle affirmé, en précisant que la structure serait reprise en régie par le Grand Reims et intégrée à la direction du développement dans le cadre d'une meilleure coordination - ses 6 collaborateurs rejoignant ceux du Grand Reims - et qu'elle verrait sa mission élargie au développement endogène des entreprises du territoire, au tourisme, au résidentiel…

Le budget annuel d'Invest in Reims s'élève à 600 000 € dont 70 % sont déjà pris en charge par le Grand Reims. Interrogée sur le coût plus général de ce nouveau pôle attractivité au sein de la communauté urbaine, Catherine Vautrin a précisé que les moyens nécessaires à son fonctionnement seraient définis dans le cadre du budget 2022 de la collectivité.

Jacques Rivière

Covid-19 et aides aux entreprises

À l'occasion de la crise du Covid-19, *« le Grand Reims a démontré sa capacité à être une collectivité de proximité »*, affirme Catherine Vautrin. À ce titre, et depuis 2020, la communauté urbaine a accompagné les commerçants, artisans, PME de son ressort.

- Pour l'aide aux loyers, 391 entreprises, tout type d'activité confondu, ont été soutenues à hauteur de 416 139 €.

- Concernant le Fonds de résistance de la région Grand Est, attribué sous forme d'avance remboursable, 809 400 € ont été attribués au territoire du Grand Reims, la participation budgétaire de la communauté urbaine s'élevant à 202 350 €. 56 entreprises ont été aidées.

- Dans le cadre du Volet 2 du fonds de solidarité (directement instruit par les Régions), la contribution du Grand Reims - pour une aide de 1 000 € par entreprise bénéficiaire - s'est élevée à 123 000 €.

- Le dégrèvement des cotisations foncières des entreprises (CFE) a bénéficié à 851 entreprises (dont 56,5 % issues du secteur de la restauration), 50 % de ce dégrèvement étant pris en charge par le Grand Reims pour un montant de 405 806 €. A ce manque à gagner s'ajoute un engagement budgétaire de 741 490 € au titre des aides mises en place depuis 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Au total, l'engagement global du Grand Reims s'est élevé à 1 147 296 €.

VERS LES TPE

Dans sa séance du 30 septembre, le Conseil communautaire a décidé de pérenniser les deux dispositifs d'aide à l'investissement et au développement économique mis en œuvre depuis 2020 (subvention pour investissement productif et pour développement d'activité en espace rural), tout en les recentrant vers les petites et très petites entreprises du territoire. Le plafond d'éligibilité est désormais abaissé de 50 à 20 salariés, et le plafond de chiffre d'affaires de 10 à 3 M€. Pour faciliter l'accès à ces dispositifs, Pierre Georgin, vice-président délégué à la relance économique et à l'emploi, indiquait qu'il suffisait *« de taper 'Aide à l'investissement productif Grand Reims' pour arriver directement sur la page dédiée du site Internet de la communauté urbaine »*.

J.R.

Opinions

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGION GRAND EST

Desserte TGV en Grand Est : la Région décroche une augmentation de l'offre en 2022

Jean ROTTNER a rencontré le 6 octobre 2021, r Jean-Pierre FARANDOU, PDG de la SNCF. Il s'est longuement entretenu avec lui de la baisse de certaines dessertes et du risque de dégradation de l'offre TGV en Grand Est à la suite de la crise sanitaire et des confinements successifs.

Dans la continuité de l'action menée avec les Collectivités concernées, plusieurs projets sont en cours d'étude à hauteur de plusieurs allers-retours quotidiens. À court terme, ces avancées seront décisives pour la desserte du territoire et notamment de la Lorraine et de Nancy :

- Dès janvier 2022, l'offre de transport se rehaussera à 90 % de la situation avant la crise.
- 9 allers-retours seront proposés sur la ligne Nancy-Paris, au lieu de 7,5 à ce jour.
- La desserte TGV au service annuel 2022 sera renforcée par rapport à la situation actuelle, avec notamment : + 1 aller-retour quotidien sur l'axe Strasbourg-Paris, + 2 allers-retours sur l'axe Nancy/Vosges-Paris, et + 2,5 allers-retours sur l'axe Paris-Metz/Luxembourg.

Un objectif de maîtrise des coûts en faveur de nos concitoyens est également recherché : depuis juin, l'accès à une nouvelle gamme tarifaire plus avantageuse, y compris pour les départs en last minute, est proposée. SNCF a mis en place une carte annuelle « Avantage » à 49€, permettant de voyager à prix plafonnés : 39€, 59€ et 79€ en fonction du temps de parcours.

Enfin, en complément de l'offre TGV, une réouverture vers le Sud sur la ligne Nancy-Lyon pourrait être envisagée à court terme. Plusieurs projets sont en cours d'étude.

> " En complément de l'offre TGV, une réouverture vers le Sud sur la ligne Nancy-Lyon pourrait être envisagée à court terme. Plusieurs projets sont en cours d'étude. "

Ces avancées vont permettre à nos concitoyens d'accéder à une offre de transport de qualité et au coût maîtrisé répondant à leurs attentes en matière de transition énergétique.

Engagée pour les mobilités durables, la Région entend agir sur l'offre TGV comme elle le fait sur le réseau des TER. Elle a, pour cela, « investi massivement pour rendre les trains régionaux plus attractifs et plus rapides, à des coûts maîtrisés en favorisant les mobilités du quotidien tout en réduisant le bilan carbone. Nous avons un devoir d'exemplarité » souligne Jean ROTTNER, par ailleurs Président de la commission Mobilité, transports, infrastructures de Régions de France.

Dans cet esprit, la Région présentera le 14 octobre prochain son plan de développement du réseau ferroviaire régional proposant un service adapté et renforcé : la réouverture de plusieurs lignes, la mise à disposition de trains supplémentaires ainsi que des abonnements sur-mesure.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 0326083831 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

humeur

L'automne de tous les dangers

Décidément, l'Europe est bien malgré elle au cœur de bien des attentions.
Après les conflits plus ou moins larvés vers l'extérieur : le Brexit l'an dernier, l'ignorance américaine au proche Orient, les trahisons anglo-saxonnes dans l'affaire des porte-avions, le bras de fer au sujet de la pêche des bateaux français dans la Manche... voici maintenant que surgissent de manière de plus en plus marqués les conflits en interne. La semaine dernière, la Pologne a frappé un grand coup dans la nuque de l'Union européenne en refusant de reconnaître la suprématie du Droit européen. Cet arrêt de la Cour constitutionnelle polonaise pourrait bien marquer une rupture nette dans les relations entre ce pays et l'UE. Au-delà de la situation polonaise, il s'agit pour l'Europe d'intervenir au plus vite et le plus fort possible. Il en va de la crédibilité de l'institution vis-à-vis des pays qui ne respectent pas leurs engagements. Il s'agit aussi de tuer dans l'œuf toutes les velléités éventuelles d'autres pays tentés de suivre la voie dissidente de la Pologne. La moindre brèche pourrait considérablement impacter l'institution européenne et affaiblir cette dernière sur l'échiquier mondial où tous les coups sont permis. Dans ce contexte, Bruxelles, qui a déjà fort à faire avec les grandes puissances planétaires, ne peut perdre de temps à régler ses problèmes internes. Elle doit désormais discuter (urgemment), valider (vite) et trancher (nettement).

BENJAMIN BUSSON

le regard de Faro.

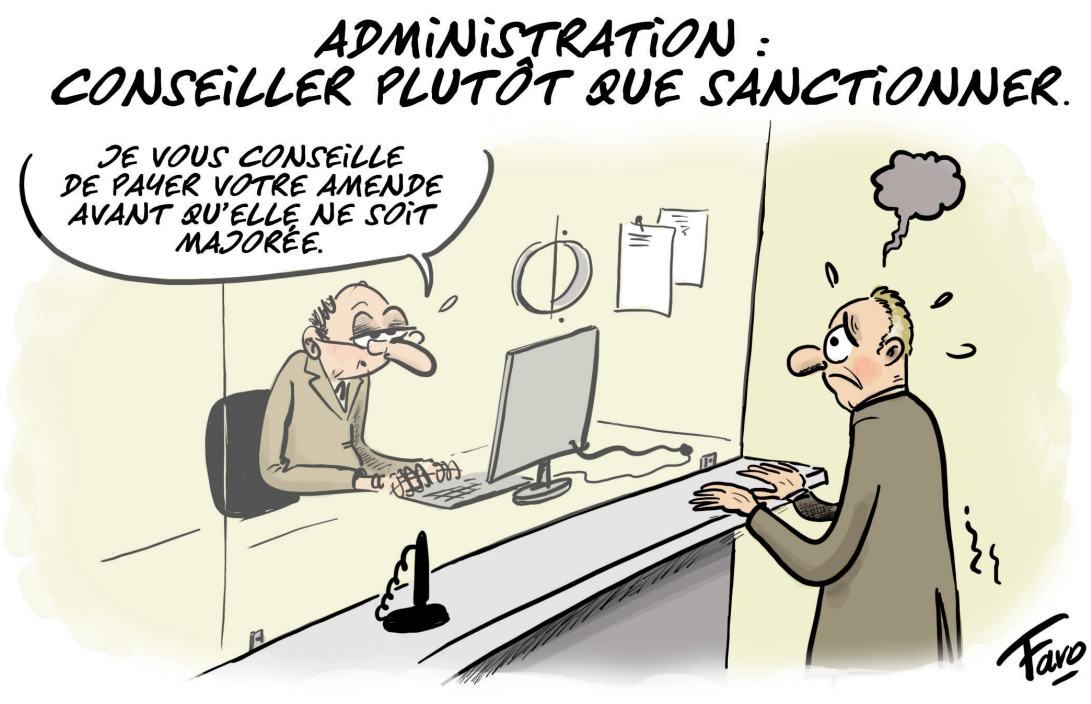

COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. La durée d'indemnisation est de quatre mois minimum et ne peut dépasser 24 mois (30 mois à partir de 53 ans, 36 mois à partir de 55 ans).

Assurance chômage - Entrée en vigueur au 1er octobre 2021

Les nouvelles règles de calcul des allocations de l'assurance chômage s'appliquent aux salariés dont la fin de contrat de travail intervient à compter du 1er octobre 2021.

• La durée d'indemnisation se calcule sur la période des 24 derniers mois (36 mois à partir de 53 ans), période prolongée d'un peu plus de 11 mois pour tenir compte de la crise sanitaire de la Covid-19 (soit la période des 35 ou 47 derniers mois).

Au cours de ces 24 ou 36 mois (35 ou 47), on retient la période comprise entre le début du premier contrat de travail et la fin du dernier contrat. Les jours non travaillés (non couverts par un contrat de travail) sont retenus dans la limite de 75 % du nombre de jours travaillés.

Certains jours ne sont pas retenus pour le calcul de la durée d'indemnisation (congé maternité, arrêt maladie de plus de 15 jours).

La durée d'indemnisation est de quatre mois minimum et ne peut dépasser 24 mois (30 mois à partir de 53 ans, 36 mois à partir de 55 ans).

• L'allocation correspond à l'ensemble des rémunérations brutes perçues au cours de la période de référence dans le cadre d'un contrat de travail (salaires, primes, gratifications, etc.).

Ce salaire de référence est divisé par le nombre de jours d'indemnisation pour donner le montant de l'allocation journalière.

Pour les périodes d'activité partielle, de maladie ou de maternité, les sommes perçues sont majorées pour correspondre à une rémunération normale.

Décret 2021-797 du 26 juillet 2019

Fiscal. A défaut de recourir à la facturation électronique, l'entreprise encourt une amende de 15 euros par facture avec un maximum de 15 000 euros.

Facturation électronique obligatoire

L'obligation d'accepter la réception de factures électroniques entrera en vigueur à compter de juillet 2024 pour tous les entreprises assujetties à la TVA.

L'obligation d'émettre des factures électroniques entrera en vigueur en 2026 pour les microentreprises (entreprises de moins 10 salariés dont le chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excède pas deux millions d'euros), en 2025 pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et dès juillet 2024 pour les grandes entreprises.

• La facturation électronique devra obligatoirement s'effectuer via une plateforme de facturation dématérialisée, portail public ou opérateur privé agréé. Dans les deux cas, la plateforme devra transmettre à l'administration fiscale les données de facturation, de transactions et de paiement (identification du fournisseur et du client, numéro de facture, date d'émission, montant de la TVA, etc.).

Le format des factures sera identique pour toutes les plateformes de façon à permettre l'interopérabilité des échanges.

Un annuaire central recensera la plateforme choisie par chaque entreprise.

• A défaut de recourir à la facturation électronique, l'entreprise encourt une amende de 15 euros par facture avec un maximum de 15 000 euros (sauf première infraction depuis trois ans).

• Les entreprises auront une autre obligation de transmission de données à l'administration fiscale qui vise à reconstituer l'ensemble de l'activité de l'entreprise et de permettre le préremplissage des déclarations de TVA.

Ordonnance 2021-1190 du 15 septembre 2021

En bref

Mesures en faveur de la transmission d'entreprise

Plusieurs mesures fiscales en faveur de la transmission des petites entreprises devraient figurer dans le projet de loi de finances pour 2022.

• La transformation d'une entreprise individuelle en société serait facilitée de façon à permettre la transmission de l'intégralité du patrimoine en une seule opération (fusion absorption avec dissolution de la société apporteuse).

• Actuellement, l'exonération des plus-values réalisées lors de la cession d'une entreprise est totale lorsque la valeur de l'entreprise est inférieure ou égale à 300 000 euros. Ce seuil serait porté à 500 000 euros. Au_delà, l'exonération n'est que partielle jusqu'à 500 000 euros. Ce seuil serait porté à 1 000 000 euros.
Lorsque l'entreprise est en location-gérance, l'exonération des plus-values pourrait s'appliquer à la cession à une autre personne que le locataire-gérant.

• A titre temporaire, les acquisitions de fonds de commerce effectuées en 2022 et 2023 pourraient bénéficier d'une déduction fiscale de l'amortissement comptable du fonds de commerce. Actuellement, l'amortissement du fonds de commerce ne peut pas venir en déduction du résultat fiscal imposable. La mesure vise à faciliter la reprise en réduisant le résultat imposable et la charge fiscale pour l'acquéreur du fond.

• Lorsque la cession s'opère dans le cadre d'un départ à la retraite, la cession doit s'opérer dans un délai maximum de 24 mois. Ce délai serait porté à 36 mois pour les exploitants ayant, en 2019, 2020 ou 2021, fait valoir leurs droits à la retraite avant la cession de leur entreprise.

Agriculture. **La réforme de la PAC prévoit un système d'"écorégimes" par lequel des primes récompensent les agriculteurs respectant des critères environnementaux définis au niveau des États (conversion en bio, usage réduit de l'eau, jachères, haies…).**

Cap vers 25% de surfaces d'agriculture bio en Europe d'ici 2030

Dans le cadre du Green Deal, les ministres européens de l'agriculture, réunis à Bruxelles, ont donné leur feu vert à un plan d'action visant à consacrer au moins 25 % des terres agricoles de l'Union européenne à l'agriculture biologique d'ici 2030.

Actuellement, seules 8,5 % des terres agricoles sont consacrées à l'agriculture bio dans les 27 pays membres de l'Union européenne et les États membres sont unanimes à soutenir l'orientation, non contraignante, proposée par la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie « de la ferme à la fourchette » destinée à améliorer les circuits alimentaires, notamment en renforçant la part d'agriculture bio, plus respectueuse de la biodiversité. Les tendances montrent qu'avec le taux de croissance actuel, l'Union européenne atteindra seulement entre 15 et 18 % d'ici à 2030.

Ce plan d'actions pour le développement de la production biologique propose 23 actions structurées autour de trois axes : stimuler la consommation tout en maintenant la confiance des consommateurs, augmenter la production et améliorer la durabilité du secteur. Pour l'aspect production, la Commission compte s'appuyer sur la future politique agricole commune (PAC).

En pratique, chaque gouvernement devra adapter son " plan stratégique national" pour allouer les fonds de la PAC. En effet, la réforme de la PAC prévoit un système d'"écorégimes" par lequel des primes récompensent les agriculteurs respectant des critères environnementaux définis au niveau des États (conversion en bio, usage réduit de l'eau, jachères, haies…).

Le plan adopté propose également de muscler les fonds de développement rural de la PAC en faveur des cultures biologiques ainsi que les mécanismes d'assistance technique aux agriculteurs. Il prévoit également de voir activement la commercialisation des produits bio identifiés par un logo de l'Union européenne. Les ventes de produits bio sur le continent ont plus que doublé en 10 ans.

Enfin, le plan d'actions vise à améliorer les performances de l'agriculture biologique en termes de durabilité. À cette fin, les actions se concentreront sur l'amélioration du bien-être des animaux, la garantie de la disponibilité de semences biologiques, la réduction de l'empreinte carbone du secteur et la réduction au minimum de l'utilisation des matières plastiques, de l'eau et de l'énergie.

Hera, le nouvel outil de l'union européenne pour lutter contre les pandémies

Baptisée Hera pour "Health Emergency Response Authority", la nouvelle instance dévoilée par Bruxelles aura pour vocation de gérer l'urgence sanitaire et de préparer l'Union européenne aux futures pandémies. L'objectif est de "renforcer la capacité de l'UE à prévenir, détecter et contrer rapidement" les prochaines crises sanitaires mais aussi de mieux coordonner la réponse apportée par les États membres face aux laboratoires pharmaceutiques.

La Commission européenne a compris qu'il fallait agir de concert, afin notamment de résoudre les problèmes de pénurie de médicaments et de dépendance mis en évidence par la pandémie actuelle. L'Union européenne veut également reprendre la main par rapport aux laboratoires en se dotant de moyens pour le développement, l'approvisionnement, le stockage et la distribution des traitements médicaux nécessaires en période de crise sanitaire.

Cette nouvelle structure a déjà des missions bien identifiées : elle procédera à l'évaluation des menaces et à la collecte de renseignements, élaborera des modèles de prévision d'une pandémie et recensera et agira sur au moins trois menaces de grande portée et comblera d'éventuelles lacunes en matière de contre-mesures médicales.

La structure Hera, dotée de 6 milliards d'euros de budget, ne sera pas une agence indépendante sur le modèle de l'Agence européenne des médicaments (EMA) ou le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Elle sera établie au sein de la Commission comme une ressource partagée pour les Etats membres. Ce format devrait permettre de la rendre complètement opérationnelle dès début 2022. Elle sera pilotée par un conseil réunissant des experts de la Commission et des représentants des États membres.

Techno. **L'Union européenne veut désormais imposer le port USB-C à l'ensemble des appareils électroniques.**

Une nouvelle règlementation pour un chargeur unique pour smartphones

La Commission européenne veut imposer un chargeur universel pour les téléphones mobiles et les autres appareils électroniques (tablettes, appareils photo, casques audio, enceintes et consoles de jeu portatives…) au nom des droits des consommateurs et de l'environnement, toutefois ce projet suscite l'opposition du géant américain Apple. La directive proposée par l'exécutif européen, qui devra être approuvé par les eurodéputés et les Etats membres menace les câbles de connexion des iPhones du groupe californien.

Ce projet avait été lancé dès 2009 par la Commission et a fait l'objet en janvier 2020 d'une résolution du Parlement européen, mais il s'est eu jusqu'à présent heurté aux vives réticences de l'industrie, bien que le nombre de types de chargeurs existants se soit réduit fortement au fil des ans. D'une trentaine 2009, ils sont passés à trois : le connecteur Micro USB, l'USB-C, une collection plus récente et le Lightning utilisé par Apple.

ÉCONOMIES DE DÉCHETS

L'Union européenne veut désormais imposer le port USB-C à l'ensemble des appareils électroniques, ce qui permettrait d'utiliser indifféremment n'importe quel chargeur, tandis que l'harmonisation des technologies de charge rapide garantira la même rapidité de chargement pour tous les appareils. Logiquement, Bruxelles entend découpler la vente d'appareils électroniques et de chargeurs.

Apple, qui fait valoir que sa technologie Lightning équipe plus d'un milliard d'appareils dans le monde a réitéré son opposition en avançant toujours la même argumentation de l'étouffement de l'innovation au lieu de son encouragement et de la protection des consommateurs en Europe et dans le monde.

La firme à la pomme qui avait estimé l'an dernier qu'une telle législation générerait "un volume sans précédent de déchets électroniques" en rendant obsolètes une partie des chargeurs en circulation, s'alarme de la transition de 24 mois proposée, jugée précipitée, et du bouleversement de ses filières de recyclage actuelles. La Commission rétorque que les consommateurs européens qui dépensent environ 2,4 milliards d'euros par an pour des achats de chargeurs seuls, pourraient économiser au moins 250 millions d'euros annuellement, et que les déchets de chargeurs non utilisés, évalués à 11 000 tonnes par an, pourraient être réduits de presque 1000 tonnes.

Bruxelles assure également préserver l'innovation technologique, notamment sur les techniques de chargement sans fil, exclues du projet de la directive, car elles sont considérées encore en développement sur le marché européen.

Matot Braine
PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Annonces légales

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :
- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr
L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

Adjudications

LA SCP COLOMES MATHIEU ZANCHI
Avocats associés au Barreau de l'Aube
38 rue Jaillant Deschaînets BP 721 - 10004 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 73 29 46 - Fax : 03 25 73 70 25

VENTE PUBLIQUE
d'un local à usage commercial
sis SAINT JULIEN LES VILLAS (10800)

L'adjudication aura lieu le mardi 23 novembre 2021 à 10 heures 30 à l'audience du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de TROYES, au palais de justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle.
Commune de SAINT JULIEN LES VILLAS (10800) : Un local à usage commercial sis 85 T boulevard de Dijon, comprenant :
- Au rez de chaussée : Une grande pièce et une petite pièce attenante ;
- A l'étage : Une grande pièce, une petite pièce, WC ;
- Terrasse carrelée, non couverte.

Le tout édifié sur une parcelle cadastrée section AB n° 262 Lieudit «85T Bd de Dijon «, pour 1a et 17ca.
Ce local commercial n'est actuellement plus exploité (ancien restaurant) et est inoccupé.

MISE A PRIX : 10.000 €UROS
(DIX MILLE €UROS)

Visite : Le jeudi 04 novembre 2021 de 11h00 a 12h00
Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de l'Aube avant l'adjudication, auquel ils devront remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- Au cabinet de la SCP COLOMES MATHIEU ZANCHI, avocat rédacteur du cahier des conditions de vente ;
- Au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de TROYES où le cahier des conditions de vente est déposé.

Fait et rédigé à TROYES, le 04 octobre 2021 par l'avocat poursuivant soussigné.

Signé : Me Xavier COLOMES.

M2102667

Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE – GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations
Gérant et directeur de la publication : François HENRION
Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante
Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 1025 I 87408

Procédures adaptées

COMMUNE DE CORMONTREUIL

Avis d'appel à la concurrence

Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CORMONTREUIL, Mairie - 51350 CORMONTREUIL.
OBJET DE LA CONSULTATION : Prestations de traitement et d'entretien des textiles de la residence du bord de vesle.
Les variantes ne sont pas autorisées.
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur, sous la référence 2021-1.
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 03 novembre 2021 à 12:00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 06 octobre 2021.
M2102769

Mon Logis AL
Groupe ActionLogement

SA MON LOGIS

Avis d'appel public à la concurrence

Marche de prestations de service AOO
Suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe action logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le directeur général de la SA MON LOGIS - Groupe action logement.
2 - MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019.
3 - OBJET DU MARCHE : La présente consultation concerne les travaux suivants :
- Le présent marché a pour objet la réalisation de diagnostics DPE AMAINTE GAZ PLOMB ERMNT LOI CARREZ ET ELECTRICITE ;
- Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS ;
- Le marché contient 1 lot. Les variantes libres ne sont pas autorisées.
4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 3 ans à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 (1 an renouvelable 2 fois).
5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le 8 novembre 2021 à 12h00.
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès du service marchés de MON LOGIS, 44 Avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER 03.25.70.94.81 - achevallier@mon-logis.fr ;
- Renseignements techniques auprès du service contrats - Christophe VISENTINI, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - 03.25.72.94.74 - cvisentini@mon-logis.fr
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 30/09/2021.

Le directeur général : Serge LAURENT.

M2102579

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

Acheteur ou Maître d'ouvrage :
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.42.56.00
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.
2. COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos émail et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0119.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : Michel BOUDIN, service des marchés - Tél : 03-25-42-56-00
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
3. PROCEDURE :
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante (sous-section 3) ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement (se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).
Technique d'achat : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Mercredi 3 Novembre 2021 à 17h00.
PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.
RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.
L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.
Les variantes libres ne sont pas autorisées.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
- Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
- Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux (60 %) ;
2. Valeur technique (40 %).
4. IDENTIFICATION DU MARCHE :
INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux de dépollution de terres sur l'ancien site MAGILINE, 7 boulevard Sarrail à TROYES (10000).
Code CPV principal : 45262660-5 : Travaux de désamiantage.
TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION DU MARCHÉ : Commune de TROYES (10000).
DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : 4 mois.
La consultation ne comporte pas de tranches.
5. LOTS : Le marché n'est pas alloti.
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
Une visite du site est obligatoire : Contact : Eric Fleurence - Tél. : 06.12.47.03.96.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Non
Le présent avis implique un marché public.
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Subvention Etat, fonds propres.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Sans objet.
VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :
Instance chargée des procédures de recours : TA de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE - Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.
INTRODUCTION DES RECOURS :
- Référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;
- Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
- Recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 6 octobre 2021.
M2102792

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

COMMUNE DE LE MÉRIOT

Avis d'appel à la concurrence

Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de LE MÉRIOT, Rue de la Mairie - 10400 LE MERIOT.
OBJET DE LA CONSULTATION : Restauration Eglise Saint Pierre Saint Paul - LE MERIOT.
N° TITRE DU LOT
Lot n° 04 : Menuiserie bois ;
Lot n° 06 : Vitraux.
Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
Les variantes ne sont pas autorisées.
MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur , sous la référence 2021-01-02.
L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.
MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Sur le portail Xmarche.fr
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 29 octobre 2021 à 17:00.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le jeudi 07 octobre 2021.
M2102845

Avis d'attribution

SA HLM MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Restructuration d'un ensemble immobilier, 49, 51, 53 rue Georges Clémenceau, 24, 26 rue Urbain IV / 3 rue de la Vierge - 10000 TROYES

LOT GENERAL - GR 2069

Avis d'attribution

Marche de travaux - Procédure adaptée
Suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le directeur général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
OBJET DU MARCHE : - Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants : TROYES - Groupe 2069 restructuration d'un ensemble immobilier.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : 49, 51, 53 rue Georges Clémenceau / 24, 26 rue Urbain IV / 3 rue de la Vierge - 10000 TROYES.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1/Exécution.
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
DATE D'ATTRIBUTION : 21/09/2021.
LOT N° : Unique - INTITULE LOT : Restructuration d'un ensemble immobilier - NOM : MELCHIORRE SAS - CODE POSTAL : 54630 - VILLE : RICHARDMENIL - MONTANT : 410.953,45 €.
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 04/10/2021.
Le directeur général, Serge LAURENT.
M2102684

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux
suite à consultation en date du 28/06/2021

Rénovation de 61 pavillons
42 à 82 rue Lavoisier - 33 à 63 et 65 à 111 rue Le Châtelier - 08200 SEDAN

MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :
(ENTREPRISES - LOTS - PRESTATIONS - MONTANT TRAVAUX HT (TVA 10%)) :
- APE - 01 - démolition - 29.280,00 ;
- ARTI PRODUCTION - 02 - serrurerie - 257.885,00 ;
- FERMETURES PONSARDIN - 03 - menuiseries ext. / fermetures - 336.805,00 ;
- COPHIGNON - 04 - VMC / chauffage / plomberie (option retenue) - 176.477,18 ;
- MURS PEINTS - 05 - ITE / peintures ext. - 875.335,75 ;
- COPHIGNON - 06 - couverture / zinguerie / TV - 699.395,12.
M2102824

Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

Ventes aux enchères mobilières

Antoine PETIT
COMMISSAIRE-PRISEUR

ME ANTOINE PETIT
COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITE
ENCHERES CHAMPAGNE -S.A.R.L. SVV N°2002-340
EPERNAY
CAPITALE DU CHAMPAGNE
HOTEL DES VENTES
28 Avenue Foch - 51200 EPERNAY
TEL. : 03.26.32.20.94 - FAX : 03.26.55.76.75 - e-mail : encheres.champagne@wanadoo.fr
site internet : http:// www.interencheres.com/51004

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 A 14H
«TOUTES COLLECTIONS»
MONNAIES D'OR ET D'ARGENT - BIJOUX ANCIENS
MILITARIA - LIVRES ANCIENS - CURIOSITES - PUBLICITE
GRAVURES ET TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
BELLE COLLECTION DE FAIENCES DE LONGWY
OBJETS DECORATIFS ET ARTS DE LA TABLE

ART D'ASIE

MEUBLES ANCIENS, RUSTIQUES ET DE STYLE

CITROËN TRACTION 11 BL DE 1954

Exposition le vendredi 15 octobre 2021 de 15h à 18h et samedi 16 octobre 2021 de 9h à 10h30
VENTE EN EN PRESENTIEL ET EN LIVE
AVEC PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET RESPECT DES GESTES BARRIERES

Conditions, liste et nombreuses photos sur : http://www.interencheres.com/51004

M2102356

Ventes aux enchères judicaires mobilières

Antoine PETIT
COMMISSAIRE-PRISEUR

MAITRE ANTOINE PETIT
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
TEL. : 03.26.55.23.44 - FAX : 03.26.55.76.75
Courriel : encheres.champagne@wanadoo.fr - Site internet : http:// www.interencheres.com/51004

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021 A 11H

VENTE EN PRESENTIEL ET EN LIVE
AVEC PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET RESPECT DES GESTES BARRIERES
51200 EPERNAY - HOTEL DES VENTES - 28 avenue Foch
Après saisie
VEHICULE PEUGEOT 307 du 22-3-04 - 216.600 km
sans clé - sans carte grise (avec FIV) - sans contrôle technique - carrosserie en m.e.
MISE A PRIX 300 €

Après LJ SAS AMELIDA
EXCEPTIONNEL AMENAGEMENT DE MAGASIN NEUF
pour le commerce des vins et spiritueux
« Façon bois » avec table de dégustation « tonneau »
jamais posé - entreposé chez le fabricant (env 20 m³) avec plan d'installation
Visite sur place sur rendez-vous
MISE A PRIX 7.000 €
(Coût de fabrication 33.000 € TTC)

ENSEMBLE DE 149 BOUTEILLES DE RHUM
des marques :
DEAD MAN'S FINGER - FINE & ART - NAVY ISLAND - RON ZACAPA - DIPLOMÁTICO - MAMAN BRIGITTE - RON DE JEREMY - BEENLEIGH - WILD TIGER - HERITIERS MADKAUD CONPAGNIES DES INDES - SAINT AUBIN - CANE ISLAND - SHACK - RON MATUSALEM - OLIVER - WRAY & NEPHEW - WILLIAM HINTON - BAYOU RUM - Distillerie LABOURDONNAIS SMITH & CROSS - LEGENDARIO RON AÑEJO - THE REAL Mc COY
MISE A PRIX : 2.000 €

- Ensemble de caisse neuf jamais installé
Caisse enregistreuse digitale ELO - modèle ESY 15E2 avec imprimante à ticket METAPACE, clavier, tiroir-caisse
MISE A PRIX : 500 €
- Téléphone I PHONE - mise à prix 50 €

Enlèvement rapide exigé
Exposition le vendredi 15 octobre 2021 de 15 à 18h et la samedi 16 octobre de 9 à 10h30
Détails et photos sur www.interencheres.com/51004
Paiement comptant en espèces ou CB - pas de chèque - Frais en sus 14,28 % (11,90% HT + 2,38 % TVA)
TVA récupérable - PAS DE FRAIS DE LIVE

M2102360

Vente aux enchères

CORINNE BRIEZ-PROCUREUR
Avocat à la Cour d'Appel de REIMS
4-6-8 rue Pluche, B.P. 2108 - 51074 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.83.11.12
corinne.briez-procureur@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 9 HEURES

A la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 9 rue Marcel Thil - 51100 REIMS, représenté par son syndic la SARL MARCILLE IMMOBILIER, 9 place Royale - 51100 REIMS.
Ayant pour Avocat constitué Maître Corinne BRIEZ-PROCUREUR.
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS, au Palais de Justice de ladite ville Place Myron Herrick, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE REIMS (51100)

Les biens et droits dans un immeuble à usage d'habitation sis 9 rue Marcel Thil cadastré section AV n° 399 pour 3a 68ca consistant en :
- Lot n° 7 : Au 3ème étage un appartement actuellement séparé en deux appartements avec palier en son milieu de 72,4 m² selon la loi Carrez ;
- Lot 8 : Une cave en sous-sol ;
- Lot 14 : Un emplacement de parking accessible via un portail automatique.

MISE A PRIX : 150.000 € (CENT CINQUANTE MILLE €UROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS.
Une consignation préalable et obligatoire de 10 % du montant de la mise à prix, par caution bancaire irrévocable ou chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA, est exigée.

Pour tout renseignement, s'adresser :
- A Maître Corinne BRIEZ-PROCUREUR, Avocat, sis à REIMS (51100), 4-6-8 rue Pluche - Tél : 03.26.83.11.12 - Mail : corinne.briez-procureur@wanadoo.fr ;
- Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS, Place Myron Herrick, où le cahier des conditions de vente a été déposé ;
- A Maître David VASSEUR, Huissier de justice à REIMS (51100), 4-6-8 rue Pluche - Tél : 03.26.47.22.58, pour les visites.

M2102698

SCP RAHOLA - CREUSAT - LEFEVRE
SCP D'AVOCATS INTER BARREAUX
2 rue Duvivier - 0800 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de Maître Bruno RAULET, ès qualité de mandataire à la liquidation judiciaire, fonction à laquelle il a été nommé par jugement rendu le 27 mars 2014 par le Tribunal de Commerce de SEDAN, demeurant 34 rue des Moulins à REIMS 51100.
Ayant pour avocat constitué la SCP d'avocats Inter-Barreaux RAHOLA CREUSAT LEFEVRE dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES, 2 rue Duvivier,
Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE VIREUX MOLHAIN (O8)

LOT N° 1 : Un bâtiment à usage industriel sis à VIREUX MOLHAIN (O832O) zone industrielle des Forges, cadastré section AC N° 387 pour 14 a 81 ca, comprenant : Un immeuble de plain-pied comprenant une grande partie atelier et stockage, des sanitaires et une chaufferie sur une surface de 320 m² et terrain autour.
LOT N° 2 : Un immeuble à usage de bureaux sis commune de VIREUX MOLHAIN (O832O) zone industrielle des forges, cadastré section AC N° 388 pour 6 a 93 ca, comprenant : Un immeuble de plain-pied avec hall d'accueil, deux grands bureaux, une kitchenette, des sanitaires, une pièce d'archives sur une surface totale de 24O M² et terrain autour.
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné,

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 10 HEURES 30

LOT N°1 : SUR LA MISE A PRIX DE 35.000 €
(TRENTE-CINQ MILLE €UROS)
LOT N°2 : SUR LA MISE A PRIX DE 35.000 €
(TRENTE-CINQ MILLE €UROS)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau des ARDENNES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Le cahier des conditions de vente et un dire rectificatif ont été déposés au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 24 juin 2021 où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
- la SCP RAHOLA CREUSAT LEFEVRE, avocat susnommé. Tél. : 03.24.37.01.12 ;
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (saisie immobilière) Tél. : 03.24.56.34.13.

Visite effectuée par la SCP ROUSSEL PICHON, huissiers de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES. Tél : 03 24.57.48.60
Fait et rédigé à CHARLEVILLE MEZIERES, le 1er octobre 2021,
M2102695 Signé: Maître Charles Louis RAHOLA.

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

arquebuse notaires associés

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PHARMACIE PASTEUR/SELARL ROGISSART

Suivant acte reçu par Me Aymeric GEISS, le 30 septembre 2021, la société dénommée PHARMACIE PASTEUR, S.E.L.A.R.L., dont le siège social est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 53 rue Pasteur, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 494 632 474.

A cédé à :

La société dénommée SELARL ROGISSART, S.E.L.A.R.L. au capital de trente mille euros (30.000,00 €) dont le siège social est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 53 rue Pasteur, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 902 841 956, représentée par Monsieur Romain ROGISSART agissant en qualité de gérant.

L'officine de pharmacie exploitée à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 53 rue Pasteur, connue sous le nom de «PHARMACIE PASTEUR», objet d'une immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 494 623 474, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 180.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 178.500,00 € ;
- matériel et mobilier commercial : 1.500,00 €.

Entrée en jouissance fixée au 1er octobre 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Aymeric GEISS, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Me Aymeric GEISS
M2102601

GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

DUBOIS ELECTRICITE

Aux termes d'un acte du 30 septembre 2021 enregistré au SIE de REIMS, le 4 octobre 2021, dos. 2021 00095349 ref . 5101P04 2021 A 03140, la SAS « DUBOIS ELECTRICITE », dont le siège social est à MUIZON (51140) 10 rue des Jonquilles, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 424 484 822, a cédé à la SARL « DUBOIS GS», dont le siège social est à AVANCON (08300) 6 rue de Saint-Loup, immatriculée au RCS de SEDAN sous le n° 902 618 545, un fonds de commerce de commerce de travaux d'installation électrique, sis et exploité à MUIZON (51140) 10 rue des Jonquilles, moyennant le prix de 57.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 30/09/2021. Domicile est élu pour la réception des oppositions, qui devront avoir lieu dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues, pour la validité et pour la correspondance à la « SELARL GOULET-NOIZAT» 138 rue Léon Faucher - 51450 BETHENY.
M2102817

Notaires

SCP "Laurent LUTUN & Romain SHALGIAN Notaires Associés"
à FISMES & CORMONTREUIL

«LA CAVE BACCHUS»

Suivant acte reçu par Maître Laurent LUTUN, le 5 octobre 2021, enregistré à REIMS (Marne), le 7 octobre 2021, sous les références suivantes : 5104P04 2021 N 03207.

La société dénommée L'ENTREPOT FISMOIS, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à FISMES (51170), 3 rue du Bassin ;

A cédé à :

La société dénommée IDEAL CAVISTE, société à responsabilité limitée, au capital de cinq mille €uros (5.000,00 €), dont le siège social est à FAVEROLLES ET COEMY (51170), 9 rue Saint-Hippolyte ;

Le fonds de commerce d'achat et de vente de vins et toutes boissons en gros et au détail, l'achat et la vente de combustibles gazeux, exploité à FISMES (51170), 19 allée des Missions, connu sous le nom de «LA CAVE BACCHUS».

Moyennant le prix de 73.835,66 €, savoir :

- Eléments incorporels : 20.000,00 € ;
- Matériel et mobilier commercial : 4.000,00 € ;
- Marchandises : 49.835,66 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, 5 rue des Chailleaux, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Laurent LUTUN.
M2102880

GERANCE
FIN DE GERANCE

AU BON COIN

Gérance

Sous seing privé, le lundi 4 octobre 2021 à ANGLURE, Monsieur Fabrice, Louis Christian PETIT, formateur, demeurant à Ognes 51230, 33 rue Principale, né à ROMILLY SUR SEINE, 10100, le 11 février 1970. De nationalité française.

A confié à la SAS Café de l'Aube sous le numéro 903 220 200 au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

L'exploitation à titre de location gérance d'un fonds de commerce de café, vente au détail de café, thé, tous produits accessoires ou dérivés, épicerie fine, vente au détail de matériel de pêche, connu sous l'enseigne AU BON COIN, sis et exploité à ANGLURE 51260, 1 rue de Sézanne.

Pour une année à compter du 1er octobre 2021, jusqu'au 31 janvier 2022, renouvelable ensuite par tacite prolongation d'année en année, sauf dénonciation.
M2102720

CONSTITUTION
DE SOCIETE

ROJ-BAT

au capital de 5.000 €uros
15 rue de l'Epargne - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/09/2021 il a été constitué ainsi qu'il suit les statuts de la société par actions simplifiée à associé unique :

FORME : SASU.
DENOMINATION : ROJ-BAT.
CAPITAL : 5.000 €, divisé en 500 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.
OBJET :
- Entreprise générale du bâtiment ;
- Isolation thermique par l'extérieur (ITE).

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS (Marne).
SIEGE : 15 rue de l'Epargne - 51100 REIMS.
PRESIDENT : Monsieur TUTMAZ Mazlum, demeurant 15 rue de l'Epargne - 51100 REIMS, président et associé unique.
DEBUT D'ACTIVITE : dès l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2102638

E.U.R.L. MARCQ CONSTRUCTION

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
14 avenue de la Gare
51490 SAINT MASMES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
DENOMINATION : E.U.R.L MARCQ CONSTRUCTION.
CAPITAL : 1.000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées.
SIEGE SOCIAL : 14 avenue de la Gare - 51490 SAINT MASMES.
OBJET : La société a pour objet : Travaux de maçonnerie ainsi que l'achat et la vente de produits s'y rapportant.

Et plus généralement, toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant à l'objet principal sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
GERANCE : Monsieur MARCQ Jérôme, 14 avenue de la Gare - 51490 SAINT MASMES est nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Pour avis et mention : Le gérant.
M2102364

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

NSR GENDRAUD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AY CHAMPAGNE du 7 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : NSR GENDRAUD.
SIÈGE SOCIAL : La Citadelle, Rue de l'Industrie - 51160 AY CHAMPAGNE.
OBJET SOCIAL : Toutes prestations, à destination des entreprises et des particuliers, dans les domaines de l'œnologie, l'énergétique et la viticulture.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Madame Nathalie GENDRAUD, demeurant 11 rue du Puits Rond - 51200 EPERNAY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2102439

Socic

ULTIMRENOV

Par acte SSP du 29/09/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ULTIMRENOV.
Objet social : Façade et couverture.
Siège social : 4 allée des Mésanges - 51490 SAINT MASMES.
Capital : 2000 €.
Durée : 99 ans.
Président : M. RICART Julien, demeurant 4 allée des Mésanges - 51490 SAINT MASMES.
Admission aux assemblées et droits de votes : dans les conditions légales et statutaires
Clause d'agrément : cession libre entre associés et soumise à agrément envers les tiers
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2102678

M&M SEMMOUM

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile.
DENOMINATION : M&M SEMMOUM.
SIEGE SOCIAL : 13 chemin Couarres - La Masse à MERFY (51220).
OBJET : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.
GERANCE : Monsieur Nordine SEMMOUM-BNAMRHAR, demeurant à MERFY (51220) - 13 chemin Couarres - La Masse, pour une durée indéterminée
CESSION DE PARTS : Toute cession de parts n'est autorisée qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2102494

Notaires

OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

SCI POTANA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Laurent QUINART, Notaire à BEINE NAUROY (51) 1 place de la Mairie, le 29 septembre 2021, il a été constitué la société civile immobilière dénommée SCI POTANA pour une durée de 99 ans ayant son siège à REIMS (51), 35 rue Honoré de Balzac, au capital de 1.000 € constituée uniquement d'apport en numéraire et ayant pour objet l'acquisition l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

Le gérant statutaire est M. Yanick CAMPI demeurant REIMS (51), 25 rue Victor Lambert.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention :
Me Laurent QUINART, Notaire.
M2102617

SCP INFANTINO, GALLI-RICOUR et DEOM
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

HDCG AVENUE REPUBLIQUE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me F. INFANTINO, Notaire associé, en date du 1er octobre 2021, il a été constaté :

La création d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.
DÉNOMINATION SOCIALE : HDCG AVENUE REPUBLIQUE.
SIÈGE SOCIAL : REIMS (Marne) - 56 B rue Lecointre.
OBJET SOCIAL : Administration et gestion de tous immeubles.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 155.000 € divisé en 7.750 parts sociales de 20,00 € chacune, entièrement souscrites.
GÉRANCE : Monsieur Didier HERMON et Madame Hélène HERMON demeurant ensemble à REIMS (Marne) - 56 B rue Lecointre.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Cession libre entra associés, toute autre cession soumise à agrément.

Pour avis et mention.
Me Frédéric INFANTINO.
M2102632

«R-C-A»

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée, «R-C-A», par acte sous seing privé à REIMS (51100), en date du 28 septembre 2021.

OBJET : La société a pour objet, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers :

- La location d'avions «coque nue» ;
- La gestion et l'administration d'un ou plusieurs groupements d'intérêts économiques ;
- La création de toute société nouvelle et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- Toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
SIEGE SOCIAL : Aérodrome de Reims-en-Champagne - 51360 PRUNAY.
PRESIDENT : Monsieur Vincent DEL MEDICO, demeurant à ESTERNAY (51310), 26 rue des Foulons
CAPITAL : vingt mille (20.000) €uros.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).

Pour unique insertion : Le président.
M2102679

CIMOINVEST

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé, en date du 28 septembre 2021, il a été constitué une société civile dénommée : CIMOINVEST.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100) - 43 rue de Bizerte.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS (51)
GÉRANT : Madame Martine Gabrielle Pauline DETRUISEUX, retraitée, épouse de Monsieur Daniel Gaston CIMOLINI, demeurant à REIMS (51100) - 43 rue de Bizerte, nommée gérante pour une durée illimitée.
CAPITAL : 1.000,00 € divisé en 100 parts de 10,00 € chacune attribuées aux associés : Mr Daniel CIMOLINI 49 parts numérotées 1 à 49 ; Mme Martine CIMOLINI née DETRUISEUX, sus-nommée, 49 parts numérotées 50 à 98 ; Mme Claire ZION née CIMOLINI 2 parts numérotées 99 à 100.
CESSION DE PARTS : Autorisation par décision des associés statuant à l'unanimité.

Pour avis.
M2102686

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

M2T39

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Marion HÉRICHER, Notaire à REIMS, le 30 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : M2T39.
FORME : Société à responsabilité limitée.
SIÈGE : REIMS (51100), 92 rue Ponsardin.
OBJET : Acquisition, administration et gestion de tout immeuble sous forme de location meublée ; Détention et gestion de portefeuille de valeurs mobilières.
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL : 1.800 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : M. Kevin MERGEN et Mme Floriane de THESUT demeurant à REIMS (51100), 92 rue Ponsardin.
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, et au profit des descendants communs de M. Kevin MERGEN et Mme Floriane de THESUT.
Immatriculation de la société : R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Me HÉRICHER.
M2102699

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

SCCV DU CLOS SOLFERINO

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 5 octobre 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCCV DU CLOS SOLFERINO.
FORME : société civile de construction vente.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.
SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 6 boulevard Victor Lambert.
OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.
DUREE : 99 ans.
GERANTS nommés pour une durée illimitée : Daniel SOZZI, demeurant à REIMS (51100), 70 rue de la Neuvillette et Mickaël VIEIRA, demeurant à MERFY (51220) 3 rue de Chenay.
PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
IMMATRICULATION au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.
M2102702

SASU STFO

Constitution le 03/09/2021 de la SASU STFO (Système Transmission Fibre Optique).
CAPITAL : 1.000 €. DUREE : 99 ans.
SIEGE SOCIAL : 6 rue des Minimes - 51300 VITRY LE FRANÇOIS.
OBJET : Installation de fibre optique et réseaux.
PRESIDENT : M. SAMMARI Sharif, domicilié 6 rue des Minimes - 51300 VITRY LE FRANÇOIS.
La SASU sera immatriculée au R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2102726

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

HOLDING 2LP

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
10 T ruelle du coin Colbert
51110 POMACLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/09/2021 à POMACLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING 2LP.
SIÈGE SOCIAL : 10 T ruelle du coin Colbert, 51110 POMACLE.
OBJET SOCIAL : La prise de participations, dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisitions de parts sociales ou d'actions, de souscriptions, d'apports ou tout autres moyens.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Richard POULAIN, demeurant 10 T ruelle du coin Colbert - 51110 POMACLE, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2102649

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

3D CAR WASH

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
7 rue du Château Gaillard
51700 IGNY COMBLIZY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique signé à REIMS le 5 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : 3D CAR WASH.
SIEGE SOCIAL : 7 rue du Château Gaillard - 51700 IGNY COMBLIZY.
OBJET SOCIAL : toute activité de lavage et nettoyages de véhicules mobiles, la mise à disposition des aires de lavage et de matériel permettant d'effectuer les lavage et nettoyage desdits véhicules ; le polissage d'optiques ; le lavage automatique de véhicules mobiles ; la location ou la vente de produits, matériels ou accessoires divers se rapportant directement ou indirectement à l'automobile en général ; accessoirement, une activité de restauration rapide ou vente à emporter destinée aux usagers desdits véhicules ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou le faciliter ainsi que le développer.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GERANCE : Madame Emeline DIAS-FREITAS épouse DUFOUR et Monsieur KEVIN DUFOUR, demeurant tous deux 7 rue du Château Gaillard - 51700 IGNY COMBLIZY.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2102709

BADJI

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain BRIAND, notaire à ÉPERNAY (51200), 57 rue Henri Martin, le 05 octobre 2021, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
DENOMINATION : BADJI.
FORME : Société civile.
CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €) divisé en 100 parts de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100, constitué entièrement d'apports en numéraire libérés.
SIEGE SOCIAL : CHAVOT COURCOURT (51530) - 6 rue de la Grange aux bois.
OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GERANCE : Monsieur Tariq Rachid GHULAM RASHID demeurant à CHAVOT COURCOURT (51530) - 6 rue de la Grange aux bois.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés.
Pour avis : Me Romain BRIAND.
M2102776

G&N
GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

SAS ADEFACT

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 5 octobre 2021, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de REIMS, de la société «ADEFACT», SAS au capital de 503.100 €, dont le siège social est 118 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS. La société a pour objet : l'activité de formation, de conseil en formation et conseil aux entreprises, incluant les prestations de conseil en stratégie, organisation, management, ressources humaines, marketing et communication, auprès des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, la participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Le Président est Monsieur Pierre BOURGEAIS, demeurant au 118 rue du Mont d'Arène à REIMS (51100).
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant au moins 50 % du capital social.
M2102716

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

DAVID PEREIRA DA PONTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 7 octobre 2021 à TROISSY (51), il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : David PEREIRA da PONTE.
SIEGE : 11 rue de l'Église - 51700 TROISSY.
DUREE : 99 ans.
OBJET : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle.
CAPITAL : 7.500 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
GERANCE : Monsieur David PEREIRA da PONTE, demeurant : 11 rue de l'Église - 51700 TROISSY, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.
CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant doivent être agréées par tous les associés.
Pour avis : La gérance.
M2102737

«MIGNEAUX ET ASSOCIES»

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée, «MIGNEAUX ET ASSOCIES», par acte sous seing privé à REIMS (51100), en date du 22 septembre 2021.
OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- La promotion immobilière, l'achat de terrains à bâtir et la construction d'immeubles en vue de la revente globalement ou par lots ;
- L'activité de marchand de biens. L'achat, la vente, la mise en valeur de tous immeubles. La location et la mise en copropriété desdits immeubles ;
- L'activité de lotisseur ;
- Pour l'accomplissement de ses opérations, la possibilité de contracter des emprunts destinés à leurs financements et la possibilité de donner toutes garanties en exécution desdits financements, notamment par la constitution d'hypothèques sur les immeubles sociaux ou autres garanties ;
- La négociation immobilière pour son propre compte ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
SIEGE SOCIAL : 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.
PRESIDENT : la société QUATREME, domiciliée 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Benoît MIGNEAUX.
CAPITAL : Deux mille (2.000) €uros.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).
Pour unique insertion : Le président.
M2102746

DOUAY PERE ET FILS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 10 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : DOUAY PERE ET FILS.
SIÈGE SOCIAL : 11 place de l'hôtel de ville - 51600 SUIPPES.
OBJET SOCIAL : Acquisition, location de biens immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Julien DOUAY demeurant 11 place de l'hôtel de ville - 51600 SUIPPES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2102749

NEW DELICES

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : NEW DELICES.
OBJET SOCIAL : Restauration rapide.
SIÈGE SOCIAL : 43 bis avenue Madame Eugène Roederer - 51390 GUEUX.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
CO-GÉRANCE : Monsieur THIEBAULT Benjamin, demeurant 10 rue de la Suippe - 51490 SAINT MARTIN L'HEUREUX et Monsieur MASSART Damien, demeurant 3 place du souvenir, 10 rue de la Suippe - 51100 REIMS.
Thiebault Benjamin.
M2102753

LCJC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 6 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : LCJC.
SIÈGE : 9/11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger : L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Christophe LEPITRE, né le 23 mars 1970 à LE CREUSOT, demeurant 23 rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2102773

GLD IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 6 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : GLD IMMO.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; La réalisation d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance ; La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ; Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Grégory DUCHÊNE, domicilié 7 rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY.
Madame Laëtitia DANTAS, domiciliée 7 rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2102774

REDLAND FECAMP ST LEONARD 2

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/10/2021 à CORMONTREUIL (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : REDLAND FECAMP ST LEONARD 2.
SIÈGE SOCIAL : CORMONTREUIL (51350) - 2 rue du Commerce.
OBJET SOCIAL : Acquisition, édification et gestion de tous biens immobiliers, participation directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.
GÉRANCE : La société REDLAND, R.C.S. REIMS 510.699.309.
CLAUSE RELATIVE AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés.
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
M2102783

Etude de
Maître Jérôme PERTIN
Notaire à AVIZE (Marne)
11 place Léon Bourgeois

LA TRESORERIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la Société d'Exercice à Responsabilité Limitée dénommée «Jérôme PERTIN, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7 Rempart du Midi, le 6 octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LA TRESORERIE.
Le siège social est fixé à : LE BAIZIL (51270), 4 rue Jules Lefort.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années
Le capital social est fixé à la somme de : mille deux cents €uros (1.200,00 €).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Dominique GOSSET et Madame Magalie GOSSET ROCH.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS
Pour avis : Le Notaire.
M2102799

FRUS CONSEILS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 04/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION SOCIALE : FRUS CONSEILS.
SIÈGE SOCIAL : 134 rue de Courlancy - 51100 REIMS.
OBJET SOCIAL : Accompagnement et conseils aux entreprises (hors périmètre des activités règlementées), achats et revente de véhicules neufs, d'occasion et de tous véhicules et motos motorisés, location de véhicules et de motos. Dépôt vente véhicules et motos. Convoyage automobile, prestations de services annexes et cartes grises.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
PRÉSIDENT : M. DIMECHE Lotfi, demeurant 224 rue la Pérouse - 51100 REIMS.
Pour avis : Le président.
M2102785

SAS TRANSPORTS MARYONS

Siège social : 2 rue du petit trois puits
51500 TROIS PUITS
au capital de 9.000 €uros

Avis insertion

L'an deux mille vingt et un le six octobre, suivant acte sous seing privé, l'associé unique de la SAS TRANSPORTS MARYONS a décidé :
- La création de la SAS TRANSPORTS MARYONS.
OBJET : Transport public routier de marchandises avec véhicule de plus de 3,5 tonnes.
Y compris la création achat exploitation de fonds de commerce se rapportant à l'objet social.
DÉNOMINATION : TRANSPORTS MARYONS.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue du petit trois puits - 51500 TROIS PUITS.
CLÔTURE : Le 31 décembre.
CAPITAL SOCIAL : 9.000 € en numéraire.
PRÉSIDENT : M. PRUDHOMME Yohann, né le 29.04.1997 à REIMS, célibataire demeurant 2 rue du petit trois puits - 51500 TROIS PUITS.
GREFFE D'IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS.
La présidence.
M2102801

HB

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date du 27.09.2021, à REIMS, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCI, société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : HB.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 41 bis boulevard Paul Doumer - 51100 REIMS.
OBJET : L'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription au capital, l'administration et la gestion de toutes parts ou actions de sociétés civiles, de société à responsabilité limitée, de sociétés par actions simplifiées ou de sociétés anonymes cotées ou non cotées en bourse ainsi que toutes valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un portefeuille. L'administration et l'exploitation meublée ou non meublée par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles quelle que soit leur destination dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport construction, ou tout autre forme juridique quelconque, ou qu'elle aura pris à crédit-bail. Et, de plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ayant trait à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années.
GÉRANCE : La société HANIN PARTICIPATION, société par action simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 41 bis boulevard Paul Doumer - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 903 067 734 R.C.S REIMS, représentée par Monsieur HANIN Arnaud, président et la société BIDEAULT PARTICIPATION, société par action simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 9 avenue Stéphane Hessel, Domaine Gran Voile Bâtiment B2 - 13500 MARTIGUES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 903 104 214 R.C.S. AIX EN PROVENCE, représentée par Monsieur BIDEAULT Dimitri, président.
IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.
M2102821

NK CONCEPT BEAUTE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/10/2021 à REIMS, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : NK CONCEPT BEAUTE.
SIÈGE SOCIAL : 83 rue de Neufchâtel.
OBJET : Soins de beauté, d'extension de cils, prothèse ongulaire, formation et ventes de produits.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, divisé en 1.000 parts de 1 euro.
PRÉSIDENTE : Madame Marine RENARD, demeurant 289D avenue de Laon - 51100 REIMS.
Née le 30/06/1989 à CHALONS EN CHAMPAGNE (France), de nationalité française.
Pour avis : La présidente.
M2102811

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

Maître
Sophie POTISEK-BENARD
Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne)
37 avenue de Champagne

SCI BERTAUD BASELCORO

Suivant acte reçu par Maître Sophie POTISEK-BENARD, notaire à TOURS SUR MARNE, le 7 octobre 2021, il a été constitué la société civile immobilière suivante :

Dénomination : SCI BERTAUD BASELCORO.

Siège : 27 allée du Parc, Mareuil Sur Ay (51160) AY CHAMPAGNE

Durée : Quatre-vingt dix-neuf (99) ans.

Objet : Acquisition, gestion et administration par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital social : Mille €uros (1.000,00 €)

Apports en numéraire : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Gérant : Mademoiselle Sophie, Jeannine, Danièle BERTAUD, de nationalité française, célibataire majeure, demeurant à AY CHAMPAGNE (51160), 27, Allée du Parc anciennement Mareuil Sur Ay, née à AY CHAMPAGNE (51160), le 9 février 1973.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et par voie de succession exclusivement aux héritiers en ligne directe.

Immatriculation au RCS de REIMS.

Pour avis et mention
Me Sophie POTISEK-BENARD,
Notaire.

M2102838

ZUNIC INVEST

Avis est donné de la constitution de la société civile «ZUNIC INVEST» par acte sous seing privé en date à REIMS (51100), le 28 septembre 2021.

OBJET : La société a pour objet : La gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier.

La prise de participation dans toutes sociétés.

Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DUREE : Quatre vingt dix neuf années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIEGE SOCIAL : 10 rue Choquelaine - 51110 BOURGOGNE.

CO-GERANTS : Monsieur Christophe ZUNIC, demeurant 10 rue Choquelaine - 51110 BOURGOGNE ; Madame Anne ZUNIC, demeurant 10 rue Choquelaine - 51110 BOURGOGNE.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts doit être soumise à l'agrément préalable obtenu par décision du collège de la gérance prise à l'unanimité des gérants ayant capacité d'exprimer leur volonté.

CAPITAL : Neuf cent vingt-neuf mille trois cent soixante quinze (929.375) €uros.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour unique insertion, la gérance.

M2102857

SC «DES CHOUBS»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er octobre 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «DES CHOUBS».

SIÈGE SOCIAL : 41 rue Perrot d'Ablancourt - 51240 ABLANCOURT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux descendants et aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix.

GÉRANCE : Monsieur Damien THIÉRY, demeurant 41 rue Perrot d'Ablancourt - 51240 ABLANCOURT, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : la gérance.

M2102872

Duguit & Associés
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

FACT VILLABE

Avis de constitution

Par acte constitutif du 6 octobre 2021, il a été constitué la société par actions simplifiée suivante :

DÉNOMINATION SOCIALE : FACT VILLABÉ.

OBJET SOCIAL :

- La promotion immobilière, l'activité de marchands de biens, achat-revente, gestion et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, actions ou parts de sociétés immobilières ou à prépondérance immobilière ;
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;
- Toutes prestations de services en matière de recherche de locaux, de gestion administrative, comptable, financière, conseil, auprès de toute personne physique ou morale ;
- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce ;
- Toute souscription d'emprunt, octroi de prêts et d'avances en compte courant, cautions, ouvertures de crédits, avec ou sans garantie.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 1 boulevard Lundy - 51100 REIMS

PRÉSIDENT : Odyssée Invest SAS, située 32 rue Coquebert - 51100 REIMS (R.C.S. REIMS 822 838 983).

Tout associé peut participer aux décisions collectives et disposera d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres.

Mention de l'immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102796

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

PARTENAIRES EXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 €uros
Siège social : rue de la Nau des Vignes - Zone d'activités de La Veuve
51520 LA VEUVE
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à LA VEUVE (Marne) du 7 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PARTENAIRES EXPRESS.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIEGE : Rue de la Nau des Vignes - Zone d'activités de La Veuve - 51520 LA VEUVE.

OBJET : Le transport public et privé de marchandises ; l'activité de commissionnaire de transports ; la location de véhicules avec ou sans chauffeur ; l'achat, la vente et la location de tous véhicules et matériels neufs et d'occasion ; les activités de logistique d'entreprise ; l'achat, la vente et le stockage de marchandises.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 30.000 €.

PRESIDENT : M. Christophe GUILLIN, demeurant à SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE (51400), 11 rue Louis Cochet.

DIRECTEUR GENERAL : M. Patrice ANTOINE, demeurant à REIMS (51100), 40 bis boulevard Jamin.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, toute cession ou transmission est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2102812

MODIFICATION DE STATUTS

MAJEO

Société civile immobilière
au capital de 600.00 €uros
Siège social :
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
529 533 077 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGE du 10 août 2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 10/08/2021, de REIMS (Marne), 19 rue Denis Papin, à PONTFAVERGER MORONVILLIERS (Marne), 25 rue Saint Médard.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2100980

SAS «LECLERC BRIANT»

Société par actions simplifiée, capital : 2.032.500 €, siège social : 67 rue Chaude Ruelle - 51200 EPERNAY, R.C.S. de REIMS n° 325 397 875. Suivant procès-verbal en date du 25 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour l'augmentation du capital social, initialement fixé à la somme de deux millions trente deux mille cinq cents €uros (2.032.500 €), pour venir le fixer à la somme de cinq millions trente deux mille cinq cents €uros (5.032.500 €) puis la réduction du capital social pour le ramener à la somme de deux millions cinq cent trente deux mille quatre cent quatre vingt quinze €uros (2.532.495 €).

La gérance, Pour avis.

M2101761

STÉPHANE LOTHAIRE-CHOCOLATIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.400 €uros
Siège social :
8 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
424 675 056 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Stéphane LOTHAIRE-Chocolatier a décidé de transférer le siège social du 8 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS, au 17 rue de Trépail - 51380 VAUDEMANGE, à compter du 01/09/2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 424675056 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

GERANCE :

- M. Stéphane LOTHAIRE, demeurant 17 rue de Trépail - 51380 VAUDEMANGE ;
- Mme Virginie LOTHAIRE, demeurant 17 rue de Trépail - 51380 VAUDEMANGE.

Pour avis : La gérance.

M2101977

ADOFI

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €uros
Siège social :
1 avenue du 106ème RI
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
838 187 268
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 10 août 2021, il a été procédé à l'exclusion de M. Manuel Mauvais, directeur général. Le président demeure M. Pascal Jacquesson, 10 rue Auguste Renoir - 10230 MAILLY LE CAMP.

M2102309

PATRIMOINE 5

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 €uros
Siège social :
70 rue Ponsardin
51100 REIMS
900 996 810 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 23 septembre 2021, les associés ont décidé à l'unanimité et réalisé une augmentation du capital social de trois mille cinq cents euros (3.500 €) par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

ANCIENNE MENTION :

- Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1.500 €).

NOUVELLE MENTION :

- Le capital social est fixé à cinq mille €uros (5.000 €).

Pour avis : La gérance.

M2102291

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX GUILBAULT MILTAT ASSOCIEES

Société civile professionnelle
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
1 Quai Barbat
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
510 373 913
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 25 mai 2021 : Madame Ingrid MILTAT, épouse VALDELIEVRE, demeurant à REIMS (51100), 8 rue Firmin Charbonneaux a démissionné de ses fonctions de co-gérante à compter du 31 mai 2021, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2100803

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

DAE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
29 rue Jean Jaurès
51160 AY-CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 449 201 086

Avis de modification

Par décision du 31 août 2021, l'associée unique a décidé :

- une augmentation du capital social de 12.000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

- de transférer le siège social du 29 rue Jean Jaurès - 51160 AY-CHAMPAGNE, au 1 rue de la Couple - Mareuil-sur-Ay - 51160 AY-CHAMPAGNE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2102314

SCI MJV INDUSTRIE

L'assemblée générale de la SCI MJV INDUSTRIE, au capital de 1.000 €, 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES, 830 386 298 R.C.S. REIMS, par décision du 23/09/2021, a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES.

NOUVELLE MENTION : 10 rue Nicolas Appert - 51470 SAINT MEMMIE.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS et CHALONS.

Pour avis : Le gérant.

M2102528

J.L SECONDE-SIMON

SCEV transformée en SARL
au capital de 8.000 €uros
14 rue de Trépail - 51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims 494 055 601

Avis de transformation

Par décision unanime en date du 28 août 2021, les associés ont décidé la transformation de la société de SCEV en SARL, à compter du 28 août 2021, sans création d'un être moral nouveau, et adopté le texte des statuts qui régissent désormais la société sous sa nouvelle forme. Son siège social reste fixé 14 rue de Trépail - 51150 AMBONNAY. La société conserve sa dénomination sociale, à savoir J.L SECONDE-SIMON. L'objet de la société a été étendu à compter du 28 août 2021 aux activités suivantes : le négoce de vins, spiritueux, eaux de vie et toutes autres boissons, notamment des vins de champagne, la réalisation de prestations commerciales ou techniques, la prise de participations dans toutes sociétés et la gestion de ces participations. En conséquence l'article relatif à l'objet social a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : La Société a objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et plus particulièrement l'exploitation de vignobles champenois. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la Société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. Elle peut également réaliser toutes opérations de vinification à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. NOUVELLE MENTION : la société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et plus particulièrement l'exploitation de vignobles champenois ; La réalisation de toutes opérations de vinification ; Le négoce de vins, spiritueux, eaux de vie et toutes autres boissons, notamment des vins de champagne ; La réalisation de prestations commerciales ou techniques ; La prise de participations dans toutes sociétés et la gestion de ces participations. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. La durée de la société et son siège social restent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 € divisé en 800 parts sociales de 10 € chacune, entièrement libérées, et réparti aux associés actuels sans aucun changement. La durée de l'exercice social en cours qui sera clos le 31 décembre 2021 n'a pas à être modifiée du fait de la transformation en ASRL. Sous sa forme de SCEV, la société était gérée par Madame Catherine SECONDE née SIMON demeurant 12 rue de Trépail 51150 AMBONNAY, Monsieur Nicolas SECONDE demeurant 4 rue des Cigognes 68970 ILLHAEUSERN et Madame Valérie BOLE née SECONDE demeurant 4 boulevard des Fosses de Ronde 51150 AMBONAY. Aux termes des décisions susvisées, les associés ont confirmé ces personnes à la gérance de la société sous sa forme de SARL. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2102358

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX GUILBAULT MILTAT ASSOCIEES

Société civile professionnelle
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
1 Quai Barbat
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
510 373 913
r.c.s. Châlons en Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 25 mai 2021, la collectivité des associés a décidé de modifier sa dénomination sociale «SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS INTERBARREAUX GUILBAULT MILTAT ASSOCIEES» pour adopter la nouvelle dénomination sociale «SCP GUILBAULT Associées», et ce à compter du 1er juin 2021.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2100802

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

AU PARADIS DES PETITS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 €uros
Siège social :
15 rue des Bruyères
Le Clos de la Noue
51700 CHÂTILLON SUR MARNE
R.C.S. Reims 798 517 348

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 1er septembre 2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 9.000 €.

Madame Marie-Catheline HUET, demeurant 42 rue Valentine Régnier - 51700 BASLIEUX SOUS CHÂTILLON devient, du fait de la transformation, présidente de la société.

Pour avis : La présidente.

M2102460

EURL JV T & C

L'associé unique de l'EURL JV T & C, au capital de 10.000 €, 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES, 821 418 621 R.C.S. REIMS, par décision du 23/09/2021, a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES.

NOUVELLE MENTION : 10 rue Nicolas Appert - 51470 SAINT MEMMIE.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS et CHALONS.

Pour avis : Le gérant.

M2102529

SASU LA PIAZZA

Avis de modification

LA PIAZZA
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 6 - 7 place d'Austerlitz
51800 STE MENEHOULD
R.C.S. Châlons en Champagne
898 075 833

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2021, l'actionnaire unique a nommé Monsieur Anthony RIMOLDI, demeurant 5 rue Bel Air - 51800 STE MENEHOULD, en qualité de président, pour une durée illimitée à compter du 15 septembre 2021 en remplacement de Monsieur Jean-Marc RIMOLDI, démissionnaire.

Pour avis : Le résident.

M2102630

EURL JV DEVELOPPEMENT

Avis de modification des statuts

L'associé unique de l'EURL JV DEVELOPPEMENT au capital de 275.000 € - 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES - 885 219 824 R.C.S. REIMS, par décision du 23/09/2021, a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 1 rue de Pomacle Lieudit Les Epinettes - 51110 LAVANNES.

NOUVELLE MENTION : 10 rue Nicolas Appert - 51470 SAINT MEMMIE.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS et CHALONS.

Pour avis : Le gérant.

M2102533

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

SAS SOREDIS

Société au capital de
21.259.338,24 €uros
Rue du Val Clair
Zone Industrielle de la Pompelle
51100 REIMS CEDEX
321 882 615 R.C.S. Reims

Par décision du 28/06/2021, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler ni remplacer le mandat de Madame Isabelle CALVET, commissaires aux comptes suppléant arrivant à expiration.
Pour avis.
M2102573

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CABINET D'HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE DE LA PAIX

Societe d'exercice liberal
de medecins à responsabilite limitee
au capital de 500.847,36 €uros
Siège social : 89 rue Louis Victor
De Broglie - 51430 BEZANNES
384 651 642 R.C.S. Reims

Suivant décisions en date du 27/09/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social d'une somme de 449.579,64 €, et de le porter ainsi de 500.847,36 € à 950.427 € par voie d'élévation du montant nominal de chacune des 32.864 parts existantes, lequel est porté de 15,24 € à 28,92 €.
CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 500.847,36 €, divisé en 32.864 parts sociales de 15,24 € chacune.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 950.427 €, divisé en 32.864 parts sociales de 28,92 € chacune.
Pour avis.
M2102604

SARL PIZZERIA DE L'ETHENA DE PARGNY SUR SAULX

SARL PIZZERIA DE L'ETHENA DE PARGNY SUR SAULX, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, siège social : 60 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX, 895 183 861 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Suivant décisions des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 24 août 2021 : L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de mille (1.000) €uros. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix (10) €uros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de treize mille €uros (13.000 €). Il est divisé en mille trois cents (1.300) parts sociales de dix €uros (10 €) l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. FABRICE ZURRO, demeurant 26 rue Arthur Hannequin - PARGNY SUR SAULX (Marne), a été nommé gérant, en remplacement de VALERIE MARLIERE, gérante démissionnaire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.
M2102607

LK IMMO

Société civile au capital de 1.001 €uros
Siège social :
3 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY
828 306 829 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 15 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 3 Le Parc Domaine 51700 CHAMPVOISY.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Le représentant légal.
M2102641

AUX DELICES DE SAINTE ANNE

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 €uros
Ayant son siège social à :
REIMS (51100)
64-66 rue Clovis Chezel
Immatriculée au R.C.S. de REIMS
sous le n° 849 524 582

Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2021, il a été décidé de nommer Monsieur Dhaou MKADDEM, demeurant à TREMBLAY EN FRANCE (93290), 17 rue du Poitou, en qualité de président pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 14 septembre 2021, en remplacement de Monsieur Moktar Ben Mohamed AKOUI, démissionnaire au 13 septembre 2021.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.
M2102611

DUTERME
MOITTIÉ
ROLLAND

Société d'Avocats
9, rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY

LE KHEDIVE

Société en nom collectif
Capital social : 10.000 €uros
Siège social : rue des Ormissets
51530 OIRY
814 556 692 R.C.S. Reims

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 21 septembre 2021, la collectivité des associés a pris la décision de transférer le siège social de OIRY (51530), rue des Ormissets à EPERNAY (51200), 1 place Auban Moët, et ce à compter du 21 septembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
R.C.S. REIMS.
M2102615

RUE DES TRAVAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 150 €uros
Siège social :
1 rue du 106ème R.I.
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
850 909 615
R.C.S. Chalons en Champagne

En date du 10 août 2021, il a été procédé à l'exclusion de Mr Manuel MAUVAIS.
PRÉSIDENT : Pascal JACQUESSON demeurant 10 rue Auguste Renoir - 10230 MAILLY LE CAMP.
M2102650

Maître Xavier PREZ
Avocat au Barreau de REIMS
7 rue Thiers - 51100 REIMS

SARL DERI

SARL au capital de 1.000 €uros
9 Boulevard du Général Leclerc -
51100 REIMS
842 844 706 R.C.S. Reims

Avis de nomination

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 2 septembre 2021, Monsieur KRUIJT Aurélien, demeurant 24 rue de l'équerre à REIMS (51100), a été nommé en qualité de co gérant de la société SARL DERI.
Pour avis : Le gérant.
M2102670

3GP INNOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 26.690 €uros
Siège social :
15 avenue becquerel
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
800 943 359
R.C.S. Chalons en Champagne

Aux termes du PV du gérant du 09/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 14 bis rue des martyrs de la résistance - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE à compter du 14/12/2020. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2102674

G&N
GOULET & NOIZAT
Avocats associés
www.goulet-noizat.com

O.A.&.V

Société par actions simplifiée
au capital de 376.520 €uros
Siège social :
24 rue de Talleyrand - 51100 REIMS
404 462 525 - R.C.S. Reims
(ci-après désignée, la «Société»)

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société en date du 30 septembre 2021, il a été décidé la nomination en qualité de président de la société de la société «FDR», société à responsabilité limitée au capital de 135.000 €, dont le siège social est sis 16 rue du Pré Saint-Ange à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 878 786 961, en remplacement de Madame Emmanuelle VIGNE, démissionnaire. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis et mention.
M2102681

GIMONNET-GONET

SCEV au capital de 63.900 €uros
Le Bas des Auges
51190 LE MESNIL SUROGER
R.C.S. Reims 353 790 793

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 20 juin 2021, il a été pris acte du transfert du siège social, intervenu le 20 juin 2021, au 39 Grande Rue - 51190 LE MESNIL SUR OGER ; Ainsi que du changement d'adresse personnelle du co-gérant, M. Philippe GIMONNET, au 7 boulevard de la Motte - 51200 EPERNAY.
L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis et mention, La gérance.
M2102703

ifac
INSTITUT DE FISCALITÉ D'AUDIT ET DE COMPTABILITÉ

LE MARCHE D'ORBAIS

LE MARCHE D'ORBAIS, SARL au capital de 3.000 €, siège social : 26 rue Gambetta - 51270 ORBAIS L'ABBAYE, 813 468 139 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 01/10/2021 a nommé en qualité de gérant M. RAIS El Hassan, demeurant 26 rue Gambetta - 51270 ORBAIS L'ABBAYE en remplacement de M. ZORN Davy, à compter du 01/10/2021. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
M2102708

SLIVINSKY

Société à responsabilité limitée
au capital de 38.000 €uros
Siège social :
Rue de l'Escaut - 51100 REIMS
318 733 540 R.C.S. Reims

Suivant décisions de l'AGM du 30/09/2021 il a été décidé d'augmenter le capital de 12.000 € par incorporation de réserves pour le porter à 50.000 €. Articles 6 et 7 des statuts modifiés en conséquence.
Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2102735

MRN PAVILLONS NOUVELLE IDEE

SAS au capital de 50.000 €uros
Siège social :
18 rue Dom Pérignon
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
799 108 584
R.C.S. Châlons en Champagne

Par AGE en date du 03/08/2021 , il a été décidé de transférer le siége social de la SAS MRN PAVILLONS NOUVELLE IDEE , au 22 blv Justin Grandthille - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. A compter du 04/08/2021. Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2102743

QUANTIUM REIMS BY AUTOSPHERE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.496.520,00 €uros
Siège social :
Rue Lena Bernstein - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 439 584 137

Suivant décision du 30/07/2021 et à compter du même jour, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.900.080 € pour le porter à 2.510.280 €, puis de le réduire d'une somme de 1.013.760 € pour le ramener à la somme de 1.496.520 € afin d'apurer les pertes.
Modifications au R.C.S. REIMS.
M2102739

LE FEUILLETINE

LE FEUILLETINE, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, siège social : 104 rue des Romains - 51100 REIMS, 484 436 142 R.C.S. REIMS. Suivant décisions de l'associé unique du 12 septembre 2021 : Madame Marie-Ange PETIT, demeurant 102, rue des Romains à REIMS (Marne), a été nommée en qualité de cogérante. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2102664

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

ATELIER D C

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 €uros
Siège social : 11 rue Juliette Récamier
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
813144748 R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jordan GRUARDET de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis : La gérance.
M2102745

ITALCHEF

Société à responsabilité limitée à associé Unique
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 69 boulevard Carteret
51100 REIMS
902 549 302 R.C.S. Reims

Suivant décisions en date du 5 octobre 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société, cellule 3, 13 rue du Colonel Charbonneaux - 51100 REIMS à compter du 5 octobre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L'inscription modificative sera demandée auprès du R.C.S. du T.C. de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2102750

V.I.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 €uros
Siège social : 7 rue des Colinettes
MARDEUIL (51530)
533 003 851 R.C.S. Reims

Par décision des associés en date du 25 septembre 2021, le capital a été augmenté de 1.500 € en numéraire, pour le fixer à 3.000 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2102754

CYRUS

Rectificatif aux annonces légales N° M2101910 du 24/09/2021 et N°M2101911 du 15/09/2021 : il fallait lire «R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE» en lieu et place de la mention «R.C.S. CHALONS».
Pour avis.
M2102758

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JOURNET-RENARD

au capital de 401.280,00 €uros
3 rue de la Cochette
51490 BETHENIVILLE
R.C.S. 345 263 461 Reims

Aux termes de l'assemblée générale des associés du 6 mars 2021, suite au décès de Monsieur Hubert JOURNET, co-gérant, et à la démission de Monsieur Dominique JOURNET et Monsieur Bruno THOMAS, co-gérants, les associés ont décidé de nommer Monsieur Thomas LONGIS, demeurant à HAUVINÉ (08310), 27 rue de Reims, Monsieur Maxime THOMAS, demeurant à BETHENIVILLE (51490), 3 rue de la Cochette, et Monsieur Arnaud JOURNET, demeurant à BANOGNE (08220), 17 rue de la Chapelle, nouveaux gérants.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : Le gérant.
M2102761

d.juris
Société d'Avocats
6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

REY MOTORS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75.000 €uros
Siège social :
19 avenue du Maquis des Glières
51470 SAINT MEMMIE
R.C.S. 538 302 092
R.C.S. Châlons en Champagne

Nomination de commissaire aux comptes

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2021, l'associée unique de la société «REY MOTORS», a décidé de nommer : La société «DECIMALE», domiciliée au 11 rue des Bons Malades à REIMS (51100) en qualité de commissaire aux comptes.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La cogérance.
M2102854

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

EURL MONTAGE TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE

EURL au capital de 1.000 €, siège social : 13 rue du Pont des Bergers - 51240 POGNY, R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE 892 615 782. Par décision de l'associé unique du 29/07/2021, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : MONTAGE TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE à compter du 29/07/2021. Modification au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2102781

ASTRAZENECA REIMS PRODUCTION

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 2.501.000 €uros
Siège social :
Chemin de Vrilly Parc Industriel de la Pompelle
51100 REIMS
889 765 681 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 6 octobre 2021, il a été :
- Pris acte de la démission de M. Christophe KOENIG de ses fonctions de directeur général délégué, pharmacien responsable et a été nommé en son remplacement M. Stéphane REFREGIER demeurant 2 rue de la Place - 62500 TILQUES.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2102816

CHATELET

Société civile immobilière
au capital de 1.524 €uros
Siège social : 12 rue des troenes
51300 FRIGNICOURT
390476117 R.C.S. Chalons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2021, il résulte que :
Le siège social a été transféré 58 rue du Général Abbé - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE , à compter du 01 octobre 2021.
L'article «siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2102830

SCEV BRISMONTIER

Société civile
au capital de 9.000,00 €
Siège social :
VERNEUIL (51700)
12 rue de la Maison Neuve
R.C.S : Reims 800 403 735

Aux termes d'une cession de parts sociales reçue par Maître Julien AST, notaire à CHATEAU THIERRY (02400), en date du 15/07/2021, il a été décidé de modifier la gérance de la société. Ainsi, Monsieur Thibaut BRISMONTIER, demeurant à LABASTIDE DE LEVIS (81150), 6 rue du Braucol devient seul et unique gérant de la société à compter du 15/07/2021 en lieu et place de Monsieur Philippe BRISMONTIER, démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2102842

SCI DU BEAUREARD

Modification de l'objet social

Par AGE du 25/09/2021, les associés de la société «SCI DU BEAUREGARD», société civile immobilière au capital de 100,00 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS n° 899 477 665, et dont le siège est à MONTBRE (51500), 8 rue des Crochets, il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 25/09/2021 à la mise à disposition à titre gratuit aux associés du ou des biens immobiliers qu'elle détient et notamment au profit de Monsieur Romain SHALGIAN. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour insertion, Monsieur Romain SHALGIAN, gérant.
M2102765

SCEA «DU PILLOIS»

Capital social : 182.938,82 €uros
Siège social :
Ferme de Pothières
51310 VILLENEUVE LA LIONNE
R.C.S. Reims 328 945 993

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1er septembre 2021 :
- Retrait de Madame Line NOEL née CLEMENT, de la cogérance ;
- Modification de la dénomination sociale : «du PILLOIS de POTHIERES».
Pour avis : La gérance.
M2102844

société d'avocats
NOMOS DOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

ETABLISSEMENTS MARTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 192.000 €uros
Siège social :
L'ERMITAGE - 51230 CONNANTRE
096 450 176 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 septembre 2021, la collectivité des associés a décidé de remplacer à compter du jour même la dénomination sociale «ETABLISSEMENTS MARTEL» par «MARTEL SAS» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Mention de cette modification sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2102850

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

SCI «OIRY-PIERRY»

Capital social : 1.524,49 €uros
Siège social :
Rue Pierre et Marie Curie, Zone Industrielle - 51530 OIRY
RCS REIMS 331 231 613

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/09/2021, les associés ont décidé des points suivants, a compter du 06/09/2021 : Transfert du siège social au 12 rue du Général de Gaulle - 51270 BAYE.

Pour avis : La gérance.

M2102879

«A2 JPC»

Le 06/09/2021, l'AGM de la SAS «A2 JPC» au capital de 12.000 €, sise à BOUZY (Marne), 3 rue Aristide Briand, n°888 982 857 R.C.S. REIMS, a nommé M. Pierre MARTIN demeurant à BOUZY (Marne), 3 rue Aristide Briand, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01/08/2021, en remplacement de M. John CRESSEY, président démissionnaire, et a adopté comme nouvelle dénomination «LA CAVE D'EDOUARD MONTMARTRE».

M2102874

Notaires

SCP "Laurent LUTUN & Romain SHALGIAN Notaires Associés"
à FISMES & CORMONTREUIL

GROUPEMENT FORESTIER DES VIGNES DE LA VALLEE

Avis de transfert de siège social

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date à PERLES (Aisne) du 31 octobre 2020 les associés de la société dénommée GROUPEMENT FORESTIER DES VIGNES DE LA VALLEE, société civile au capital de 107.324,11 €, immatriculée au R.C.S. de SOISSONS n° 393 356 936 pour une durée de 50 ans. OBJET : Gestion forestière et sylviculture, ont opté pour le transfert du siège social initialement situé à PERLES (Aisne), Les Septvallons, au 22 rue du Pressoir, lieudit Villette à FISMES (Marne) à compter du 31 octobre 2020. Transfert de siège entrainant rattachement au greffe du tribunal de commerce de REIMS (Marne).

Pour insertion : Me Laurent LUTUN.

M210288

d.juris
Société d'Avocats
6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

REY DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 550.000 €uros
Siège social :
Zone Industrielle - 51470 ST MEMMIE
RC.S. 493 845 937
Châlons en Champagne

Nomination de commissaire aux comptes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 30 septembre 2021, de la société «REY DEVELOPPEMENT», les associés ont décidé de nommer : la société «DECIMALE», domiciliée au 11 rue des Bons Malades à REIMS (51100), en qualité de commissaire aux comptes et de lui confier une mission complémentaire de régularisation des deux derniers exercices clos.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La cogérance.

M2102855

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

MINARD ET FILLES

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital social 15.800,00 €uros
Siège social :
12 rue des Hauts Murs
51390 COURMAS
799 683 792 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Floriane BERGER-ROCHETTE, notaire, en date du 26 juillet 2021, le capital social a été augmenté de 8.300,00 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL :7.500,00 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 15.800,00 €.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion
Me Floriane BERGER-ROCHETTE, Notaire.

M2102859

boileau avocats conseils

PIERREL ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 172.347 €uros
Siège social :
26 rue Henry Dunant
51200 EPERNAY
335 014 395 R.C.S. Reims

Transfert siège social

Suivant décision de la collectivité des associés en date du 30/09/2021, il a été décidé de : Transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 «SIÈGE SOCIAL» des statuts.

ANCIENNE ADRESSE : 26 rue Henry Dunant - 51200 EPERNAY.

NOUVELLE ADRESSE : 41 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2102863

FIDUCIAIRE SAINT ANDRÉ

Société à responsabilité limitée transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 252.000 €uros
Siège social :
3 et 5 rue de Cernay - 51100 REIMS
493 292 437 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 252.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Pascal DOMINÉ du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par un Président, Monsieur Pascal DOMINÉ, exerçant professionnellement 3 et 5 rue de Cernay - 51100 REIMS.

Les inscriptions modificatives seront demandées au R.C.S. du T.C. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2102865

CHAMPAGNE MICHEL LAVAL

Société civile
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
41 rue de la Duchesse d'Uzès
51480 BOURSAULT
R.C.S. : Reims 522 447 457

Avis de modification

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 2 mai 2021, il a été pris acte du transfert du siège social à compter du 2 mai 2021 au 5 rue des écoles - 51480 BOURSAULT, ainsi que du changement d'adresse du co-gérant, M. Florian LAVAL, à la même adresse.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2102877

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

C.P.H.

Société par actions simplifiée
au capital de 616.500 €uros
Siège social :
Espace d'Activités Becquerel
15 avenue Becquerel
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
450 220 850
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modification de l'objet social

Aux termes des délibérations en date du 30 septembre 2021, l'assemblée générale mixte a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : «Toute activité de prestation de conseil en matière de gestion et d'organisation d'entreprise» ; et «toute activité relative à la gestion de ses actifs», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Avis de changement de dénomination sociale

Aux termes des délibérations en date du 30 septembre 2021, l'assemblée générale mixte a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient, et ce, à compter de ce jour, «G.F.H.», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Avis de transfert de siège social

Aux termes des délibérations en date du 30 septembre 2021, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social de : Espace d'activités Becquerel, 15 avenue Becquerel à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) au : 9 boulevard Aristide Briand, Résidence du Petit Jard à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), et ce, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La présidente.

M2102861

POURSUITE D'ACTIVITE

PRESTATIONS - VIGNES - SERVICES

SARL au capital de 20.000 €uros
Siège social :
11 rue Saint Vincent
51390 VILLEDOMMANGE
R.C.S. : Reims 489 570 291

Aux termes d'une délibération en date du 6 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du code de commerce.

Pour avis et mention,
La gérance.

M2101855

RAJ GASTRONOMIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €uros
Siège social :
1 rue du Fort - 51500 MONTBRE
848 681 383 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20 août 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2102121

C.T.A.M. PENOT FABRICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €uros
Siège social : Rue de la Guinotterie
ZI Mondant - 51210 MONTMIRAIL
R.C.S. Reims 404 695 256

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2021, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2102612

SARL «MERAT DESAMIANTAGE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 77 grande rue
51120 LES ESSARTS LES SEZANNE
R.C.S. Reims 887 874 717

Annule et remplace la parution du 04/10/21, erreur de publication

Par décision de l'associé unique en date du 14 juin 2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2102715

SARL BRUYEN GRÉGORY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 18 rue Montoison
51100 REIMS
R.C.S. Reims 851 900 605

Par décision de l'associé unique en date du 18 juin 2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2102777

DISSOLUTION DE SOCIETE

SELARL DOMINIQUE RANCE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
4 rue de la Vieille Voie
51140 CHALONS SUR VESLE
480 622 489 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 13 août 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Dominique RANCE, demeurant 4 rue de la Vieille Voie - 51140 CHALONS SUR VESLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de la Vieille Voie - 51140 CHALONS SUR VESLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2101798

RENASCOR

Renascor, SAS au capital de 2.000 €, 39 rue des Moissons - 51100 REIMS, R.C.S. : REIMS 854 039 583. A compter A.G.E du 31/08/2021 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Siège de liquidation: au siège social. Liquidateur : M Bonvalet Guillaume, 10 avenue Paul Vaillant Couturier - 51430 TINQUEUX. Mention et formalités au R.C.S. de REIMS.

M2102103

MECO

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €uros
Siège social :
4 bis rue de Pomacle
51110 BAZANCOURT
790 918 718 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur James COQUART, demeurant 4 bis rue de Pomacle - 51110 BAZANCOURT pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 bis rue de Pomacle - 51110 BAZANCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2102353

MEGASTOK

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : 14 B avenue des Chenevieres
51370 SAINT BRICE COURCELLES (MARNE)
323 656 926 R.C.S. Reims

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30/09/2021, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur M. Jean Yves MEYER, demeurant à JONCHERY SUR VESLE (Marne), 54 rue de la Gare, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de REIMS.

M2102606

SCI «ALEGUIVIC»

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.000 €uros
Siège social :
2 rue de Germaine - Tauxières Mutry
51150 VAL DE LIVRE
R.C.S. Reims 501 849 178

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2021, la collectivité des associés de la SCI «ALEGUIVIC» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Guillaume LEJEUNE, demeurant 2 rue de Germaine - Tauxières Mutry - 51150 VAL DE LIVRE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 2 rue de Germaine - Tauxières Mutry - 51150 VAL DE LIVRE, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2102624

N. RENOVATION

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 9 route de Witry
51100 REIMS
R.C.S. Reims 390 065 753

Par décisions extraordinaires du 30 septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Madame Annette MASSON RUBINO, associé unique, demeurant 6B rue du Fossé Briotin - 51100 REIMS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6B rue du Fossé Briotin - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

R.C.S. REIMS.

Pour avis et mention, Le liquidateur.
Annette MASSON RUBINO.

M2102627

SARL SODICERAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 76.224,50 €uros
Siège social :
Route de Witry - Pont SNCF
51100 REIMS
R.C.S. Reims 315 383 091

Par décisions extraordinaires du 30 septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Madame Annette MASSON RUBINO, associée de l'associée unique demeurant 6B rue du Fossé Briotin - 51100 REIMS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6B rue du Fossé Briotin - 51100 REIMS.

Adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

R.C.S. REIMS.

Pour avis et mention.
Le Liquidateur.
Annette MASSON RUBINO.

M2102628

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

TRANSPORTS POLYVALENTS SERVICES - T.P.S.

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 22.000 €uros
Siège social :
Les Longues Roies
51300 BIGNICOURT SUR MARNE
Siège de liquidation :
33 rue de Choiset
51300 LOISY SUR MARNE
421 170 762
R.C.S. Chalons En Champagne

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 24/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Noël MAMERY demeurant 33 rue de Choiset 51300 BIGNICOURT SUR MARNE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que détermi-nés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les be-soins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 33 rue de Choiset 51300 LOISY SUR MARNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et docu-ments concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation se-ront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

M2102633

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne

MC MODE

EURL au capital de 1.500 €uros
Siège social :
1 place de la Fontaine
51700 Champvoisy
878 778 992 R.C.S. de Reims

L'AGE du 30/08/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/08/2021,nommé en qualité de liquidateur Mme COELHO Marlène, demeurant 1 place de la Fontaine - 51700 CHAMPVOISY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au R.C.S. de REIMS.
M2102700

BED

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 73.175,53 €uros
Siège social : 4 voie Romaine
Hameau de Vaudétré
51110 HEUTREGIVILLE
423 932 664 R.C.S. Reims

Suivant décision collective des associés en date du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SCI BED à compter du 30 septembre 2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Élisabeth PINTO, demeurant 4 voie Romaine - Hameau de Vaudétré - 51110 HEUTREGIVILLE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Voie Romaine - Hameau de Vaudétré - 51110 HEUTREGIVILLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis.
M2102772

SCM RESIDENCE DU CHATEAU

SCM RESIDENCE DU CHATEAU, SCM au capital de 1.524,49 €, siège social : 4A rue des Grands Remparts - 51700 DORMANS, 320 773 278 R.C.S. de REIMS. L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021,nommé en qualité de liquidateur M. BIGOT Christophe, demeurant 2 rue du Lavoir - 02130 VILLERS AGRON AIGUIZY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au R.C.S. de REIMS.
M2102849

OUTDOOR 3

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 112.500 €uros
Siège social :
46 rue des Elus - 51100 REIMS
812 604 718 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Stéphane STRINGONE, demeurant 42 rue du Prieuré - 51460 COURTISOLS, gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 42 rue du Prieuré - 51460 COURTISOLS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.

Pour avis.
M2102831

Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI DES ARGEMONES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 100 €uros
Siège social : 139 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
Siège de liquidation :
139 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
483 673 588 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

Par acte comportant décisions unanimes des associés en date 6 octobre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Monsieur Florent SCHOSSELER, demeurant résidence Marie-Christine villa 24A, 58 avenue des Caillols - 13012 MARSEILLE a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et a été autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 139 rue Jean Jaurès - 51110 BAZANCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2102835

CLOTURE DE LIQUIDATION

SELARL DOMINIQUE RANCE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
4 rue de la Vieille Voie
51140 CHALONS SUR VESLE
480 622 489 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 13 septembre 2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique RANCE, demeurant 4 rue de la vieille Voie - 51140 CHALONS SUR VESLE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2101799

CABINET FAUVE

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 13.500 €uros
La VARDE - 51380 VAUDEMANGE
449 417 971
R.C.S. Chalons en Champagne

L'assemblée générale des associés du 27/08/2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat M. Fauve Eric, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE

Le liquidateur.
M2102503

SARL EPICERIE LEGRAND

Suivant délibération de l'assemblée générale du 30/11/2020 de la SARL EPICERIE LEGRAND au capital de 1.000 € en liquidation sis à REIMS (51100), 157 rue des Capucins, R.C.S. REIMS 829 674 738, au siège social, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Benoit LEGRAND, demeurant 157 rue des Capucins à REIMS (51) de son mandat de liquidateur, et donné à ce dernier quitus de sa gestion, prononcé la clôture de la liquidation et constaté la cessation de la personnalité morale de la société à compter de la date précitée. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.
M2102621

Expertise comptable-Audit-Conseil-
Gestion sociale
2 rue de Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

ESPRIT COIFFURE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : 18 avenue de Champagne
51150 TOURS SUR MARNE
398 595 439 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2021, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Mme Carole REMY BATONNET, demeurant 10 rue du Moulin - 51150 BOUZY, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : La liquidatrice.
M2102701

Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI DES ARGEMONES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 100 €uros
Siège social : 139 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
Siège de liquidation :
139 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
483 673 588 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

Par acte comportant décisions unanimes des associés en date du 7 octobre 2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florent SCHOSSELER, demeurant résidence Marie Christine villa 24A 58 avenue des Caillols - 13012 Marseille, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2102837

CANAP' AFFAIRES

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège social et siège de liquidation :
8D rue du CDT Marin La Meslée
51100 REIMS
831 490 974 R.C.S. Reims

L'AGE réunie le 30 août 2021 au siège social a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Rabah ASLI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2102669

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 05/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame JABBIE Oumouna

158 rue Ponsardin - 51100 REIMS. R.C.S. REIMS 838 771 582. Activité : Import, export, vente de prêt à porter, maroquinerie, chaussures, accessoires de mode, maquillage, parfum femme, bijoux fantaisie, achat et vente de bijoux en cuivre et en plaque or en boutique et sur internet.

Liquidateur judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Me Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.
M2102710

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 05/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

SARL GINKGO DISTRIBUTION

19 rue de Reims - 51390 VILLE-DOMMANGE. R.C.S. REIMS 750 704 793. Activité : Achat, vente ou revente de produits de bouchage, packaging ou textile, le négoce, l'import ou l'export.

Liquidateur judiciaire : SELARL Bruno RAULET (Me Bruno RAULET), 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.
M2102713

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 05/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

LION PROTECTION SECURITE (SARL)

42 route de Reims - 51450 BÉTHENY, R.C.S. REIMS 804 659 126. Activité : Activités privées de sécurité.

Liquidateur judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné dans les deux mois suivant la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.
M2102717

Par jugement en date du 07/10/2021 le tribunal de commerce de REIMS a décidé la résolution de plan de redressement, a ouvert une nouvelle procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la société :

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATION MECANIQUES (SA)

47 route de Reims - Zone Industrielle de la Potière - 51450 BÉTHENY - R.C.S. Reims : 318 132 792.

ACTIVITÉ : Tournage, fraisage en mécanique générale, étude et réalisation de machine spéciale.

LIQUIDATEUR JUDICIAIRE : SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine RIQUELME), 13 bis Boulevard Foch - CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Et a autorisé la poursuite d'activité jusqu'au 01/01/2022.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur judiciaire sus désigné.
M2102808

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 05/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

TOITVERT-OPTIGREEN SARL (SARL)

13 rue Maurice Hollande - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : B 502 805 252. Activité : Négoce de matériaux de construction.

Mandataire judiciaire : SELARL Amandine RIQUELME (Maître Amandine RIQUELME), 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX.

Administrateur judiciaire : SELARL AJILINK LABIS CABOOTER (Maître Jérôme CABOOTER), 18 rue de l'Abreuvoir, B.P. 40006 - 77101 MEAUX CEDEX.

Ayant pour mission : D'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.
M2102727

Jugement du tribunal de commerce de REIMS en date du 05/10/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

Monsieur PERIGNON Stéphane, Serge sous la dénomination EIRL S.P.P.

18 rue de la Picardie - 51700 JONQUERY, R.C.S. REIMS : A 828 300 616. Activité : Prestataire service travaux agricoles.

Mandataire judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT (Maître Arnaud CROZAT), 17 quai de la Villa - 51318 EPERNAY CEDEX.

Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus désigné dans les deux mois de la parution du jugement au BODACC.

Le Greffier.
M2102734

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 5 octobre 2021, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

M. Jean DURMARQUE

(N° RG 21/02266), demeurant 2 rue Basse - 51600 SOMMEPY TAHUR, nommé en qualité d'administrateur Me Stéphane VERMUE, 35 rue Victor Basch - 02100 ST QUENTIN, avec mission d'assistance et nommé en qualité de mandataire judiciaire Me Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les déclarations de créances doivent être déposées auprès du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, Le Greffier.
M2102723

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme BANHOLZER GYSLAINE décédée le 12/05/2017 à VITRY LE FRANCOIS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808052581/JD.
M2102697

M. LEON LÉON

Par décision du TJ de CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 20/09/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LEON Léon décédé le 04/02/2018 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51). Réf. 0808076903. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2102797

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme HAVASOVA IRENA décédée le 15/02/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808057820/JD.
M2102822

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 13/08/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SARTOR Amélie, Fernande décédée le 16/01/2021 à VERZENAY (51). Réf. 0808076505. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2102832

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Etude de Gaulle
NOTAIRES
55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

EPOUX LACOUR

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 55 Av du Général de Gaulle, CRPCEN 51001 , le 2 juillet 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Yoann LACOUR, Pompier, et Madame Christine Marie Aline BOTT, secrétaire comptable, demeurant ensemble à POGNY (51240) 4 rue du Général de Gaulle. Monsieur né à VERDUN (55100) le 23 avril 1983, et Madame née à QUESSY (02700) le 10 juillet 1977. Mariés à la mairie de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 6 juin 2015 sans contrat de mariage.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.
M2102711

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

MME FLORANCE LÉONIE

Mme FLORANCE Léonie Nelly Jacqueline, née le 30 juillet 2003 à REIMS 51100 (Marne), domicilié 13 rue Jules Ferry - 51530 OIRY, demande à changer de nom pour BROQUET.
M2102057

ANNONCES LÉGALES
ANGÉLIQUE NIOT
VIRGINIE DOTTI
FLEUR LENOBLE
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Marne / Ardennes

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

Commune de CHAMPIGNY

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°CUGR-duAUARM-2021-119 en date du 9 septembre 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de CHAMPIGNY. Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 16 jours : Du mardi 5 octobre 2021 a 9h00 au mercredi 20 octobre 2021 a 18h00

Le projet de modification n°1 du PLU de Champigny a pour objectifs de :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU de moins de 9 ans ;
- Supprimer l'emplacement réservé n°3 dans la mesure où l'équipement a été réalisé ;
- Modifier le zonage des parcelles sur lesquelles est située la mairie ;
- Et rectifier certaines incohérences du règlement.

Monsieur Thierry MALVAUX, Officier de l'armée de terre retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 5 octobre 2021 de 9h00 à 11h00 ;
- Le samedi 16 octobre 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 20 octobre 2021 de 16h00 à 18h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant la Mairie de CHAMPIGNY au 03.26.09.07.75. Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la Mairie de Champigny, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune. L'autorité compétente en charge de la modification n°1 du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

La présidente de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2101736

PREFET DE LA MARNE

Avis de consultation publique relative à la régularisation administrative d'une installation existante d'une plateforme logistique, sur le territoire de la commune de SAINT MARTIN SUR LE PRÉ présentée par la société XPO LOGISTICS, adresse du site d'exploitation : Route de Louvois - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ

En application des dispositions du code de l'environnement, une consultation publique est ouverte du lundi 25 octobre 2021 au lundi 22 novembre 2021 inclus par arrêté préfectoral n° 2021-CP-148-IC du 27 septembre 2021 sur la demande d'enregistrement visant à régulariser la situation administrative d'une installation existante d'une plateforme logistique, en raison d'une augmentation des volumes distribués, sur la commune de SAINT MARTIN SUR LE PRÉ, Route de Louvois.

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en Mairie de SAINT MARTIN SUR LE PRÉ où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundis et vendredis de 15h00 à 17h00 et le mercredi de 13h30 à 18h30 ou adresser ses observations au préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction Départementale des Territoires SEEPR Cellule Procédures Environnementales, 40 bld Anatole France, CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX ou par voie électronique à : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la société XPO LOGISTICS.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet «les services de l'Etat dans la Marne» : www.marne.gouv.fr

CHÂLONS EN CHAMPAGNE, le 27 septembre 2021.

Pour le Préfet et par délégation, Le Chef de la Cellule procédures environnementales Signé : Vincent ROGER.

M2102438

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

Plan Local d'Urbanisme de BÉTHENY

Modification n°4

Par arrêté n°CUGR-duauARM-2021-122 en date du 29 septembre 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°4 du PLU de BÉTHENY.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 31 jours :

- Du mardi 2 novembre 2021 a 9h00 ;
- Au jeudi 2 décembre 2021 a 11h00.

Le projet de modification n°4 du PLU porte sur les points suivants :

- Accompagner le développement économique des secteurs « Entre les Voies », « Sous les Vignes », « La Husselle 1 », « La Husselle 2 » en adaptant notamment les règles relatives aux destinations et sous-destinations autorisées ou soumises à condition, aux implantations, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation ;
- Encadrer davantage les règles de construction et d'aménagement sur la friche « LOR POMONA «, afin e ne pas accroître davantage les flux sur la RD74 et dans le secteur UXb2, afin de renforcer l'intégration des futures constructions dans le tissu urbain ;
- Harmoniser le règlement de la zone 1AUb (« Les Ecavés ») ;
- Apporter d'autres adaptations au PLU, notamment en ce qui concerne les règles d'implantation en zone UC et UDa, les règles générales relatives aux implantations des piscines et aux hauteurs des clôtures et les limites de zonage entre les secteurs UG et UDb.

Monsieur Bruno BETH, Officier supérieur adjoint à la B.A. 112 retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du tribunal administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de BÉTHENY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de BÉTHENY, place de la Mairie, 51450 BÉTHENY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de BÉTHENY pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mardi 2 novembre 2021, de 9h00 à 11h00 ;
- Samedi 13 novembre 2021, de 9h00 à 11h00 ;
- Jeudi 2 décembre 2021, de 9h00 à 11h00.

En raison du contexte sanitaire actuel, lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant la mairie de BÉTHENY au 03 26 07 12 71.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Bétheny, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune. L'autorité compétente en charge de la modification n°4 du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

La présidente de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2102671

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS

Appartement :

- 1 allée Claude Monet - T2 au 1er étage - 48.18 m² environ - lot 8 - Cave Lot 32 - Parking en sous-sol, lot à préciser - DPE : C - 82 600 € - réf : ER.11478

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 10 60 16 61

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2102820

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

MAISONS :

- ESTERNAY - 34 rue de Champagne - T5 - 91 m² environ - DPE : E - 104.500 € - réf. ER.64518 ;
- MARCILLY - 9 bis Lotissement du Parc - T4 - 80 m² - DPE - E - 96.000 € - réf.ER.64902

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.

M2102853

Maîtres Xavier BOUFFIN, Virginie BRIAND-DUFOUR, Olivier TERRAT

Notaires associés

4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

MME GERMAINE ROBERT

Par testaments olographes des 15/04/2006 et 31/05/2006, Mme Germaine ROBERT, en son vivant retraitée, veuve de Mr Fernand Lucien VILLENET, demeurant à LOISY/MARNE (51300), 24 chemin des Vignes, EHPAD Villa Beausoleil, décédée à LOISY/MARNE (51) le 26/05/2021 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Xavier BOUFFIN suivant procès verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de CHALONS EN CHAMPAGNE le 04/10/2021.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Xavier BOUFFIN - 4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE - Tél. 03.26.80.50.40 - Mail : office.bouffinterrat@notaires.fr, Notaire chargé du règlement de la succession. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis.

M2102779

onpm

Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Désaubeau

51100 REIMS CEDEX

Tél. : 03.26.47.83.36

MME SIMONNE JESNÉ

Envoi en possession de légataires universelles (article 1378-1 du code de procédure civile)

Suivant testament olographe en date à REIMS (51100) du 12 décembre 2012 ;

Madame Simonne Alice Noëlle JESNÉ, demeurant à FISMES (51170), 12 rue des Chailleaux, divorcée de Monsieur Jean Marcel GUYOT, née à EPERNAY (51200), le 24 décembre 1935, décédée à FISMES (51170), le 23 août 2021, a institué deux légataires universelles.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et dépôt de testament suivant acte reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (51100), le 7 octobre 2021, contenant contrôle de la saisine, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine BOUQUEMONT, notaire sus nommé, référence CRPCEN : 51050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Reims de la copie authentique de l'acte de procès-verbal de description et dépôt de testament contenant contrôle de la saisine et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2102892

Ardennes

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SAS CHEZ MAMAN/ EURL JESSY'S FACTORY

Suivant acte sous seing privé en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 13/09/2021, enregistré au Service des Impôts de CHARLEVILLE MEZIERES le 01/10/2021, bordereau 2021 00030704, référence 0804P01 2021 A 00807.

La société SAS CHEZ MAMAN, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, dont le siège social est 19 rue Irénée Carré - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 810 216 671, représentée par Madame Camille GOGLINS.

A CEDE : A la Société EURL JESSY'S FACTORY, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé 19 rue Irénée Carré - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 902 653 856, représentée par Madame Jessica STEFANO.

Un fonds de commerce de restauration rapide, salon de thé, sis et exploité 19 rue Irénée Carré - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, moyennant le prix de 40.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13/09/2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances.

Pour avis.

M2102714

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE DE LA GARE / PHARMACIE NOUZONNAISE

Cession de fonds de commerce

ACTE : S.S.P en date à NOUZONVILLE (Ardennes) du 01/10/2021, enregistré le 04/10/2021 au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES 1 dossier 2021 00030820, référence 0804P01 2021 A 00812 ;

CEDANT : SELARL PHARMACIE DE LA GARE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 2 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE, immatriculée sous le n° 523 280 642 R.C.S. SEDAN ;

CESSIONNAIRE : PHARMACIE NOUZONNAISE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 2 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE, immatriculée sous le n° 901 745 471 R.C.S. SEDAN ;

OBJET : Fonds de commerce d'officine de pharmacie situé 2 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE.

PRIX : 1.120.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.090.000 € et aux éléments corporels pour 30.000 €, stocks en sus.

ENTREE EN JOUISSANCE : 01/10/2021.

OPPOSITION : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé : 2 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE.

Pour avis.

M2102794

CONSTITUTION DE SOCIETE

LE GOÛT DE NOS TERROIRS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DENOMINATION : LE GOÛT DE NOS TERROIRS.

SIEGE SOCIAL : 1 rue Germiny - 08310 CAUROY.

OBJET :

- Vente de produits alimentaires types produits secs et produits d'épiceries , en semi gros à destination de professionnels (grandes et moyennes surfaces) ainsi qu'aux particuliers ;
- Intermédiaire entre producteurs et consommateurs sur le vente de denrées alimentaires ;
- Prestations de services commerciales et en travaux agricoles,
- Commerce d'animaux vivants.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 2.500 €.

APPORTS EN NUMERAIRE : 2.500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Gaëtan GAILLOT, demeurant 31 rue Saint Christophe à CAUROY (08310), pour une durée indéterminée.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2102519

SOLAIRE ET EAU

Société par actions simplifiée
au capital de 3.600 €uros
Siège social :
7 rue des Pommes
08130 TOURTERON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOURTERON du 4 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : SOLAIRE ET EAU.

SIEGE : 7 rue des Pommes - 08130 TOURTERON.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 3.600 €.

OBJET : La production et la vente d'énergie renouvelable grâce aux ressources naturelles et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Thomas LENOBLE, demeurant 12 rue des Pommes - 08130 TOURTERON.

DIRECTEUR GENERAL : M. Samuel LENOBLE, demeurant 6 rue du Pont Vert - 08130 TOURTERON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2102665

SCP CHARLIER-LAURENT, CONREUR et SORIANO-DUMONT

Notaires associés
à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
1 bis rue de Lorraine

2A

Avis de constitution - Rectificatif

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 21 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 2A.

FORME : Société civile immobilière.

Pour avis :
Maitre Guillaume CONREUR.

M2102740

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Ardennes

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

AC CONSEIL QSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 €uros
Siège social :
6 rue de la Place
08460 THIN LE MOUTIER
En cours d'immatriculation
R.C.S. Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie électronique DocuSign en date du 06/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : AC CONSEIL QSE.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue de la Place - 08460 THIN LE MOUTIER.
OBJET SOCIAL : Le conseil aux entreprises, publiques et privées, et aux particuliers en matière de qualité, sécurité et environnement ; La délivrance de formation aux entreprises, publiques et privées, et aux particuliers en matière de qualité, sécurité et environnement ; L'appui technique, l'accompagnement dans la réalisation de projets de tous types en matière de qualité, sécurité et environnement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.
GÉRANCE : M. Aurélien CHAMPENOIS, demeurant 6 rue de Place - 08460 THIN LE MOUTIER.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis.
M2102782

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI PEGASE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
33 rue de l'Arquebuse
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PEGASE.
SIÈGE SOCIAL : 33 rue de l'Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;
L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;
La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;
La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;
Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Xavier PINGRET et Madame Isabelle PINGRET, demeurant 33 rue de l'Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
- Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2102608

MODIFICATION DE STATUTS

Notaires

EARL SIMON-PETIT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 60.979,61 €uros
Siège social à
JUNIVILLE (08310)
R.C.S. Sedan n° 414 692 848

Réduction et augmentation de capital

Aux termes d'un reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL (Ardennes), le 29 septembre 2021, les associés représentant l'intégralité du capital social et des droits de vote ont, en application de l'article 16 B. des statuts, pris les décisions collectives suivantes, à l'unanimité :
1- Réduction du capital social par arrondi du montant nominal des parts sociales
ANCIEN CAPITAL : 60.979,61 €.
NOUVEAU CAPITAL : 60.960,00 €.
2- Augmentation du capital social par incorporation de compte courant d'associés
ANCIEN CAPITAL : 60.960,00 €.
NOUVEAU CAPITAL : 91.440,00 €.
La modification des statuts sera publiée au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Arnaud MANGIN.
M2102623

SCEA DU FAUCON

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 190.204 €uros
Siège social :
Château du Faucon
08350 DONCHERY
381 614 072 R.C.S. Sedan

L'AGE du 25/06/2021 a décidé de proroger la durée de la société de 50 ans, à compter du 30/09/2022, soit jusqu'au 30/09/2072 et de modifier l'article 1.5 des statuts.
M2102629

PARTENARIAT M ET S

SC au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 rue Villeneuve - 08190 GOMONT
899 635 072 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 01/09/2021 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 1.000 €, à 439.000 €.
Modification au R.C.S. de SEDAN.
M2102634

SMOKE CELLULOSE

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
10 rue Berlioz - 08200 SEDAN
R.C.S. 891 373 219 Sedan

Le 24/09/2021, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : HB COMMERCE ; modifier l'objet social qui devient : l'achat et la vente de toutes marchandises, l'import/ export de toutes marchandises, la prestation de conseils et services pour toutes les entreprises, particuliers, ou autres ; pris acte du départ de M. Lagdah Haroun en qualité de gérant, avec effet au 17/09/2021.
M2102680

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

SARL POTHIER & FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.200 €uros
Siège social : 652 rue Désire Linard
08300 ECLY
393 893 011 R.C.S. Sedan

Suivant décisions en date du 18 septembre 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à ORLEANS (45100), 26 rue Saint Marceau, à compter de la même date, et de modifier les statuts sociaux.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
SIEGE SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 652 rue Désire Linard - 08300 ECLY.
NOUVELLE MENTION : 26 rue Saint Marceau - 45100 ORLEANS.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN (ancien siège) et immatriculation sera faite au R.C.S. de ORLEANS (nouveau siège).
Pour avis.
M2102636

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

STEVENIN NOLLEVAUX - FORGES ET ESTAMPAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.550.000 €uros
Siège social : Rue de la Semoy
- Failloué - 08800 LES HAUTES RIVIERES
787 320 415 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision du 25 juin 2021, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de M. Bernard PIERQUIN, commissaire aux comptes suppléant.
ANCIENNES MENTIONS :
TITULAIRE : A.C.R.-A.D.C. CABINET PIERQUIN.
SUPPLÉANT : M. Bernard PIERQUIN.
NOUVELLES MENTIONS :
TITULAIRE : A.C.R.-A.D.C. CABINET PIERQUIN.
SUPPLÉANT : Néant.
Pour avis : Le président.
M2102640

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

FIDUCIAIRE I2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
853 873 644 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2021 l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de prise de participations, dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisitions de parts sociales ou d'actions, de souscriptions, d'apports ou tout autres moyens et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2102840

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ARDENNE PEINTURE EVOLUTION

Société à responsabilité limitée transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 174.000 €uros
Siège social :
Route de Warcq, RD 9
08090 BELVAL
301 296 463 R.C.S. Sedan

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 29/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 174.000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
Monsieur Bruno LHOTELLERIE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : Monsieur Bruno LHOTELLERIE, demeurant 2 rue Charles Braibant - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, président.
COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : La société ACR - ADC Cabinet PIERQUIN, titulaire.
Pour avis : Le président.
M2102719

E|B
Emmanuel Brocard
AVOCAT À LA COUR

SAS LOCMAT

au capital de 8.000 €uros
Siège social :
2 Petite Moncelle
08140 LA MONCELLE
Immatriculée au R.C.S. de SEDAN
sous le n° 421495 359

Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 01/10/2021 à SIGNY LABBAYE, il a été : Procédé au changement du siège social initialement situé au Lieudit La Saulnière - 08460 SIGNY LABBAYE, à 2 Petite Moncelle - 08140 LA MONCELLE
Pour avis et mention : Le président.
M2102728

SERLIMON

Société par actions simplifiée
au capital de 38.112 €uros
Siège social : Le Pré Meuron - 08260 MAUBERT FONTAINE
R.C.S. : Sedan 424 228 716

Par délibération du 31/08/2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Philippe SERVOTTE de son mandat de président et nommé pour le remplacer, Monsieur Aurélien DUVAL demeurant 5 route de Rocroi à MAUBERT FONTAINE (08260).
Mention en sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2102802

Vermeren sas

Cabinet d'expertise comptable &
de commissariat aux comptes
7 rue Louis Néel – 51430 BEZANNES

VOLT'AIR

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €uros
Siège social : 1 rue d'Alsace
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
847.671.559 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 26.07.2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 rue d'Alsace au 48 rue Voltaire sis à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2102757

BOULANGERIE BAUDET

BOULANGERIE BAUDET, SARL au au capital de 40.000 €, siège social : 26 rue de Vouziers - 08300 SAULT LES RETHEL, 818 068 132 R.C.S. SEDAN. L'AGO du 31/08/2021 a pris acte de la démission de Mme Amandine BAUDET de son poste de gérante et a décidé de ne pas la remplacer.
M2102766

GAEC «DE MOURON»

Capital social : 139.300 €uros
Siège social : 12 rue Neuve
08250 MOURON
R.C.S. Sedan 422 782 342

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2021 a décidé de transformer le GAEC en exploitation agricole à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes. En conséquence, l'agrément est retiré à compter de cette date.
FORME : EARL.
DÉNOMINATION : DE MOURON.
DURÉE : 99 années, terme fixé au 06/05/2098.
SIÈGE SOCIAL : 12 rue Neuve - 08250 MOURON.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime.
CAPITAL SOCIAL : 139.300 €.
GÉRANCE : Monsieur Bernard ERNOUX demeurant 8 rue Neuve - 08250 MOURON et Monsieur Charles ERNOUX, demeurant 12 rue Neuve - 08250 MOURON.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective unanime.
Pour avis : La gérance.
M2102775

SCEA «DE L'AGRON»

Capital social : 64.000 €uros
Siège social :
2 bis Grande Rue
08130 SAULCES CHAMPENOISES
R.C.S. Sedan 378 805 493

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2021, les associés ont décidé, à compter du 01/10/2021 de l'augmentation du capital social de 10.320 € le portant à 74.320 €.
Pour avis : La gérance.
M2102786

STLC

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000,00 €uros
Siège social :
1 route de Beauraing
08600 GIVET
793 763 939 R.C.S. Sedan

Suivant décisions de l'associé unique du 19 mai 2021 : Le siège social a été transféré, à compter du 01/06/2021, de 1 route de Beauraing - GIVET (Ardennes), à 505 allée des Abricotiers, ZA Champgrand - 26270 LORIOL SUR DROME.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
La société sera immatriculée au R.C.S. de ROMANS CEDEX.
M2102836

AJMD

SARL au capital de 350.100 €uros
12 rue de la Bar - 08350 SAINT AIGNAN
R.C.S. Sedan 890 547 433

Il résulte de l'AG du 31/08/2021 que le capital social a été augmenté de 39.900 € par voie d'apport en numéraire pour être porté à 390.000 €, que l'objet social a été étendu à la détention de participations dans le secteur de la distribution, à des missions de direction générale et de service de gestion transversal et que le siège social a été transféré à l'adresse suivante : Le Pré Meuron - 08260 MAUBERT FONTAINE .
En conséquence,
Modification de l'article 7 « capital social « :
ANCIENNE MENTION : 350.100 €.
NOUVELLE MENTION : 390.000 €.
Modification de l'article 2 « objet » :
OBJET PRINCIPAL : activité de holding .
OBJET COMPLEMENTAIRE : mission de direction générale opérationnelle, animation.
Modification de l'article 4 « siège social » :
ANCIENNE MENTION : 12, rue de la Bar - 08350 SAINT AIGNAN.
NOUVELLE MENTION : Le Pré Meuron - 08260 MAUBERT FONTAINE.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2102803

SCEA «WILLEMET»

Capital social : 401.160 €uros
Siège social :
2 rue Neuve - 08300 SORBON
R.C.S. Sedan 827 946 237

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 15 septembre 2021 :
- Transfert du siège social 3 route de Novion - 08300 SORBON ;
- Modification de la rédaction de l'article 16 des statuts de manière qu'un agrément soit nécessaire à l'unanimité des voix pour les transmissions des parts par décès au profit des héritiers, ayants droits et du conjoint de l'associé décédé ;
- Modification de la rédaction de l'article 34 des statuts de manière que l'unanimité des voix soit nécessaire pour les décisions prises en assemblée générale ordinaire et extraordinaire ;
- Modification de l'objet social : ajout de la prise de participation dans toutes sociétés et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés.
Pour avis : La gérance.
M2102839

ICONES

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 5.000 €uros
Siège social :
22 bis rue de Prau
08320 VIREUX WALLERAND
R.C.S. Sedan 902 714 070
N° SIRET : 902 714 070 00015

Suivant décisions en date du 1er octobre 2021, l'associé unique, président a : transféré le siège social de la société fixé antérieurement à VIREUX-WALLERAND (08320), 22 bis rue de Prau, à POIX TERRON (08430), 9 A Route de Montigny - Pôle d'entreprises de la Vence, à compter du 1er octobre 2021.
Le président.
M2102878

POURSUITE D'ACTIVITE

CERFRANCE
CHAMPAGNE NORD EST ILE DE FRANCE

SARL L AIRE A GRANGE

Société commerciale
au capital de 12.000,00 €uros
Siège social :
7 rue des Remparts
08300 LE CHATELET SUR RETOURNE
509 377 677 R.C.S. Sedan

Suivant PVAGE du 10/09/2021, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).
Pour avis : Le gérant.
M2101648

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Ardennes / Aube

REYMANN FACADE

SARL au capital de 10.000 €uros
Siège social : 1866 route de Revin
08230 ROCROI
791 011 257 R.C.S. Sedan

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique du 04/10/2021 :
- L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
M2102886

DISSOLUTION DE SOCIETE

CAPPEL

Par assemblée en date du 7 septembre 2021, il a été décidé la dissolution de la société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : CAPPEL.
Forme : société civile immobilière «en liquidation».
Capital social : vingt-cinq mille €uros (25.000,00 €).
Siège social : SEDAN (08200), 15 boulevard Georges Marcillet.
Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de SEDAN, sous le n°433 802 501.
Cause de la dissolution : Anticipée volontaire.
Constituée pour une durée de 99 années.
Liquidateur de la société : Madame LAURANT Christine Marie-Jeanne, auto-entrepreneur, demeurant à SEDAN (08200), 15 boulevard Georges Marcillet.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
M2102890

CLOTURE DE LIQUIDATION

NEROPURE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 80.000 €uros
Siège :
33 rue Dubois Crance
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
535 123 665 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 aout 2021, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2021.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Sedan.
Mention sera faite au R.C.S. : SEDAN.
Pour avis.
M2101264

CAPPEL

Avis de clôture de liquidation

Par assemblée en date du 07 septembre 2021, il a été décidé la dissolution de la société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : CAPPEL.
FORME : société civile immobilière «en liquidation».
CAPITAL SOCIAL : Vingt-cinq mille €uros (25.000,00 €).
SIÈGE SOCIAL : SEDAN (08200), 15 boulevard Georges Marcillet.
Constituée pour une durée de 99 années.
Liquidateur de la société : Madame LAURANT Christine Marie-Jeanne, auto-entrepreneur, demeurant à SEDAN (08200), 15 boulevard Georges Marcillet.
Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN, sous le n°433 802 501.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102891

ANNONCES LÉGALES
DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : VENDREDI 12 HEURES
annoncelegale.pamb@forumeco.com

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement en date du 23/09/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la cloture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
SA DEVILLE
76 rue Forest - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Toutes opérations se rapportant aux industries de la métallurgie et de l'électricité (travail de mécanique générale, de la tole, de la fonte et de tous autres métaux ou matière de remplacement). R.C.S. SEDAN B 787 020 080 (1970 B 50008).
Le Greffier : C. HARDY.
M2102645

Par jugement en date du 23/09/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la cloture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de :
Monsieur Jacques André GOOR
2 rue du Marineau - 08140 DOUZY. R.C.S. SEDAN F (2020 F 00004).
Le Greffier : C. HARDY.
M2102646

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
SAS DISTRIBUTION RECYCLAGE HAMMEL FRANCE
Route de Bellevue - 08200 GLAIRE. Activité : Vente de systèmes de chauffage et commerce en gros de machines, R.C.S. SEDAN B 788 744 399 (2012 B 00335).
Ledit jugement a désigné :
Liquidateur : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2102883

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
SAS AMBULANCES MARECHAL 08
20-21 rue de La Croix de Fer - 08230 ROCROI. Activité : Ambulances, véhicules sanitaires légers, transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule et en activité annexe à l'activité principale. R.C.S. SEDAN B 532 489 986 (2011 B 00210).
Ledit jugement a désigné :
Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2102884

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
SARL FINANCIERE COLLEAUX
Boulevard de l'Europe - 08200 SEDAN. Activité : La prise de participations en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou Sociétés quels qu'en soient la nature juridique ou l'objet par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ; L'achat ou la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation ; Toutes opérations ayant traitées à la prestation de services (administrative, financière). Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contrubuent à sa réalisation. R.C.S. SEDAN B 505 316 794 (2008 B 00071).
Ledit jugement a désigné :
Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2102885

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
Monsieur Evgueni RAZJIVINE
3 chemin de Terron - 08160 VENDRESSE. Activité : Travaux de terrassement. R.C.S. SEDAN F 847 804 481 (2021 F 00005).
Ledit jugement a désigné :
Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2102887

Par jugement en date du 07/10/2021, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :
SARL ARDENN-EURO-LOISIRS
place de la Gare - 08410 BOULZICOURT. Activité : Fabrication, commercialisation représentation de tous produits et objets se rapportant aux batiments, aux loisirs, à la décoration, de toute opération de mécano-soudure et chaudronnerie, ferronnerie, serrurerie, constructions métalliques... R.C.S. SEDAN B 319 833 752 (1980 B 50110).
Ledit jugement a désigné :
Liquidateur : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraitre au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2102888

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES du 28 septembre 2021 homologuant un plan de sauvegarde au profit de :
l'EARL GOURMET
n° SIREN 378 303 515 représentée par son gérant Monsieur Hervé GOURMET, siège social Hameau de Landreville - 08240 BAYONVILLE.
Juge commissaire titulaire : M. Aurélien SEGURET.
Commissaire à l'exécution du plan : SELARL BRUCELLE CHARLES, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
M2102767

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX FLEURIET

Changement de régime matrimonial - Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Benjamin COEURIOT notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «OFFICE NOTARIAL D'ARCHES» titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 36 Cours Briand office notarial n° 08004, le vingt huit septembre deux mille vingt et un Monsieur Stéphane FLEURIET et Madame Doriane France DELBECQUE son épouse demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) 24 allée des Pins mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHATEAU THIERRY (Aisne) le 10 juillet 2003, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Benjamin COEURIOT, 36 Cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis.
M2102673

AVIS DIVERS

M. DANIEL MINET

Envoi en possession
En l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du code de procédure civile

Par testament olographe, en date à VIREUX-WALLERAND (08320) du 4 juin 2013 ;
Monsieur Daniel Camille Pierre MINET, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à VIREUX WALLERAND (08320), 8 place des tries, né à VIREUX WALLERAND (08320), le 31 juillet 1945 et décédé à FUMAY (08170), le 20 avril 2021.
A institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Simon MAQUENNE, Notaire à FUMAY (08150), suivant procès-verbal en date du 22 septembre 2021, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal d'Instance de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 1er octobre 2021. Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Séverine FILAINE, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée 'SEVERINE FILAINE' titulaire d'un Office notarial dont le siège est à ROCROI (08230), 3 rue des Jardins Laramé.
Pour avis.
M2102764

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La directrice départementale des finances publiques de la SOMME, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 AMIENS CEDEX 1, curatrice de la succession de M. LECLAIR BERNARD décédé le 18/01/2020 à REIMS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808062021/JD.
M2102818

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

SIMON'S FAMILY

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la SCP dénommée «JONQUET - CHATON, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES, 11 rue Paul Dubois, le 24 septembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
DENOMINATION SOCIALE : SIMON'S FAMILY.
SIEGE SOCIAL : LAVAU (10150), 13 rue des Lys.
DUREE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL: deux cent mille €uros (200.000,00 €).
Les apports sont en numéraire. .
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Boris SIMON demeurant à LAVAU (10150), 13 rue des Lys.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le Notaire.
M2102683

TANGRAM NOTAIRES

SNC G2B

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er octobre 2021, a été constituée une société en nom collectif dénommée «SNC G2B».
SIEGE SOCIAL : TROYES (10000), 53 rue Turenne.
CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
OBJET SOCIAL : En France et à l'étranger :
- L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la location gestion nue ou meublée, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières.
- Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains.
- La construction après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu et l'aménagement sur ces terrains d'immeubles individuels ou collectifs.
- L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisations d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage.
- L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente.
- En général, toutes opérations de marchands de biens et de lotisseurs.
- La gestion et l'entretien de ces biens meubles ou immeubles et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle.
- Toutes prestations de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations hypothécaires et toutes opérations liées à l'activité d'agent immobilier.La constitution de tous syndicats, participations ou sociétés sous toute forme, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques, ou encore sous la forme de commandite dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de ses affaires.
- Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou destinées à en permettre la réalisation.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
GERANCE :
La société dénommée «G GROUP», société à responsabilité limitée au capital de 35.000,00 €, dont le siège social est à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), 47 rue Marcel Dassault.
La société dénommée «CB INVEST», société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège social est à SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 16 avenue Auguste Terrenoire.
M2102639

MOUROUJ

Par ASSP en date du 02/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : MourouJ. SIEGE SOCIAL : 1 impasse du Boulanger - 10170 ORVILLIERS ST JULIEN. CAPITAL : 100 €. OBJET SOCIAL : La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons non alcoolisés sur place ou à emporter. PRESIDENT : M. KHALIL AKKARI, demeurant 1 impasse du Boulanger - 10170 ORVILLIERS ST JULIEN élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Les actions et valeurs mobilières émises par la société sont librement cessibles et transmissibles. DUREE : 99 ans Immatriculation au R.C.S. de TROYES .
M2101584

LES DEUX SOEURS

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 30/09/2021 constitution de la SAS : LES DEUX SOEURS.
CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 5 rue de la fosse aux briots - 10 210 VILLIERS SOUS PRASLIN.
OBJET : Négoce, achat, pressage, transformation, conditionnement et revente de paille, production et vente de toute énergie thermique et électrique.
PRÉSIDENT : M. Aurélien CHAINE demeurant VILLIERS SOUS PRASLIN (10210), 5 rue de la Fosse aux Briots. Agrément des cessions d'actions: Les cessions des actions détenues par l'associé unique sont libres.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.
M2102603

CASMÉO

Par acte sous seing privé en date du 25/09/2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : CASMÉO.
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
CAPITAL : 2.000 €.
SIEGE : 20 rue du 14 juillet - 10410 THENNELIERES.
OBJET : Conseil, audit en système de management et performance des entreprises.
DUREE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, les cessions d'actions sont libres.
En cas de perte du caractère unipersonnel, les actions ne peuvent être cédées à quelque personne que ce soit qu'avecle consentement des associés pris à la majorité des voix desassociés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : M. Guillaume OUDOT demeurant 20 rue du 14 juillet - 10410 THENNELIERES.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2102661

SCI GBG

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 1er octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DÉNOMINATION : SCI GBG.
SIÈGE SOCIAL : 16 bis chemin de l'hospice - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.
DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 € numérotées de 1 à 120.
GÉRANTS : M Ambroise PIECHOWSKI, et Mme Stéphanie PIECHOWSKI demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) 16 bis chemin de l'hospice.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Les co gérants.
M2102668

MELBOT

Avis de constitution

Par acte SSP du 28/09/2021, il a été constitué une EURL dénommée : MELBOT.
SIÈGE SOCIAL : 85 ter boulevard de Dijon - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Restauration traditionnelle.
GÉRANCE : Mme Myreille BOTO, 33 rue de Preize - 10000 TROYES.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2102689

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube

HELLA IMMOBILIER

Avis de constitution

Par acte SSP du 29/09/2021, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : HELLA IMMOBILIER.
OBJET SOCIAL : Transaction immobilière, syndic et gestion de biens immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 137 avenue du Gal Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE.
CAPITAL : 8.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. NADIL Stéphane, demeurant 137 avenue du Gal Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2102688

B2AT TRANSPORT

Par acte SSP du 05/10/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : B2AT TRANSPORT.
SIGLE : B2AT TRANSPORT.
OBJET SOCIAL : Transport routier de marchandises et de biens en France comme à l'étranger au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes.
SIEGE SOCIAL : 26 rue de la Fédération - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.
CAPITAL : 1.000 €.
DUREE : 99 ans.
PRESIDENT : M. BEN AMOR ABOU TAIB, demeurant 26 rue de la Fédération - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTES : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions.
CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2102748

AOJ EXPRESS

Par acte SSP du 06/10/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : AOJ EXPRESS.
SIGLE : AOJ EXPRESS.
OBJET SOCIAL : Transport public routier de marchandises, location de véhicules industriels pour transport routier de marchandises avec conducteur et véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue de Champagne - 10000 TROYES.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. OUDINA RACHID, demeurant 1 rue de Champagne - 10000 TROYES.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.
M2102793

ANNE BOUTIQUE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Bertrand SMAGGHE, Notaire associé à TROYES (10000), 30 Bd Gambetta, en date du 6 octobre 2021, à TROYES.
DENOMINATION : ANNE BOUTIQUE.
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
OBJET : La vente en détail de bijoux, foulards, chapeaux, bimbeloterie.
DUREE DE LA SOCIETE : 50 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : cinq mille €uros divisé en 50 actions de 100 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
L'exercice social commence le premier août et se termine le trente et un juillet de chaque année.
CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
SIEGE SOCIAL : 38 rue Emile Zola - Passage Dernuet - 10000 TROYES.
La société sera immatriculée au R.C.S. TROYES.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : dans les conditions statutaires et légales.
A été nommée Présidente : Madame Virginie Janine Yvette PISANA KAHN, 1 rue Eugène Belgrand - 10000 TROYES.
Pour avis : Me Bertrand SMAGGHE.
M2102800

VICKI

Avis de constitution

Par acte SSP du 05/10/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : VICKI.
OBJET SOCIAL : Acquisition et location de biens immobiliers.
SIÈGE SOCIAL : 17 rue Saint Roch - 10240 Dampierre.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. GRANDPIERRE Benjamin, demeurant 17 rue Saint Roch - 10240 Dampierre.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et par voiede succession exclusivement aux héritiers en ligne direct. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au R.C.S. de Troyes.
M2102856

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit • Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

A.T. MULTISERVICES

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/09/2021 à ROSIERES PRES TROYES (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : A.T. MULTISERVICES. FORME : Société à responsabilité limitée. SIÈGE SOCIAL : 4 rue Louis Bachimont - 10430 ROSIERES PRES TROYES. OBJET SOCIAL : Nettoyage intérieur et extérieur, assistance à la pose et au montage de mobilier divers, aménagement intérieur, et plus généralement travaux et prestations d'homme toutes mains. DURÉE : 99 années. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Monsieur Ioan Cristian NACU, demeurant 4 rue Louis Bachimont - 10430 ROSIERES PRES TROYES, et Madame Maud NACU, demeurant 4 rue Louis Bachimont - 10430 ROSIERES PRES TROYES. La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2102722

MODIFICATION DE STATUTS

SARL «MAC'POM»

Société à responsabilité limitée
Capital social : 50.000 €uros
Siège social :
10 rue Fourche - 10400 SAINT AUBIN
R.C.S. de Troyes n° 534 639 034

Suivant procès-verbal en date du 21 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour : L'extension de l'objet social de la société pour l'étendre aux activités de :
- Production agricole, notamment de pommes de terre ;
- Préparation du sol, semis, plantation, conduite de la culture, récolte de pommes de terre.
L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. La nomination de Madame Laure MAGNY-PONSIN, née le 18 octobre 1981 à PROVINS (77), de nationalité française, demeurant 10 rue Fourche - 10400 SAINT AUBIN, aux fonctions de cogérante sans limitation de durée.
La gérance, Pour avis.
M2101905

IMMO SOUTINE

SCI au capital de 10.000 €uros
4 rue Chaïm Soutine - 10000 TROYES
841 377 625 R.C.S. Troyes

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 24 décembre 2020, la société SOCIETE CHAMPENOISE FINANCIERE DE PARTICIPATION a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la société sus-désignée, avec effet au 25 mars 2021.
M2102599

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

DOQUET-CHASSAING

Société par actions simplifiée
au capital de 546.550 €uros
Siège social :
Ferme de la Crouillère
10400 ST AUBIN
337 705 685 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2021, il a été pris note de la démission de M. Gilles CASAUBON de son mandat de commissaire aux comptes suppléant et de la décision de ne pas procéder à son remplacement en application de la Loi Sapin II.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2101985

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

MARTINOT REALISATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 109.200 €uros
Siège social :
16 boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
381 884 980 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 20/09/2021, il a été pris note de la nomination de la société W AUDIT & ADVISORY sise 25 allée des Citeaux - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, aux fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2102088

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

SKANDIMEX

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
8 rue de Courgerennes
10800 BUCHERES
352 746 937 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24.9.2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérant à compter du même jour, M. Philippe RIFFAUD, demeurant 1 rue Hors des Murs - 36200 SAINT MARCEL, en qualité de gérant à compter de ce jour, en remplacement de M. Jean RIFFAUD.
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2102433

TRANS MANU MACHINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
10 route de Verrières
10450 BREVIANDES
379 508 153 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de DAU du 29/09/21, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit :
Le transport, le déménagement, la manutention et le levage, particulièrement les transports industriels et spéciaux, en France et à l'étranger, toutes prestations de services s'y rapportant direc-tement ou indirectement. Le transport routier public de marchandises et la location de véhicules. L'activité de commissionnaire de transport. Il a été pris acte du décès de Monsieur Bruno Tabare et de la cessation de son mandat de gérant et décidé de nommer en remplacement M. Thomas Tabare demeurant 34 rue du Général Sarrail - 10600 La Chapelle St Luc à compter du 25/09/2021. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de TROYES.
M2102600

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit • Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SCI NATHALIE

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI NATHALIE, société civile immobilière au capital de 762,25 €, dont le siège social est 64 rue Emile Zola - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES 377 656 160, a décidé de nommer gérantes de la société pour une durée indéterminée à compter de ce jour Madame Christiane MARGEN, demeurant 77 avenue Pasteur - 10000 TROYES, et Madame Nathalie MARGEN, demeurant 269 boulevard Voltaire - 75011 PARIS, en remplacement de Monsieur Emile MARGEN, décédé.
Pour avis : La gérance.
M2102659

LES PHILIPPATS

Société par actions simplifiée
au capital de 176.000 €uros
Siège social : 23 boulevard de Dijon
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
R.C.S. Troyes 322 746 272

Avis d'insertion

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société susvisée en date du 30 juin 2021, les associés ont pris acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Gilles CASAUBON, et conformément à l'article 24 « COMMISSAIRES AUX COMPTES » des statuts de la société qui stipule que les commissaires aux comptes titulaires et suppléants sont nommés et exercent leur mission conformément à la loi, ainsi qu'à l'article L. 823-1 alinéa 2 du code de commerce qui dispose que lorsque le commissaire aux comptes ainsi désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle, un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès sont désignés dans les mêmes conditions, et après avoir constaté que la société ERIC MAERTE AUDIT, est une société pluri personnelle, ont décidé de ne pas procéder au remplacement du commissaire aux comptes suppléant de la société. Inscription modificative en sera demandée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2102609

VENOM

SARL au capital de 2.500 €uros
Porté à 10.000 €uros
Siège social : Porte A de la Gare, rue du Ravelin - 10000 TROYES
891 181 919 R.C.S. Vesoul

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 25 septembre 2021 que le capital social a été augmenté de 7.500 € pour être porté de 2.500 € à 10.000 €. En conséquence, les articles 9 et 10 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Troyes.
M2102651

AMBULANCES SAINT LUC

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 €uros
Siège social :
4 rue Jean Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE ST LUC
813 505 740 R.C.S. Troyes

Avis de modification

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/09/2021 : La société HOLDING AMBULANCE PARAMED ASSISTANCE, société par actions simplifiée au capital de 405.000 €, dont le siège social est 25 grande rue - 95640 LE HEAULME, immatriculée sous le numéro 880 849 559 R.C.S. PONTOISE, représentée par son président, M. Lionel BOULLERET, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de M. Philippe GREVILLOT, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2102654

AMBULANCES TROYENNES

Avis de modification

AMBULANCES TROYENNES. Société par actions simplifiée au capital de 7.000 €. Siège social : 4 rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE STLUC. 793 003 765 R.C.S. TROYES. Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/09/2021 : la société HOLDING AMBULANCE PARAMED ASSISTANCE, société par actions simplifiée au capital de 405.000 € dont le siège social est 25 Grande Rue - 95640 LE HEAULME, immatriculée sous le numéro 880 849 559 R.C.S. PONTOISE, représentée par son président, M. Lionel BOULLERET, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de M. Philippe GREVILLOT, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2102657

MILA

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
48 rue Jules Ferry
10430 ROSIERES PRES TROYES
805 170 339 R.C.S. Troyes

Des décisions de l'assemblée générale en date du 30 septembre 2020, il résulte :
- Que les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la SAS INTERCOMEX et de commissaire aux comptes suppléant de la Monsieur Eric THIERY n'ont pas été renouvelés,
- Et qu'il n'a pas été procédé à leur remplacement.
M2102652

GREVILLOT

Avis de modification

GREVILLOT. Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 €. Siège social : 4 rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE ST LUC. 382 600 336 R.C.S. TROYES. Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/09/2021 : la société HOLDING AMBULANCE PARAMED ASSISTANCE, société par actions simplifiée au capital de 405.000 €, dont le siège social est 25 Grande Rue - 95640 LE HEAULME, immatriculée sous le numéro 880 849 559 R.C.S. PONTOISE, représentée par son président, M. Lionel BOULLERET, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de M. Philippe GREVILLOT, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2102658

ORGANI'TECH

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €uros
Siège social : 12 boulevard Danton
10000 TROYES
449474576 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 15 Septembre 2021, l'associé unique a décidé :
- De transférer le siège social du 12 boulevard Danton - 10000 TROYES au 196 rue de Preize - 10000 TROYES à compter du 15 septembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2102677

COLLIN ETANCHEITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 120.000 €uros
ZI 14 rue Jean Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
R.C.S. Troyes B 318 263 605

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2021, les associés de la société ont décidé à compter de ce jour de ne pas procéder au renouvellement du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean Jacques HELLE.
Mention sera faite au R.C.S. LA CHAPELLE SAINT LUC.
M2102690

AD HOLDING

AD HOLDING SASU, 5.000 €, 8 rue Paul Dubois - 10400 NOGENT SUR SEINE, 888 849 346 R.C.S. TROYES, 01/06/2021 : Décision de transférer le siège social 8 rue Paul Dubois - 10400 NOGENT SUR SEINE au 69 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
M2102756

Mon Logis
Groupe ActionLogement

SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM MON LOGIS

Au capital de 17.502.000,85 €uros
Siège social :
44 avenue Gallieni
10300 SAINTE SAVINE
R.C. Troyes B 562 881 292
SIRET n° 562 881 292 00022

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'H.L.M. Mon Logis, lors de sa réunion du 1er octobre 2021 a pris acte et validé la désignation par LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE de Monsieur Alain BALLAND en qualité de représentant permanent de ladite société au sein du conseil d'administration de la Société Mon Logis, en remplacement de Madame Danièle BOEGLIN, démissionnaire.
Pour insertion :
Le président
du conseil d'administration.
M2102751

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1er R.A.M.
10000 TROYES

2 J SCIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €uros
Siège social : 29 rue de Badin
10700 LHUITRE
832 284 855 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2021, la collectivité des associés a :
1. Décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 € par apports en numéraire ; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention
CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.
Nouvelle mention
CAPITAL SOCIAL : 3.500 €.
2. Décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de :
- Négoce de produits de quincaillerie, petit outillage, matériel de bricolage ;
- Location de matériel et de véhicules utilitaires sans chauffeur ;
- Négoce de produits dérivés du bois tels que, notamment granulés de bois ou pellet.
3. Nommé M. Brice JOBE, demeurant à VIAPRES LE GRAND (10380), 16 grande rue, cogérant de la société pour une durée indéterminée.
La gérance.
M2102660

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1er R.A.M.
10000 TROYES

ARMOSA

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 47 rue de la République - 10390 VERRIERES
R.C.S. Troyes 491 164 018

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2021, il a été décidé de :
- Nommer la société PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT, 64 Mail des Charmilles - 10000 TROYES, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société ACC, 34 rue de la Coopérative - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS ;
- Ne pas désigner de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Thierry MIGNON, 34 rue de la Coopérative - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2102762

SCEV BERTRAND GUY

Capital social : 8.000 €uros
Siège social : 10200 VOIGNY
R.C.S. Troyes 432 054 500

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2021, les associés ont augmenté le capital social de 19.000 € le portant à 27.000 €, à compter du 15 septembre 2021.
Pour avis : La gérance.
M2102763

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Aube

ALD IMMO

ALD IMMO, SAS, 2.000 €, 8 rue Paul Dubois - 10400 NOGENT SUR SEINE, 889 182 143 R.C.S. TROYES. AGE 01/06/2021 : Transfert du siège social du 8 rue Paul Dubois - 10400 NOGENT SUR SEINE au 69 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES modification art. 4 des statuts.
M2102768

AUB'BRICO MULTISERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
3 chemin d'Herbigny
10800 SAINT LEGER PRES TROYES
903 068 401 R.C.S. Troyes

Aux termes du PV des associés du 06/10/2021, il a été décidé de modifier l'objet social qui devient : - Petits travaux de jardinage ; Travaux de petit bricolage.
Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de TROYES.
M2102791

SAS ALLIANCE ISOLATION

Rectification

Dans l'annonce légale parue dans le journal Les Petites Affiches Matot Braine du 04/10/2021, Dépt 10, concernant l'acte sous seing privé de la SAS ALLIANCE ISOLATION du 29/09/2021, il y avait lieu de lire : Tous travaux d'agent d'entretien du bâtiment et non : Tous travaux de mise en œuvre d'aménagements intérieurs, cloisons, faux plafonds, peintures.
Pour insertion : Le président.
Ayant reçu pouvoir à cet effet.
M2102805

SAS LE TROYES FOIS PLUS

au capital de 5.000 €uros
Siège social : 12 rue de la Monnaie
10000 TROYES
R.C.S. Troyes : 829 431 303

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2021, l'actionnaire unique a décidé :
- De transférer à compter du 1er septembre 2021, le siège social de la société.
ANCIENNE MENTION : 12 rue de la Monnaie - 10000 TROYES
NOUVELLE MENTION : 10 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
- De modifier corrélativement les statuts.
Pour avis : Le président.
M2102827

SAS M BEACH

au capital de 3.000 €uros
Siège social : 12 rue de la Monnaie
10000 TROYES
R.C.S. Troyes : 849 533 872

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2021, l'actionnaire unique a décidé :
- De transférer à compter du 1er septembre 2021, le siège social de la société.
ANCIENNE MENTION : 12 rue de la Monnaie - 10000 TROYES.
NOUVELLE MENTION : 10 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES.
- De modifier corrélativement les statuts.
Pour avis : Le président.
M2102829

SCI MANON

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI MANON, société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège social est 11 rue des Moissons - 10260 VILLEMOYENNE, R.C.S. TROYES 798 365 482, a décidé de transférer son siège social du 11 rue des Moissons - 10260 VILLEMOYENNE, au 4 Hameau Les Bures - 10270 MONTREUIL SUR BARSE, à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : Le Gérant.
M2102834

EARL FEVRE HERVE

EARL FEVRE HERVE, exploitation agricole à responsabilité limitée, au capital de 100.000 €, siège social : 3 route de Chaource - 10210 PARGUES, R.C.S. TROYES 424 306 025. L'assemblée générale extraordinaire du 1/06/2021 a décidé d'étendre l'objet social à «la production et vente d'électricité d'origine photovoltaïque et éolienne». Le reste sans changement.
M2102851

TANGRAM NOTAIRES

SCI BERSY

Société civile immobilière
au capital de 100.616,35 €uros
93 Grande Rue
BAR SUR SEINE (10110)
R.CS. Troyes 395 238 918

Aux termes d'un acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, le 27/07/2021, enregistré au SPFE TROYES 1 le 13/08/2021, réf. 2021N01152, le siège social a été transféré à CUZAC (46270) à compter du même jour.
Mention au R.C.S. TROYES.
M2102819

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

ifac avocats Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

LE FLASH

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2021, enregistré au SPFE de TROYES 1, le 04/10/2021 dossier 2021 00055312, référence 1004P01 2021 A 03783, Mme Catherine LEBRUN née MIGNOT et M. Laurent LEBRUN domiciliés 37 rue du Châtelet à PARS LES ROMILLY (10100),
Ont vendu à :
M. Emmanuel PAGEOT, entrepreneur individuel en nom propre, en cours d'immatriculation, domicilié 11 rue du Liège à ROMILLY SUR SEINE (10100).
Le fonds de commerce de vente en détail de tabac, presse, bimbeloterie, loterie française des jeux, loto, jeux instantanés, dépôt de pain, colis épargne connu sous l'enseigne « LE FLASH » sis et exploité 195 rue Aristide Briand à ROMILLY SUR SEINE (10100), pour lequel le vendeur est immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 431 280 064.
A ce fonds est annexée une gérance de DEBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT N° 1000294B exploitée dans les mêmes lieux.
L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2021.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 191.000 € s'appliquant pour 169.000 € aux éléments incorporels et 22.000 € aux éléments corporels.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales chez Me Myriam BROUILLARD DE VREESE, avocat, 28 boulevard du 14 juillet (10000) TROYES.
Pour insertion.
M2102807

POURSUITE D'ACTIVITE

COMP INTERNATIONAL SARL

SARL
au capital de 7622 €uros
Siège social :
34 Bd Gambetta - 10000 TROYES
379171721 R.C.S. Troyes

L'AGE du 05/09/2021, a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital.
Dépôt : R.C.S. TROYES.
M2102587

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit • Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

LA HALLE

Aux termes d'une décision en date du 15/09/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la société LA HALLE, société à responsabilité limitée au capital de 500 €, dont le siège social est 26 rue Victor Hugo - 10110 BAR SUR SEINE, R.C.S. TROYES 817 932 130, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La gérance.
M2102721

DRAGAN AIR MIRKO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
36 rue Jean Jaurès
10410 SAINT PARRES AUX TERTRES
522 718 535 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La gérance.
M2102867

DISSOLUTION DE SOCIETE

SCI SAINTE APOLLINE

Société civile immobilière
au capital de 122.000 €uros
Siège social :
20 rue Paillot de Montabert
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 481 079 077

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal TERRAT, demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2102691

SOLUTION FRANCE COMMERCIALISATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
46 rue Jean de La Fontaine
10300 SAINTE SAVINE
R.C.S. Troyes 883.291.726

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/10/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/10/2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, M.Thierry LIONNET demeurant à SAINTE SAVINE (10300), 46 rue Jean de La Fontaine, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à SAINTE SAVINE (10300), 46 rue Jean de La Fontaine, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Mention sera faite au R.C.S. TROYES.
M2102833

SAINT MARTIN D'AMANCE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 3.600 €uros
Siège social :
4 rue Jean Collot
10140 AMANCE
Siège de liquidation : 4 rue Jean Collot
10140 AMANCE
799 833 769 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 Juin 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Amaury BEAUFORT, demeurant 1 rue Vaudemange - 51150 AMBONNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102869

CLOTURE DE LIQUIDATION

RETRO BHT

au capital de 3.000,00 €uros
Siège social :
13 rue des Peupliers
10390 VERRIERES
R.C.S. de Troyes n° 815 080 544
Société en liquidation amiable
Liquidateur amiable :
SELARL CARDON - BORTOLUS prise en la personne de Maître Alexandre BORTOLUS

Avis de radiation

Aux termes d'une consultation écrite en date du 30 septembre 2021, les associés après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation et donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102828

EXPRESSION COIFFURE

SARL au capital de 7.000 €uros
Siège social : 5 avenue des Lombards
10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES
533 369 104 R.C.S. Troyes

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2021, la collectivité des associés accepte la clôture de la liquidation amiable de la société à compter du 30 septembre 2021.
Les associés approuvent les comptes définitifs sur l'ensemble des opérations de la liquidation effectuée.
Les pièces relatives à la liquidation seront déposées au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.
Pour insertion : Mme LOUIS S.
Ayant reçu pouvoir à cet effet.
M2102616

SCI SAINTE APOLLINE

Société civile immobilière
au capital de 122.000 €uros
Siège social :
20 rue Paillot de Montabert
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 481 079 077

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé par Monsieur TERRAT Pascal de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2102692

AVIS DIVERS

GROUPEMONASSIER Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

MME MADELEINE COPPENS

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 février 2006 ;
Madame Madeleine Marie Louise COPPENS, en son vivant retraitée, demeurant à LA RIVIERE DE CORPS (10440), 15 rue Saint Antoine.
Née à CAMBRAI (59400) le 19 février 1923.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Décédée à TROYES (10000), le 23 juillet 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament le 31 août 2021, et d'un acte de constatation de la saisine du légataire universel le 5 octobre 2021, reçus par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société Civile Professionnelle dénommée « JONQUET - CHATON, notaires associés «, titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES, 11, rue Paul DUBOIS - B.P. 60278, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas JONQUET, notaire à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois, référence CRPCEN :10003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et de l'acte de constatation de la saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2102795

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 28/09/2020 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme GUY Jeanne décédée le 05/01/2013 à ROMILLY SUR SEINE (10). Réf. 0218076674/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2102825

ANNONCES LÉGALES
PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ
03.26.40.21.31

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Sunnyside, le rendez-vous musical de la rentrée

Le Sunnyside Festival #7 qui se déroulera du 11 au 17 octobre 2021 à Reims est le rendez-vous musical de la rentrée à Reims.
Au programme : concerts, rencontres musicales, jeune public, projections et conférences, exposition et de la convivialité... Un véritable parcours qui mène les publics à la découverte du jazz et plus largement des musiques afro-américaines.

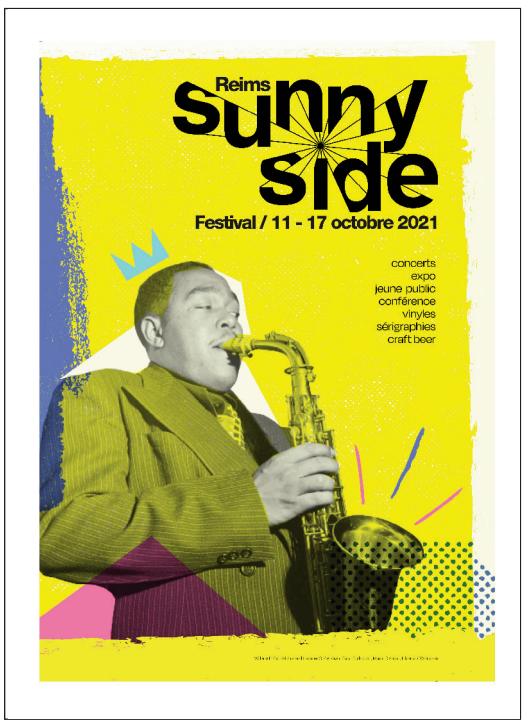

Au cœur des musiques afro-américaines Michael Jackson, Billie Holiday, Marvin Gaye, Nina Simone, Aretha Franklin, Miles Davis, Snoop Doggy Dog... Nous avons tous un rapport intime, festif, affectif avec les musiques afro-américaines. Cette longue histoire musicale a débuté avec le jazz et le blues et s'est poursuivi avec le rhythm'n'blues, la soul, le funk mais aussi la house ou le hip-hop. Toutes ces musiques sont d'une même famille et le jazz en est le grand frère. Un grand frère qui a essaimé en Europe qui s'est réappropriée à sa manière cet héritage musical. La programmation du Sunnyside Festival a un axe fort : le jazz et les musiques improvisées. Mais les propositions artistiques font également des liens avec cette musique afro-américaine : une conférence sur le label Stax, une installation sur le jazz dans les samples de hip-hop, une projection sur l'histoire musicale de Memphis, une Sunny Soul Party avec Michelle David et Nick Waterhouse.

L'ÉVÉNEMENT
BRAD MEHLDAU SOLO

Vendredi 15 octobre 20h30 - Opéra de Reims

Le pianiste de jazz Brad Mehldau se produit depuis le début des années 1990 avec son trio et en tant que récitaliste. Sa personnalité musicale forme une dichotomie, entre, d'un côté, l'improvisateur qui sait garantir l'effet de surprise et l'émerveillement, et de l'autre, un artiste fasciné par la construction formelle de la musique.
Avec un répertoire de rêve, où se pressent com-positions originales et classiques du jazz ou de la pop (sous ses doigts, les mélodies de Radiohead ou des Beatles sont les germes d'improvisations sublimes). Si Brad Mehldau a peu enregistré en solo (trois albums studio seulement : Elegiac Cycle en 1995, After Bach en 2018 et le récent Suite : April 2020, gravé pendant le confinement), de nombreuses captations live (notamment le magnifique coffret 10 Years Solo Live) témoignent de la magie de ses concerts au répertoire éclectique et parfaitement équilibré, comme des moments suspendus entre douceur et fièvre.

MAKYA MCCRAVEN

Lundi 11 octobre 21h - Le Shed

Le batteur Makaya McCraven est un des chefs de file de la nouvelle scène jazz américaine. Frappeur fascinant à la rythmique riche et précise, le jeune batteur de Chicago nous propulse dans une œuvre musicale actuelle, prescriptrice, ponctuée de belles sonorités hip hop. Après la consécration avec « Universal Beings », le dernier projet de Makaya « We're New Again », réinvention autour de l'album mythique « I'm New Again » de Gil Scott-Heron, est sorti sur le label XL Recordings en février 2020, et est désigné comme une réécriture inventive et cosmopolite, entre samples et échos au présent, et plaçant McCraven comme un prophète jazz de son temps. À découvrir de toute urgence !

KENNY GARRETT QUINTET

Mardi 12 octobre 20h30 - La Cartonnerie

Kenny Garrett est considéré comme l'un des meilleurs souffleurs contemporains comme le démontrent ses passages remarqués aux côtés de Freddie Hubbard puis au sein des Jazz Messengers d'Art Blakey.

Mais difficile de parler de Kenny Garrett sans évoquer Miles Davis dont il a été le dernier saxophoniste. Miles le décrivait comme le saxophoniste l'ayant le plus impressionné depuis John Coltrane, tout simplement ! Par la suite, on l'entendra aux côtés de Ron Carter, de McCoy Tyner, de Marcus Miller, mais également avec Sting ou Peter Gabriel.
Enragé et funk, aussi à l'aise dans le hard bop le plus complexe que dans un jazz lyrique, Kenny Garrett se nourrit autant du hip hop que des musiques du monde pour créer un jazz allant perpétuellement de l'avant, capable d'exubérance comme d'une grande spiritualité.

MICHELLE DAVID & THE TRUE TONES
NICK WATERHOUSE

Samedi 16 octobre 20h30 - La Cartonnerie

Michelle David et ses musiciens marient soul, funk et rhythm & blues. L'enthousiasme communicatif et la voix puissante de cette chanteuse américaine n'est pas sans rappeler la Sharon Jones des débuts. A cette différence près que Michelle David va chercher encore plus loin, au plus profond de la mémoire collective afro-américaine et offre un set d'une efficacité redoutable : groove dévastateur et rythmique explosive.

Nick Waterhouse a commencé la musique quand il était encore adolescent. Il enregistre en 2011 son premier titre Some Place. Ce disque attire l'attention de Hanni El Khatib – autre grand fan de rockabilly – qui le signe sur son label Innovative Leisure.
Le jeune chanteur se frotte ensuite à l'Europe avec une première tournée et au retour s'installe à Los Angeles. Ses morceaux sont une véritable ode aux débuts magiques du rock 'n' roll et de la soul, dans l'ambiance fiévreuse et naïve des Trente Glorieuses lorsque tout semblait possible.

Nouveauté. **Le SUV à succès coréen se renouvelle esthétiquement, qualitativement et sur le plan technologique avec un choix de multiples motorisations essence et diesel hybrides.**

Kia Sportage : une nouvelle dimension

L'emblématique calandre Tiger nose (nez de tigre) prend de l'ampleur.

La présentation intérieure suggère un haut niveau de qualité et de technologie embarquée.

« *Le nouveau Sportage a été spécialement conçu, développé et optimisé pour l'Europe avec pour ambition de repousser les limites et d'établir de nouvelles références sur le segment des SUV* » : Jason Jeong, le président de Kia. Europe, ne fait pas mystère des ambitions de la marque coréenne pour son modèle-phare, celui par lequel Kia a conquis les marchés réputés les plus exigeants. Ce n'est pas la première Kia à faire cas de sa volonté de satisfaire les clients du vieux continent. C'est même un des leitmotivs du constructeur comme s'il avait encore besoin de démontrer sa légitimité alors que c'est chose faite depuis une bonne décennie. Aujourd'hui, les acheteurs ne sont plus seulement attirés par la garantie de sept ans, toujours d'actualité, ni par un rapport prix-équipement attractif mais bien parce que les Kia soutiennent la comparaison avec leurs rivales européennes.

Avec la nouvelle génération du Sportage, modèle né il y a 28 ans mais exclusivement dédié au marché européen pour la toute première fois, Kia s'affirme sans le moindre complexe. Esthétiquement d'abord - un des points forts des précédents Sportage - avec une face avant agressive lui assurant de ne pas passer inaperçu. Un design fort avec la fameuse calandre « tiger nose » qu'on peine à reconnaitre en version maxi, encadrée avec des feux de jour à LED en forme de boomerang et d'optiques en losange. « Forte présence sur la route » avance le constructeur, impossible de le contredire. Le style de la partie arrière, de profil comme de dos avec une ligne de toit – noir en option – soulignée d'un jonc chromé est à l'unisson. Une finition GT-Line permet de peaufiner le style.

À bord, tout change également. La planche de bord en particulier avec une dalle numérique constituée de deux écrans de grande taille (12,3 pouces chacun) pour les instruments d'une part et les fonctions d'infotainment dotés des derniers systèmes de connectivité d'autre part. Si le noir reste la couleur dominante, l'impression de qualité générale est évidente avec des matériaux d'aspect valorisants et un soin apporté aux détails de finition. Visuellement, la progression est évidente et la présentation réussie. Tout en restant dans des dimensions compactes (4,51m de long, 1,86m de large), le Sportage propose un empattement de 2,68m avec selon le constructeur un espace réservés aux passagers arrière parmi les tout meilleurs de la catégorie. C'est aussi le cas du volume du coffre qui fait un bond en avant par rapport à l'ancienne version, frôlant les 500 litres (un gain de 20%) en configuration 5 places avec un maximum de 1780l.

L'HYBRIDE SOUS TOUTES SES FORMES

Elaboré sur la nouvelle plate-forme N3, partagée par son cousin Hyundai, le Sportage propose un choix étendu de motorisations essence et diesel avec de multiples possibilités d'hybridation, l'ensemble de la gamme étant électrifiée selon la terminologie en vigueur.

À commencer par le Sportage hybride rechargeable, le plus élaboré de la famille. Il associe le 1,6l turbo T-GDI, pilier de la gamme essence, à un bloc électrique à aimant permanent pour une puissance combinée de 265ch. Le pack de batterie lithium-ion polymère de 13,8kWh lui assure une cinquantaine de kilomètres en mode 100% électrique. Le tout est proposé avec une transmission intégrale en série. On retrouve ce même 1,6l T-GDI de 180ch avec un bloc électrique de 60ch (230ch en combiné) et une batterie 1,49kWh pour une version full hybride classique, disponible en deux et quatre roues motrices. Troisième proposition en essence avec le nouveau 1,6l disposant d'une micro-hybridation (MHEV) 48v qui limite les émissions et la consommation tout en donnant un petit coup de pouce lors des phases de démarrage et d'accélération.

Last but not least, on peut également opter pour un diesel hybride, une possibilité rare sur le marché. Le 1,6l turbo-diesel Kia de 136ch peut bénéficier d'une hybridation légère PHEV qui optimise le rendement énergétique et limite les émissions. Il existe également en variante exclusivement diesel, en deux ou quatre roues motrices. Le tout avec selon les motorisations essence ou diesel avec des transmissions manuelles à 6 ou automatiques à 7 rapports. Un choix très étendu rarement proposé.

Différents modes de conduite sont au programme, dont certains adaptés aux escapades hors bitume, de même que de multiples aides à la conduite dont un régulateur de vitesse adaptatif couplé à la navigation, un freinage d'urgence avec une fonction intersection ou une aide au stationnement intelligent commandée à distance en restant à l'extérieur de son Sportage, un dispositif réservé à de rares modèles haut de gamme pour le moment. Le tout - faut-il encore insister sur le sujet - avec la garantie de 7 ans transmissible en cas de revente. Cela reste un atout et renseigne si besoin était sur la confiance du constructeur dans la fiabilité de ses modèles en général et du Sportage en particulier.

Dominique Marée

Zones de montagne : les pneus hiver obligatoires

À partir du 1er novembre, les véhicules circulant dans les zones de montagne - 48 départements partiellement ou totalement - devront être équipés de pneus hiver ou toutes saisons.

Ceux qui circulent en hiver dans les zones de montagne n'ont pas une conscience précise des risques encourus en conduisant sur la neige ou le verglas. Un constat qui ressort de l'enquête menée par le syndicat des professionnels du pneu. Seulement 10% estiment que les conditions climatiques rendent la conduite difficile. D'autant plus de plus de 40% jugent les mauvaises conditions « occasionnelles » et près de la moitié « très exceptionnelles ». Dans les départements concernés par la loi montagne, seulement 14% de ceux qui y habitent déclarent rencontrer des conditions dégradées par la neige et le verglas. Par voie de conséquence, 57% jugent être en sécurité dans leur véhicule et 60% ne pas être découragés et renoncer à prendre la route. Cela alors que la moitié de ces téméraires ne disposent pas d'un équipement pneumatique spécifique. Des chiffres à nuancer car dans les zones montagneuses, plus d'un tiers des véhicules disposent de pneus adaptés contre seulement 26% à l'échelon national.

L'utilisation de pneus hiver ou quatre saisons est cependant de plus en plus perçue comme une solution pertinente. 60% des personnes sondées les estiment utiles, en particulier les plus jeunes, c'est le cas de 78% des conducteurs de moins de 25 ans contre seulement 47% des plus de 65 ans.

Convaincus ou pas de l'utilité d'équiper leurs véhicules d'un monte pneumatique adaptée, les automobilistes ainsi que les conducteurs de véhicules utilitaires, poids-lourds et cars devront respecter la loi qui s'appliquera à partir du 1er novembre et imposera dans 48 départements (totalement ou partiellement) des pneus hiver ou quatre saisons ou de disposer de chaines ou « chaussettes ». Ce sont principalement les zones de montagne qui sont concernées mais pas exclusivement, les axes de circulation où la nouvelle loi s'appliquera étant définis par les préfets concernés. Ces routes seront matérialisées par des panneaux indicateurs.

Au niveau national, la moitié des automobilistes n'ont jamais entendu parler de ces nouvelles obligations. Un pourcentage réduit à un tiers dans les départements de haute-montagne. Si la mesure est jugée positivement à 88%, les automobilistes déplorent devoir mettre la main au portefeuille une fois de plus.

D.M.

René Goutorbe. **La saga agéenne de la famille Goutorbe se poursuit avec le passage de témoin en douceur de la troisième à la quatrième génération.**

Le bon sens champenois

René Goutorbe, à droite, et ses deux fils Bertrand et Etienne, sur les hauteurs d'Aÿ. DR

En juin dernier, la famille Goutorbe sortait *« Une année chez Goutorbe »*, un *portfolio* de douze dessins retraçant les étapes d'une année champenoise au cœur d'une exploitation familiale. Combien de familles champenoises auraient pu imaginer et mener à bien un tel projet, avec autant d'humour que de poésie ? Très peu sans doute. C'est bien ce qui fait la particularité des Goutorbe, emmenés par René et Nicole, chefs de file de cette famille d'Aÿ. Leur saga familiale est relativement récente dans l'histoire de la Champagne puisqu'elle n'a débuté qu'en 1918. Et avant même de s'intéresser à la production de vin effervescent, Emile Goutorbe créé au départ une activité de pépiniériste viticole. Une affaire qui est alors en plein essor puisque, pour rappel, l'opération de greffage a été rendue obligatoire en Champagne après l'invasion de phylloxéra à la fin du XIX[e] siècle. Les vignerons utilisent alors (et c'est toujours le cas aujourd'hui) des porte-greffes résistants au parasite et sur lesquels sont greffés les cépages champenois. Evidemment, la famille possède quelques parcelles mais la production de bouteilles est alors très anecdotique. Ce n'est qu'en 1945 que son fils Henri, intimement convaincu que l'investissement dans le champagne peut s'avérer prometteur, décide de produire son propre vin, en faisant l'acquisition de quelques hectares autour d'Aÿ. La marque familiale est créée et vient s'inscrire en complément de l'activité de greffage de plants.

Les années 70 marquent un véritable tournant dans la vie du jeune René, qui marche dans les pas de son père Henri, le fondateur de la marque. À tout juste 18 ans, il prend une grande décision : il s'endette alors lourdement pour faire l'acquisition de 10 hectares de vignes et doubler ainsi l'exploitation. De quoi faire changer totalement de dimension la maison agéenne, d'autant que, dans le même temps, il construit une cuverie en inox. Le champagne Henri Goutorbe prend de l'ampleur et René, aux côtés de son père, marque peu à peu de son empreinte l'entreprise familiale : la gamme s'étoffe, les vins prennent le temps de mûrir dans les caves qui s'ouvrent quant à elles de plus en plus à la clientèle. *« Le vieillissement c'est un élément important du champagne. Nos vins reposent au minimum trois ans sur lies pour la cuvée tradition. Les millésimes sont conservés plusieurs années et dégorgés selon la demande »*, explique René Goutorbe, qui produit 180 000 bouteilles par an et garde précieusement 5 années de stock dans ses caves agéennes.

> *« Quand on fait quelque chose c'est qu'on en a besoin ».*

L'OENOTOURISME AVANT L'HEURE

Parallèlement à l'essor de cette belle maison de champagne, qui compte aujourd'hui 22 hectares, René a toujours conservé l'activité historique de pépiniériste viticole. *« Nous travaillons actuellement sur le Voltis, une nouvelle variété résistant au mildiou et à l'oïdium »*, souligne René Goutorbe. Cette variété est autorisée dans toute la France hors vignobles AOC mais attend encore de pouvoir être utilisée en Champagne. *« Nous avons greffé environ 20 000 plants, nous avons fait les essais et goûté les échantillons. Tout est satisfaisant »*, explique Etienne, son fils. Coordonné par le Comité Champagne, le dossier devrait aboutir en 2023. En attendant, la famille continue de proposer des plants traditionnels, toujours aussi indispensables en champagne.

Toujours bien présente au cœur de l'entreprise, cette activité est aujourd'hui une des nombreuses activités familiales, puisque celles-ci se sont largement diversifiées au cours des dernières décennies.

En effet, en 1999, la famille se lance dans un premier projet œnotouristique, en achetant une bâtisse à quelques encablures de la maison familiale. Après plusieurs années de travaux, le Castel Jeanson ouvre ses portes en 2004. Un hôtel de 17 chambres dans le pur style Belle Epoque, piscine et salle de séminaire qui vient s'inscrire en toute complémentarité avec leur métier de vigneron. *« Les clients de l'hôtel nous achètent 7 000 bouteilles par an. Et pendant la crise du Covid, 50% des clients de l'hôtel nous ont commandé du champagne »*, note René Goutorbe qui a toujours attaché une grande importance à l'accueil des clients au domaine.

En plein cœur d'Aÿ, la propriété familiale est en effet ouverte tous les jours. Les Goutorbe ont d'ailleurs recruté une personne dédiée à ce qu'il convient désormais d'appeler l'œnotourisme, pour une visite, une explication du métier de vigneron ou une dégustation.

VERS LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Au printemps 2021, René et Nicole ont formalisé la passation de l'entreprise familiale à leurs deux fils trentenaires, Bertrand et Etienne, tandis que leur sœur Elisabeth a fondé, il y a plusieurs années déjà sa propre exploitation avec son mari. Représentants de la quatrième génération, ils prennent les rênes en douceur, comme leur père l'avait fait auparavant avec leur grand-père.

Bertrand est spécialisé dans la partie logistique, tandis qu'Etienne est plutôt axé sur le vignoble et la communication. *« Nous nous retrouvons sur l'assemblage. Et nous sommes toujours d'accord quand un vin est bon »*, précise Etienne, chargé des circuits de cueillette, très utiles dans les pré-assemblages. Chez les Goutorbe, on ne compte pas le temps passé à observer la vigne, à goûter les raisins pour affiner jusqu'au dernier moment la date de la vendange, parcelle après parcelle.

C'est bien là une autre particularité de la maison : on tient à conserver au moins aussi précieusement que les flacons, ce bon sens champenois qui a fait la réussite familiale. Un moteur du quotidien qui n'empêche ni l'innovation ni la fantaisie. Mais jamais rien d'ostentatoire. *« Quand on fait quelque chose c'est qu'on en a besoin »*, sourit René, qui a décidé d'agrandir ses caves l'année dernière. Six mois de travaux gigantesques, réalisés d'octobre 2020 à juin 2021 sous la propriété familiale et qui ont permis de creuser une cave de 7 mètres de profondeur, pouvant accueillir 340 000 bouteilles en gyropalettes. Un grand pas vers une modernité indispensable au même titre qu'une évolution naturelle vers des méthodes d'élaboration respectueuses de l'environnement, tout en respectant les fondamentaux : *« Toujours avoir une récolte de qualité »*, souligne Etienne. *« Nous sommes labellisés HVE (Haute Valeur Environnementale) et nous avons commandé un tracteur électrique »*, ajoute René, qui apprécie au passage la manière dont le dessinateur François Schmidt a *« croqué »* la manière dont la famille aborde son métier. *Portfolio* en main, et jamais à court de facétie, il précise dans un clin d'œil qu'il a envoyé un exemplaire de l'ouvrage dédicacé à… Vladimir Poutine, né un 7 octobre, comme lui.

Benjamin Busson

1918
Création des pépinières Goutorbe par Emile.

1945
Création du Champagne Henri Goutorbe.

7 octobre 1953
Naissance de René Goutorbe à Aÿ.

1999
Acquisition du Castel Jeanson, qui ouvrira en 2004.

2020
Creusement d'une nouvelle cave.

2021
Sortie du portfolio "Une année chez les Goutorbe".